

## Une loi spéciale ordonne la reprise de la navigation des Grands Lacs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé hier un projet de loi ordonnant la reprise de la navigation sur les Grands Lacs, pour mettre un terme à la grève des quelques 375 mécaniciens de marine.

Le ministre du Travail par intérim, M. André Ouellet, a obtenu le consentement unanime des partis aux Communes pour qu'on entame en soirée les premières étapes du débat sur le projet de loi.

C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que le gouvernement fédéral intervient par voie de législation pour mettre fin à un conflit de travail; le Parlement canadien a en effet adopté mercredi dernier une loi spéciale ordonnant le retour au travail des 23.000 postiers, qui toutefois n'ont pas encore mis fin à leur débrayage.

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang,

a par ailleurs expliqué qu'en raison du tort que l'interruption de la navigation marchande sur les Grands Lacs cause à l'économie canadienne, le gouvernement ne pouvait attendre davantage.

La décision d'intervenir par voie de loi d'urgence a été prise après que le gouvernement eût appris que les négociations entre le Syndicat canadien des officiers de marine marchande et l'Association des armateurs des Grands Lacs avaient échoué.

Le projet de loi prévoit la nomination d'un arbitre qui doit faire rapport dans les 60 jours sur les clauses en litige en vue du renouvellement de la convention collective.

La procédure de mise à exécution de la loi est quelque peu différente de celle ordonnant le retour au travail des postiers puisqu'elle demande l'émission d'une in-

jonction des tribunaux à l'endroit de toute compagnie ou syndicat qui a négligé de se conformer à la loi.

Les contrevenants pourraient être par ailleurs cités et condamnés pour outrage au tribunal, tout en bénéficiant d'un droit d'appel en Cour fédérale d'appel, aux termes du projet de loi, qui ne prévoit en outre aucune peine pour les infractions.

La semaine dernière, l'Association des armateurs des Grands Lacs en était venue à une entente avec les 400 officiers de pont, qui ont signé un contrat de trois ans.

Hier aux Communes, les porte-parole de l'opposition conservatrice ont demandé au gouvernement d'intervenir pour mettre fin à l'interruption de la navigation sur les Grands Lacs, compte tenu qu'il en coûte quelque \$10 millions par jour aux producteurs de céréales des Prai-

ries, comme l'a souligné le député de Provencar, M. Jake Epp.

La grève met aussi en cause le transport du minerai de fer de la Côte Nord vers les aciéries de l'Ontario et des États-Unis.

Aux Communes, les partis se sont mis d'accord pour aborder en soirée la deuxième lecture et l'étude en commission du projet de loi.

Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a indiqué que le gouvernement est disposé à considérer des amendements, après que le Nouveau Parti démocratique eût annoncé son intention de mettre en cause quelques articles du projet de loi.

Ce n'est qu'aujourd'hui que le Parlement pourrait adopter le projet de loi, si les parties au conflit n'en viennent pas ententes à s'entendre sur les points en litige.

### Deux sièges de majorité

## Hatfield réélu de justesse au N.-B.

FREDERICTON (CP) — Le gouvernement conservateur du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a été réélu hier soir, mais les conservateurs n'ont réussi à obtenir qu'une majorité de deux voix sur les libéraux. Ces derniers ont fait élire 28 députés, les conservateurs 30.

Aux élections de 1974, les conservateurs comptaient 33 élus contre 25 pour les libéraux. La lutte a été serrée entre les partis traditionnels, et c'est

un ex-candidat libéral, qui se présentait cette fois comme indépendant, qui a, semble-t-il, fait toute la différence entre la victoire et la défaite pour les libéraux.

"Je pense avoir compris ce que les électeurs voulaient dire, a déclaré M. Hatfield hier soir en prenant connaissance des résultats. Ils me disaient de faire du meilleur travail."

Le chef du parti libéral, M. Joseph Daigle, a souligné qu'il était encore...

Voir page 6: Nouveau-Brunswick

## Les postiers font fi de l'injonction

### L'ancien juge Tremblay est nommé médiateur arbitre

par Claude Turcotte

OTTAWA — Il appartient maintenant au juge à la retraite M. Lucien Tremblay, ancien juge en chef de la Cour d'appel, de trouver les moyens pour faire reprendre les négociations entre les postiers et leur employeur. Pour ce faire M. Tremblay a reçu du gouvernement fédéral un mandat très large qui lui permet de prendre les initiatives qu'il juge souhaitables indépendamment du fait que les grévistes retournent ou non à leur emploi.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a réitéré l'intention du gouvernement de ne pas céder sur les mesu-

res à prendre au cas où les postiers décideraient de défer cette loi de retour au travail plus longtemps. Hier, en fait, une première injonction a été obtenue à Halifax, ainsi qu'une deuxième à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver doivent suivre.

Toutefois, entre la demande des injonctions et leur examen devant le tribunal, il peut s'écouler quelques jours, de telle sorte que si les postiers reprenaient leurs fonctions normalement d'ici à une journée ou deux, on peut penser que le ministère de la Justice ne pousserait pas outre mesure pour sévir contre ces grévistes repentants. Mais, au-delà de ce délai il

faut s'attendre à des poursuites susceptibles d'entraîner des amendes de \$100 par jour aux grévistes et d'au moins \$2.500 pour les chefs syndicaux.

C'est le juge Maurice Lagacé de la Cour supérieure qui à Montréal a accordé l'injonction temporaire, interdisant aux grévistes de faire du piquetage aux environs des bureaux de postes de la région métropolitaine. Cette injonction est valide jusqu'au 20 novembre. Le juge Lagacé a établi qu'en piquetant les postiers contrevenaient à la loi votée par le Parlement le 17 octobre.

Sur les lignes de piquetage les premières réactions ont été directes: "Nous ne bougerons jamais, c'est de la provocation pure et simple."

Ailleurs cependant comme à Barrie, des postiers qui ont choisi de respecter la loi ont émis l'opinion suivante: "que la loi soit bonne ou mauvaise importe peu; elle doit être contestée en Cour et non pas sur les lignes de piquetage."

D'autre part, à Montréal comme à Toronto les autorités policières ont indiqué qu'ils n'arrêteraient pas les piqueteurs, en dépit de l'injonction, en expliquant qu'il appartient au gouvernement de prendre des actions judiciaires contre des individus en particulier.

La police n'interviendra que s'il y a de la violence sur les lignes de piquetage.

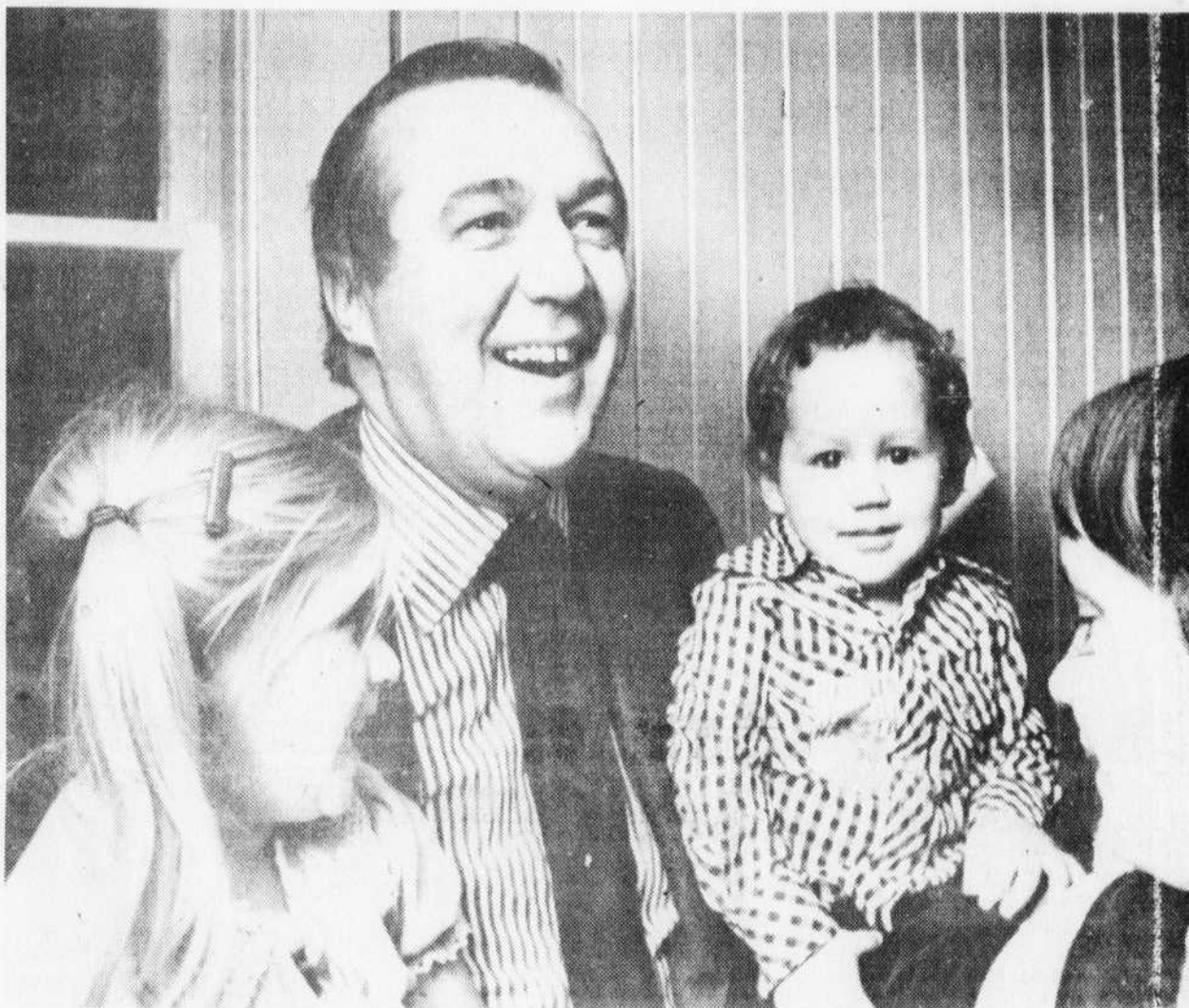
Les avocats des postiers ont déclaré de leur côté que l'urgence invoquée par le gouvernement n'est pas réelle puisque la demande d'injonction préparée vendredi n'a été présentée qu'hier en Cour supérieure.

A cela les avocats du gouvernement ont répondu qu'ils ont agi le plus vite possible dans les circonstances.

Si M. Tremblay ne réussit pas dans les prochains 90 jours à obtenir des deux parties en cause une solution négociée, il pourra en sa qualité d'arbitre présenter des recommandations qui s'inscriraient immédiatement dans le projet de convention collective.

En annonçant le choix du juge Tremblay hier aux Communes, M. André Ouellet, ministre du Travail par intérim,

Voir page 6: Les postiers



Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a été réélu hier, et a célébré sa victoire avec son petit-neveu et sa petite-nièce. M. Hatfield est célibataire. (Photolaser CP)

### Sur le "lien" avec le sort des territoires

## Sadate exige qu'on clarifie le texte du projet de traité

LE CAIRE (d'après AFP et Reuter) — Le président égyptien Anouar Sadate a demandé hier que des "amendements essentiels" soient apportés au projet de traité de paix égypto-israélien, indique le quotidien "Al Ahrâm". Ces amendements concernent "le lien étroit" à établir entre l'accord égypto-israélien et le règlement global du conflit israélo-arabe, précise le journal égyptien.

Après avoir étudié avec son premier ministre, M. Moustapha Khalil, ainsi

qu'un spécialiste de droit international, le texte en neuf points ramené de Washington par sa délégation, le chef de l'Etat égyptien a estimé hier que "certaines parties du document nécessitent un examen supplémentaire."

De source autorisée égyptienne, on précise que parmi les points à éclaircir figure la formulation du passage établissant un lien entre le traité et les négociations parallèles concernant l'avenir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

De source informée, on souligne que l'Egypte est soucieuse d'obtenir, à l'intention des autres pays arabes, qui se réunissent à Bagdad dans quelques jours, un signe tangible indiquant qu'elle respecte sa promesse de faire avancer la question palestinienne.

Selon le journal "Al Ahrâm", l'accord auquel les délégations israélienne et égyptienne sont parvenues à Washington est "lié à la réalisation de progrès".

Voir page 6: Anouar Sadate

## L'OTAN sur le qui-vive / 2) La guerre à blanc

par Lise Bissonnette

Il pleut finement et froidement dans les boisés qui surplombent Hameln, petit village ouest-allemand. Sur l'étroite route de ceinture, un père de famille à Volvo promène sa progéniture sous les feuillaisons d'automne et freine brusquement pour laisser filer devant son capot cinq fantassins caoutchoutés et masqués, mitraillettes en main, qui plongent dans un fossé boueux et tentent de "descendre" l'ennemi en instance de reprendre les lieux dont il a déguerpé la veille. Sous leur camouflage en branchages synthétiques, un char d'assaut et un

camion emblaient pour accompagner l'avance de l'infanterie. Croix rouge en brassard, deux jeunes civils à moto accourent pour transporter les blessés. C'est non seulement la guerre, mais l'alerte nucléaire totale. Enfin on y croirait presque, si la famille à Volvo n'était pas demeurée totalement placide en attendant de poursuivre sa route, si le conducteur du char n'était pas en train d'avalier un Pepsi en canette en soulevant un coin de son masque à gaz, et si leur colonel mort la veille n'était pas ressuscité sous nos yeux en train de discuter calmement des mérites du général Haig à la tête des Forces alliées en Europe.

La scène n'est qu'un tout petit croquis des manœuvres d'automne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) en Europe, qui simulent la guerre chaque année de la Mer du Nord à la Méditerranée pour mieux savoir la faire si jamais les "méchants" attaquaient vraiment.

"Reforger 78" comme cela s'appelle cette année, se déroule avec le sourire. On n'a rien vu d'aussi important depuis l'après-guerre. Les manœuvres impliquent 323.000 hommes de 12 nations dans 30 exercices différents. 13.000 soldats américains avec chasseurs bombardiers et navires ont même traversé l'Atlantique pour renforcer les troupes stationnées en Europe. Depuis que les dirigeants politiques ont admis que leurs armements classiques n'équilibraient plus, et de loin, les forces du Pacte de Varsovie, l'équipement neuf remonte de plus en plus le mo-

ral des gradés, sinon des troupes elles-mêmes.

Mais comme les blindés se déplacent avec la grâce légère des éléphants, que les soldats ne sont pas tous des foudres de guerre, et qu'on ne peut combattre, même à blanc, sans écraser quelques bégonias et parfois égratigner le jardinier en même temps, il y a des revers à cette démonstration spectaculaire: \$25 millions de dégâts cette année, près de 200 blessés, et 23 morts.

Quand on n'a vu de près un blindé qu'en octobre 1970, et un défilé de camions militaires rarement ailleurs qu'aux

abords de Petawawa ou de Valcartier, on trouve le déploiement un peu démesuré. Mais pour le général Alexander Haig, commandant suprême des Forces alliées en Europe, il faut comprendre qu'il commence à peine à être un peu satisfait. Le "si vis pacem, para bellum" n'a pas vieilli ici. Il faut profiter des années de paix pour roder les armes air-terre-mer et les armées de diverses nations, pour améliorer leur préparation, leur capacité de renforcement rapide, et rationaliser leur opération en commun. C'est la théorie des trois "R" (readiness, renforcement, rationalization).

Les 32 évêques du Québec insistent avant tout sur la nécessité de promouvoir une école "audacieusement chrétienne". Ils jugent également urgent d'introduire une plus grande diversité dans le système car "différents types d'écoles s'imposent

La meilleure façon de le faire, c'est donc de simuler la guerre dans les conditions les plus proches de la réalité, d'où les exercices sur le terrain. Les uns sont relativement limités et impliquent principalement un seul corps d'armée, tel le "Gryphon Galore" de l'armée britannique cette année, qui mobilisait 6.000 hommes et 1.700 véhicules autour d'Hameln en Allemagne de l'Ouest.

D'autres exercices nationaux, tel le "Red Tornado" des Forces belges en Allemagne font appel aux alliés, bataillons de support américain et allemand,

Voir page 2: L'OTAN

## L'épiscopat veut une école qui soit "audacieusement chrétienne"

par Paule des Rivières

L'épiscopat du Québec souhaite que les éducateurs engagés dans l'école catholique fassent en sorte que la confessionnalité n'apparaisse pas comme un vestige culturel ou une référence juridique sécurisante mais devienne plutôt une réalité dynamique et originale dans le milieu scolaire.

Cet appel est contenu dans un message

de 40 pages rendu public hier. Le document de l'Assemblée des évêques du Québec, qui était en préparation depuis huit mois, veut être une contribution à la consultation sur le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec.

Les 32 évêques du Québec insistent avant tout sur la nécessité de promouvoir une école "audacieusement chrétienne". Ils jugent également urgent d'introduire une plus grande diversité dans le système car "différents types d'écoles s'imposent

surtout dans les milieux cosmopolites où un seul modèle scolaire ne parvient pas à satisfaire les attentes de la population".

Ainsi, soulignant que le "pluralisme est devenu une réalité sociologique qu'on ne peut ignorer", l'Assemblée des évêques estime qu'il faut chercher une application plus souple du principe de l'exemption à l'enseignement religieux, ce qui permettrait à une école confessionnelle d'accueillir une part de clientèle qui ne parta-

Voir page 6: L'épiscopat

**Festival d'automne au Solmar**

HAUTE CUISINE CLASSIQUE PORTUGAISE

MASCA-RENHAS

et autres artistes portugais

3699, boul. Saint Laurent 844-7748  
285-9151

stationnement gratuit

**dussault**

la grande Librairie du 8955 saint-laurent

|        |          |
|--------|----------|
| lundi  | 9 à 5h30 |
| mardi  | 9 à 5h30 |
| merc.  | 9 à 5h30 |
| jeudi  | 9 à 9h   |
| vend.  | 9 à 9h   |
| samedi | 9 à 5h   |

**FORMIDABLE** du nouveau dans Cartierville

**LE RHUYS**

Un restaurant français où le chef est patron

Ses spécialités:

L'omelette Duchesse Anne  
Le homard sauce corail

Pernis complet

5393, boul. Gouin ouest  
face à l'hôpital Sacré-Coeur  
Réservations 332-1706

# L'OTAN sur le qui-vive / Une guerre à blanc

Suite de la première page

simplement comme renforcement d'une manœuvre un peu plus importante (14,000 hommes et 4,000 véhicules sur un terrain de 5,000 kilomètres carrés).

D'autres enfin sont d'immenses exercices intégrés. Les Néerlandais dirigeaient cette année, toujours en Allemagne de l'Ouest, le "Saxon Drive"

(35,000 hommes, 2,300 blindés, 7,000 autres véhicules) qui unissaient sous un même commandement des divisions néerlandaises, américaines et allemandes. Au même moment, à la frontière du Danemark (qui n'accepte pas de troupes étrangères sur son territoire en temps de paix) le lieutenant général Anders Veggar, commandant de l'ensemble des forces alliées dans la région de la mer Baltique (BALTOP) dirigeait le "Bold

Guard" et ces 65,000 hommes, américains, britanniques, allemands, danois, néerlandais, de l'aviation, de la marine, de l'armée de terre.

A la différence des guerres, toutefois, ces exercices sont le résultat de mois de planification, selon une technique cinématographique: scénario, script, réalisateurs.

On divise les troupes en deux armées fictives, habituellement colorées: les bleus contre les verts par exemple, agresseurs et agressés. Pour conserver le moral, on dose les victoires et les défaites mais le bon l'emporte toujours sur le méchant. Sur le champ de bataille, les troupes ignorent tout du scénario. Pour qu'elles s'y conforment, on dose les renforcements et les équipements de manière à assurer les forces et les faiblesses.

Et sauf le matériel coûteux, tout se passe comme pour les combats entre les Indiens et les Blancs dans les fonds de cour de Montréal. On tire à l'arme blanche, bien sûr, mais on fait aussi "pow, pow t'es mort" pour bien souligner la débâcle ennemie. Les blessés portent des bandages teints en rouge, on passe la nuit dans des fossés humides, on boit du café en lavasse quand la cantine réussit à vaincre l'encerclement ennemi, et on dure ainsi trois semaines. Pour le seul "Bold Guard", 900 contrôleurs et arbitres parcouraient la zone de combats pour évaluer les performances à l'aide d'un critère dit CPI (Combat Power In-

dex) et pour surveiller l'évolution du scénario, décider si la division blindée des bleus a bel et bien été décimée par les fusils anti-chars des verts.

Et comme ce n'est pas vraiment la guerre, on ne se bat ni dans les villes ni dans les villages à proprement parler, mais à leur orée ou surtout dans la campagne. Dans le jargon de l'OTAN, la "disconglomération" causerait trop d'engorgements et de dommages.

Chaque année, en effet, les manœuvres coûtent des millions aux différentes armées nationales pour les dégâts évitables malgré les conseils dont on abreuve la troupe. Les chars abiment le revêtement fragile des routes rurales, aplatisent les haies, ravagent les champs même si la moisson est terminée et parfois, peuvent accrocher le mur d'une de ces jolies maisons à colombages à l'âge vénérable et à la restauration coûteuse. Les constats se font maintenant sur l'heure, pour éviter d'avoir à payer toute une clôture pour les deux piquets qui ont failli.

Et les exercices entraînent toujours des morts, même s'ils sont de toute fiction: des civils, parfois, dans une Volkswagen emboutie par un blindé un peu aveugle; des militaires ailleurs, dans un hélicoptère qui tentait de passer sous un fil à haute tension. Pourtant, la patience des populations locales semble infinie. Non seulement on ont-ils l'habitude, mais encore se sentent-ils rassurés, affirment les militaires, puisque les manœuvres se dé-

roulent à quelques dizaines de kilomètres des frontières des pays de l'est, derrière lesquels on sait massées les forces du pacte de Varsovie.

L'un des plus grands bénéfices des exercices, répète-t-on, est d'améliorer la "compatibilité" des armées et des équipements, grande obsession de l'OTAN aux prises avec des troupes à la langue, à l'organisation, au matériel différents si non divergents. Le problème va de l'embouchure des tuyaux d'essence qui ne correspondent pas aux pompes du pays où a lieu l'exercice, jusqu'aux communications radio qui exigent la présence d'un officier de liaison interprète en permanence chez l'armée voisine et alliée sur le champ de bataille. Au niveau du commandement, inutile d'ajouter que l'anglais est depuis longtemps la langue internationale de la bonne entente stratégique, même si le français est l'autre langue officielle de l'Alliance atlantique.

Le général Haig est particulièrement fier du succès croissant des scénarios intégrés et souligne modestement que les progrès ont été constants au cours des quatre dernières années. Pour qui fait le calcul, cela signifie depuis son accession au commandement suprême en Europe. "Nous ne cherchons pas à faire de démonstration de force, dit-il au cours d'une conférence de presse au quartier général de l'exercice Bold Guard. Nous apprenons plutôt ensemble que nous devons devenir plus efficaces encore. Ces ma-

noeuvres ne se sont jamais voulues une provocation et y renoncer serait s'infliger soi-même d'avance la défaite".

Ce que le général Haig prévenait dans son discours, ce sont les critiques de moins en moins timides, à l'ouest, à l'égard de sa conception des manœuvres. Certains craignent une escalade, même si les pays du pacte de Varsovie exercent leurs armées plus régulièrement mais en déplacements plus limités. Les immenses déploiements de l'OTAN, près des frontières et parfois même très près des côtes soviétiques quand la marine y participe, peuvent de toute évidence être perçus comme agressifs et vilipendés comme tels chez "l'adversaire".

Ainsi naît une sorte de vraie guerre dans la fausse. Même si les accords d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe, conclus en 1975, donnent droit à chaque clan d'avoir des observateurs aux manœuvres de l'autre, les pays de l'est ignorent les invitations officielles, donc se sentent moins obligés de les rendre, et c'est le bon vieux espionnage qui règne à haute échelle dans les deux camps.

Cette année, c'est le ministre de la Défense de l'Allemagne de l'ouest, Hans Apel, qui a fait écho aux critiques en invitant les dirigeants de l'Alliance à évaluer d'un peu plus près "l'effet politique" de

l'ampleur des exercices annuels de l'OTAN. Même mesurés, les mots évoquent d'autre analyses de plus en plus courantes, selon lesquelles l'importance des manœuvres pourrait nuire à la détente est-ouest, ternir l'image de l'Alliance auprès des pays du Tiers-monde.

Tenue encore, on voit se dessiner là aussi une inquiétude de certaines autorités politiques à l'égard du type de leadership qu'exerce le général Haig au sein de l'Alliance. Homme fort du "réarmement" de l'OTAN, puisque c'est lui surtout qui a su convaincre les gouvernements occidentaux de sa nécessité au cours des dernières années, de plus en plus populaire auprès des troupes de ce fait, le commandant suprême des forces alliées en Europe n'hésite guère à flirter lui aussi avec la politique. Ses propres thèses sur la conduite des relations internationales, dont il ne fait pas mystère ou si peu, s'opposent parfois à ceux de gouvernants membres de l'Alliance.

dont les Etats-Unis eux-mêmes et le Canada.

**Demain: Le Canada, une colombe à contre-courant.**

## "Le Saint Suaire"

Cet insigne et mystérieux portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ attire actuellement l'attention du monde entier. Des millions veulent le voir. Il est cause d'un renouveau de foi dans l'Eglise.

Si vous ne pouvez vous rendre à Turin, procurez-vous le petit livret intitulé "Le Saint Suaire du Crucifié" (\$3.50). Il vous renseignera et vous émerveillera. Un diaporama: "Le Saint Suaire", impressionne énormément. La sainte face de Jésus est merveilleusement majestueuse (36 diap. avec cassette & guide: 36 X 24 mm - \$32.50; 24 X 18 mm - \$21.50). En vente chez plusieurs libraires ou

Les Films Don Bosco, Séminaire Salésien, 135, rue Don Bosco, Sherbrooke, Qué. J1L 1E5



Syndicat des fonctionnaires de la Province de Québec

## ON BARRE

ON BARRE

## Dîner symphonique \$18.00

Dîner au Tournibroche  
Soirée symphonique à la Place des Arts

\$18 par personne, pour le dîner et le concert, taxes et pourboires compris.

Venez déguster la symphonie gastronomique en quatre mouvements de notre maître queux, un avant-goût des délices musicaux qui vous attendent à la Place des Arts. Passez une soirée de rêve chez nous d'abord et avec l'OSM ensuite.

Valable les mardi et mercredi. Vous pouvez faire vos réservations jusqu'à 17h, la journée même de la représentation. 878-1688.

CP Hôtels & Le Château Champlain

CP et & sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

## Le dragage du Saguenay ne présente aucun danger

La santé des Québécois n'est pas menacée par le dragage de sédiments contaminés par le mercure dans le Saguenay, a affirmé hier le ministre canadien de l'Environnement, M. Len Marchand, en réponse aux inquiétudes manifestées le mois dernier par son homologue québécois, M. Marcel Léger.

M. Marchand reconnaît pourtant que la section maritime du ministère des Transports éprouve apparemment "d'énormes difficultés" à concilier à la fois sa responsabilité de maintenir en bon état les chenaux navigables et à la fois son devoir de prévoir les conséquences écologiques de ses projets.

"Les fonctionnaires régionaux d'Environnement Ca-

nada et de Transports Canada s'efforcent depuis quelques mois de trouver des modalités qui permettront à Transports Canada de poursuivre l'exécution de son mandat tout en mettant au point des mesures qui atténueraient ou corrigeraient les effets négatifs sur l'environnement", dit M. Marchand.

Effectivement, le gouvernement fédéral possède depuis quelques jours à peine les résultats de douze analyses de sédiments indiquant que les sédiments déplacés sont beaucoup moins contaminés par le mercure que ne le craignait M. Léger. Ces travaux sont maintenant terminés dans une proportion supérieure à 80%. Ils avaient débuté en août.

Un fonctionnaire d'Environnement Canada a expliqué hier au DEVOIR que son ministère avait décidé de ne pas s'objecter aux travaux sur la

foi de deux analyses effectuées en août. Ces résultats préliminaires ont été confirmés par les douze échantillons prélevés avant et pendant le dragage, a-t-il dit.

Aucun des échantillons recueillis ne dépassait 0.15 parties par million de mercure alors que l'on considère comme tout à fait acceptable des teneurs qui vont jusqu'à 0.30 ppm, a-t-il dit. La manipulation de sédiments contaminés par le mercure devient vraiment dangereuse lorsqu'on atteint des teneurs en mercure d'environ une partie par million, a-t-il précisé.

Pour sa part, M. Len Marchand se dit convaincu que "le ministère des Transports est aussi préoccupé que nous le sommes quant aux risques possibles du dragage de sédiments où pourrait se trouver du mercure".

## Un drague canadienne au Cameroun

YAOUNDE (Reuter) — Le ministre camerounais des Transports, M. John Monie Nkengong, a réceptionné vendredi à Douala une drague destinée aux travaux d'extension du port de Douala.

Ce navire, d'une valeur de 2 milliards 200 millions de francs CFA, a été entièrement financé par le gouvernement canadien à la suite d'un protocole d'accord signé par le Cameroun et le Canada.

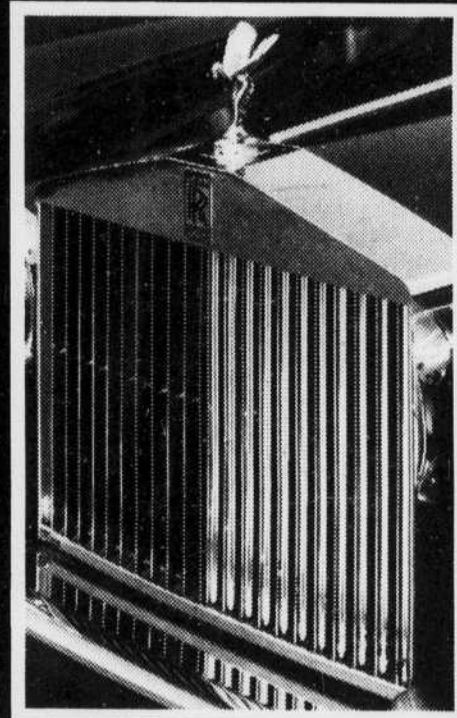
Ce protocole prévoit la mise à la disposition du Cameroun d'un prêt de \$29 millions canadiens pour l'acquisition de cette drague, la supervision des travaux d'extension du

port de Douala, la réalisation des superstructures du port de pêche, l'acquisition d'un dock flottant de 500 tonnes et la formation du recyclage du personnel de l'office du port de Douala.

M. Monie Nkengong a par ailleurs indiqué que le gouvernement canadien est en train de mettre au point un prêt complémentaire de \$6 millions destiné à couvrir le coût supplémentaire de l'opération dragage.

Le gouvernement canadien était représenté à la cérémonie par son chargé d'affaire au Cameroun, M. Coyle.

## La Rolls-Royce



- Camargue
- La décapotable Corniche, carrosserie de Mulliner, Park Ward.
- La berline Corniche à deux portes, carrosserie de Mulliner, Park Ward.
- Silver Wraith II.
- Silver Shadow II.

Les appellations "Rolls-Royce", "Silver Shadow" et "Silver Wraith", ainsi que la mascotte, l'insigne et la calandre Rolls-Royce sont des marques déposées de Rolls-Royce.



ROLLS-ROYCE MOTOR CARS LIMITÉE

3870 rue Griffith, St-Laurent, Qué. H4T 1A7

Tél. (514) 342-4332

## Parler une autre langue? Une affaire de semaines.

Le programme d'Immersion Totale\* de Berlitz\* vous permettra de vous familiariser avec une langue étrangère en deça de six semaines. Et durant tout ce temps on ne vous permettra jamais de parler une autre langue. Même seul... Prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Vous verrez que vous pouvez maîtriser une langue étrangère bien plus vite que vous ne le croyiez.

**100 BERLITZ ANS**  
Depuis 1878

Montréal-Peel (514) 288-3111 Sherbrooke (819) 569-9179 Winnipeg (204) 942-3149  
Montréal-Crimazie (514) 387-2566 Trois Rivières (819) 378-2811 Ottawa (613) 232-5343  
Québec (418) 529-6161 Toronto (416) 924-7773 Vancouver (604) 685-9331  
Calgary (403) 265-3850 Edmonton (403) 428-0831

Leçons particulières et en petits groupes • Services de traduction et d'interprétation  
Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.  
\*Berlitz et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langues vivantes du Canada Ltée.  
Parrain de culture personnelle no 749585 Ministère de l'Éducation du Québec



## Le système électronique Watchdog ADT

la solution aux problèmes de sécurité pour toutes les entreprises.  
(Y compris les supermarchés, épiceries et dépanneurs)

Appelez sans frais à: 800-261-4888, poste 630.

ADT, 125 rue Gagnon, Saint-Laurent, Québec H4N 1T1.

Au Canada: Dominion Electric Protection Co. • Reilly Lock Division • BC District Telegraph Co. Ltd. • Alberta Alarm Division • Closed Circuit Television Corporation • La Compagnie de Télévision en Circuit Fermé CCTC (Ontario) Ltd.

Assemblée Nationale du Québec  
Bureau du financement des partis politiques

Loi régissant le financement des partis politiques (article 112).

### Rapport sommaire des dépenses électorales effectuées par

**GARDINER PATRICIA** ..... agent officiel  
de **SCOWEN REED** ..... candidat  
**PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**  
dans le district électoral **NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**  
pour l'élection du **5 JUILLET 1978**

|                                       |                    |
|---------------------------------------|--------------------|
| 1. Publicité                          | 8518.58            |
| 2. Services                           | 3858.60            |
| 3. Articles fournis                   | 4358.08            |
| 4. Location de locaux                 | 1146.50            |
| 5. Frais de voyage                    | Nil                |
| 6. Dépenses personnelles du candidat  | Nil                |
| Sous-total                            | \$17,881.76        |
| 7. Créances contestées                | Nil                |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b> | <b>\$17,881.76</b> |

**PATRICIA GARDINER**  
agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses du candidat ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, d'ici le 1er avril 1979, à l'adresse suivante.

24, 71ème Avenue  
Ville St-Pierre, Qué.

**GÉRARD J. MICHAUD**  
Président d'élection

## Les Menus Plaisirs du Deauville: piquer le boeuf, pincer le homard.

A Québec, il y a un restaurant où piquer le boeuf et pincer le homard sont deux plaisirs de gourmet: Le Deauville. Vous serez séduit par le boeuf tant il se fera tendre et savoureux sous votre dent. Vous vous laisserez chatouiller l'odorat par les habitants de la mer. Vous vous abandonnerez aux plaisirs de la bonne chère. Vous connaîtrez enfin un restaurant dont le décor, l'ambiance et le service reflètent bien l'hospitalité québécoise. Le Deauville vous invite à la salle à Biftek pour vous en "payer une bonne tranche" et à la marée Haute pour "nager dans une savoureuse félicité". Alors la prochaine fois que vous irez à Québec, n'oubliez pas d'emmener avec vous la carte American Express... Le Deauville en restaurant de qualité, sait reconnaître la Carte qui se distingue. Le Deauville, 3000 Boul. Laurier, Québec. Réservations: (418) 658-3644.



La carte American Express. Ne partez pas sans elle.



# Le rapport du CSF recommande la déséxisation des rôles

par Renée Rowan

L'égalité et l'indépendance des Québécoises ne pourront être atteintes qu'à travers la déséxisation des tâches dans la famille et la déséxisation des emplois sur le marché du travail.

Mot nouveau dans notre vocabulaire, "déséxisation" a été imposé au Conseil par l'Office de la langue française en remplacement du mot déséxualisation qui a une connotation sexuelle; séxisation fait la différenciation des sexes.

Cette déséxisation des rôles est la trame de fond qui sous-tend les 306 recommandations d'un volumineux rapport de 335 pages sur la politique d'ensemble de la condition féminine au Québec. Ce rapport a été officiellement remis hier, à Québec, par la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Robillard-Champigny, au premier ministre René Lévesque en présence du ministre responsable de l'organisme, Mme Lise Payette.

Au cours d'une conférence de presse qu'elle donnait plus tôt dans la journée à Montréal, Mme Robillard a annoncé que Mme Payette déposerait à la mi-novembre un mémoire technique et politique dans lequel les priorités seront hiérarchisées. Chacun des cabinets des 15 ministères impliqués dans cette politique d'ensemble a été rencontré pour voir, après évaluation des coûts, comment ces recommandations peuvent s'insérer dans leurs programmes, ce qui a permis d'établir un ordre de priorité pour le prochain exercice fiscal.

Porteur d'une analyse féministe cherchant à comprendre la nature des rapports entre hommes et femmes, le rapport commandé il y a un an au Conseil par les autorités gouvernementales, a pour titre:

*Pour les Québécoises: égalité et indépendance.*

De l'avis du Conseil, ce n'est que par un nouveau partage des tâches rémunérées et non rémunérées dans la famille et dans la vie professionnelle qu'on pourra arriver à une égalité réelle entre les hommes et les femmes: égalité des droits, des responsabilités, égalité dans la participa-

tion au pouvoir. Quant à l'indépendance, cet objectif d'autonomie ne sera possible que par une indépendance économique.

Parce que les femmes sont dépendantes, les interventions de l'Etat devront favoriser leur propre prise en charge. Ces interventions, souligne le rapport, devront être de trois ordres:

- des politiques devront être mises en oeuvre pour favoriser une transformation des mentalités;

- des mesures devront être prises pour modifier et réaménager les institutions et l'organisation sociale;

- des moyens devront être pris afin d'assurer aux femmes la participation à divers types de décisions.

Les mesures recommandées par le Conseil du statut de la femme forment un tout dont les parties sont interdépendantes et indissociables, a affirmé au cours de la conférence de presse Mme Robillard qui s'est refusée à hiérarchiser les recom-

mandations du rapport en priorité d'importance, de temps, de conjoncture. "Il ne nous appartient pas de le faire, affirme-t-elle, mais au gouvernement. Dans sa volonté d'agir, celui-ci devra retenir cette approche d'ensemble et l'intégrer aux priorités de chacun des ministères concernés."

En dépit du fait que ces recommandations sont à grande portée et qu'il est difficile de les présenter de façon sectorielle, en voici quelques-unes qui apparaissent comme fondamentales:

- que le gouvernement du Québec établisse comme priorité l'élimination du sexisme chez tous les agents d'éducation et de socialisation auprès desquels il intervient;

- que le ministère des Affaires sociales, par le biais des centres locaux de services sociaux initient des programmes d'animation et d'information sur la santé des femmes tout en encourageant une approche multidisciplinaire et préventive des

problèmes de santé physique et mentale des femmes;

- que des infirmières spécialisées en obstétrique soient formées afin de pratiquer des accouchements même en milieu hospitalier;

- que le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre mette sur pied un bureau de la main-d'oeuvre féminine qui aurait la responsabilité de développer des programmes de formation et de perfectionnement permettant aux femmes un retour sur le marché du travail tout en assurant une déséxisation des emplois dans tous les secteurs;

- que l'on établisse des maisons d'hébergement pour les femmes violentées en assurant la formation de personnes capables de les aider;
- que le viol soit placé sur le même pied que tous les autres crimes contre la personne et que les victimes ne soient dorénavant plus traitées comme des accusées soumises aux pressions et aux jugements

de valeur de leur entourage et de toute la société;

- que le ministère des Affaires culturelles non seulement augmente le nombre de femmes aux postes décisionnels et dans l'enseignement de diverses disciplines, mais initie des programmes d'aide à la création.

Voici, d'autre part, un résumé des principales mesures proposées en vue de répondre aux objectifs d'égalité et d'autonomie des femmes dans la famille:

- égalité des conjoints dans les droits et devoirs pendant le mariage, sous tous les régimes matrimoniaux;

- mesures pour inciter à la copropriété de la résidence familiale: information et clause dans un contrat-type de séparation de biens et de société d'acquêts;

- protection de la résidence familiale et des meubles-meublements sous tous les régimes matrimoniaux; pour les propriétaires et les locataires, c'est-à-dire nécessité du consentement du con-

joint pour tout acte relatif à la résidence;

- part réservataire de 50% en propriétés des biens du conjoint décédé;

- droit au partage des biens, sous tous les régimes matrimoniaux;

- mécanisme de perception des pensions alimentaires;

- non-imposition de la partie de la pension alimentaire destinée aux enfants;

- élimination graduelle de l'exemption de personne mariée;

- versement d'une allocation de disponibilité aux familles ayant des enfants de la naissance à 12 ans; cette allocation sera versée au conjoint au foyer ou, si les deux conjoints travaillent à l'extérieur, à celui qui a le revenu le plus bas;

- imposition de l'allocation de disponibilité et des allocations familiales dans les mains de celui qui les reçoit;

- abolition de la déduction pour frais de garde (cette abolition sera compensée par l'allocation de disponibilité);

- abolition des exemptions pour enfants à charge et hausse correspondante des allocations familiales;

- hausse des allocations familiales;
- crédit d'impôt remboursable aux familles monoparentales;

- augmentation des prestations de l'aide sociale pour les familles monoparentales;

- recommandations visant à ce que les revenus d'autres sources (travail, pension alimentaire, bourse d'études) ne réduisent pas d'autant les prestations d'aide sociale, de façon à garantir un revenu plus élevé aux familles.

Ces recommandations et mesures s'ajoutent à celles déjà connues concernant les garderies, les congés de maternité, les cliniques de planification familiale préconisées par le Conseil du statut de la femme et qui ont fait l'objet de beaucoup de publicité dans les médias d'information et ailleurs.

Les thèmes de santé physique, santé mentale ainsi que le loisir, la création artistique et le pouvoir, thèmes jusqu'ici peu explorés, apportent à ce rapport des dimensions nouvelles et très significatives qui devront être approfondies.

## Le fruit d'une réflexion collective

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Champigny-Robillard est optimiste quant aux retombées du rapport sur la politique d'ensemble de la condition féminine au Québec dévoilé hier dans toutes les régions de la province au cours de neuf lancements simultanés afin que le plus grand nombre de Québécoises participent à cette fête.

"C'est un programme d'action réaliste que le document propose au gouvernement du Québec, dit-elle. Il nous semble impossible que le rapport aille mourir sur les tablettes. Trop de personnes s'y sont impliquées et plusieurs ministères ont déjà commencé à s'engager. Depuis que Mme Payette est responsable du Conseil du statut de la femme, nous avons eu la possibilité de développer et de coordonner une stratégie politique, ce qui est essentiel."

Ce rapport est le fruit d'une réflexion collective: 575 personnes y ont travaillé

— agents de recherche et membres du Conseil, délégués des 15 ministères impliqués et organismes, etc.

Les recommandations issues des consultations avec les Québécoises dans toutes les régions du Québec en avril et mai convergent, dans l'ensemble avec les objectifs du rapport, note la présidente du CSF.

En présentant le document à la presse, Mme Robillard a précisé qu'il ne s'agit ni d'un livre blanc ni d'un livre vert, encore moins d'un "monument" pour l'avenir.

"Il est bien possible que dans cinq ans, nos recommandations soient périmées. Ce que nous proposons, dit-elle, est beaucoup plus concret que ça. C'est un programme d'action, ce sont des devis pour bâtir la maison. La programmation que l'on a développée au Conseil pour les prochains 18 mois en sont les fondations".

Le ton du document est serein. On l'au-

rait voulu, dans certains groupes, plus agressif. "C'est voulu ainsi, précise Mme Robillard. Il nous a semblé plus important que les données soient solides, irréfutables, que notre crédibilité ne puisse être attaquée. On s'appuie avant tout sur des statistiques... c'est ce que les hommes veulent et nous devons les convaincre du bien-fondé de nos revendications. Notre mandat n'était pas de présenter un manifeste. Nous laissons ce rôle à d'autres, ce qui ne veut pas dire que nous ne pourrions les appuyer".

Le Conseil du statut de la femme compte d'ailleurs sur la solidarité des Québécoises pour que la politique d'ensemble de la condition féminine devienne une priorité pour le gouvernement.

Les membres du Conseil estiment en effet qu'il est grand temps que nos gouvernements réalisent que les femmes constituent 52% de l'électorat québécois

et qu'elles ne doivent plus être considérées comme "quantité négligeable" quand elles demandent à l'Etat de répondre à leurs besoins. "Pour les femmes du Québec, affirme Mme Robillard, c'est maintenant ou jamais. A cause du contexte politique actuel, elles ont beau jeu... elles doivent se servir de leur pouvoir".

Le Conseil, de son côté, compte intensifier ses interventions à la fois auprès des ministères québécois et auprès des groupes de femmes. Il entend mettre sur pied des services de consultation prêts à répondre aux demandes d'avis des ministères engagés dans la mise en oeuvre des différents aspects de la politique d'ensemble et intensifier sa présence auprès des Québécoises de toutes les régions.

Pour cela, le Conseil a besoin d'un budget accru et de plus de personnel. Il a fait une demande d'augmentation de \$400,000 pour le prochain exercice. Le présent budget du Conseil est de \$1,200,000.

## McDonald entend Higgitt

OTTAWA (PC) — L'ancien commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, M. William Leonard Higgitt doit être aujourd'hui, le témoin vedette à la reprise des audiences publiques de la commission McDonald, à Ottawa.

M. Higgitt était le grand patron des 20,000 agents de la GRC entre le mois d'octobre 1969 et le 31 décembre 1973, c'est-à-dire pendant la période où eurent lieu la plupart des activités répressibles du service de sécurité à Montréal.

Les révélations de la GRC et du gouvernement fédéral ont déjà permis d'apprendre l'existence de la perquisition illégale aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec en octobre 1972, le vol des listes de membres du Parti québécois en janvier 1973, le vol de bâtons de dynamite en avril 1972, l'incendie de la grange de la ferme du Petit Québec libre à Ste-Anne de la Rochelle en mai 1972 ainsi qu'une série de tentatives de recrutement d'indicateurs de police ou les menaces et la force physique ont été utilisées.

La commission McDonald, créée le 6 juillet 1977, par le gouvernement fédéral, a promis de faire toute la lumière sur ces activités et d'enquêter tant sur les activités des membres que celle des dirigeants de la GRC.

Le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, a aussi promis d'enquêter sur le rôle qu'ont pu jouer certains membres du cabinet, y compris les anciens solliciteurs généraux, MM. Jean-Pierre Goyer, Warren Allmand et Francis Fox, sans oublier Jean-Jacques Blais qui occupe aujourd'hui ce poste.

Lorsqu'il a témoigné devant la commission Keable en février 1976, M. Higgitt a raconté qu'il était improbable qu'il ait tenu dans l'ignorance M. Jean-Pierre Goyer au sujet de l'opération Bricole.

Pourtant M. Goyer, aujourd'hui ministre de l'Approvisionnement et des services, a affirmé en juin 77, qu'il ignorait tout de ce cambriolage aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec.

L'ancien commissaire a aussi laissé entendre que le gouvernement pouvait connaître la nature des opérations



Ce jeune taureau racé reçoit de petits soins d'un manucure, en l'occurrence son propriétaire, en vue d'un concours bovin dans le cadre du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, qui a lieu cette semaine au Stade olympique.

Cathédrale (ouverture illégale du courrier) ou PUMA (copier ou photocopier des documents à l'insu du propriétaire).

Par ailleurs, toujours devant la commission Keable, l'ancien solliciteur général, M. Warren Allmand, (aujourd'hui à la Commission et aux Corporations) a indi-

qué qu'il avait souvent demandé à la GRC si la police interceptait le courrier et que celle-ci l'avait toujours nié.

Selon l'ancien ministre des Postes, aujourd'hui solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, la GRC intercepte illégalement le courrier depuis les années trente.

## AUJOURD'HUI

A l'hôtel Richelieu à Montréal, colloque "Comment sauvegarder la condition non syndiquée de l'entreprise", organisé par le Bureau d'études du chef d'entreprises.

Au Château Frontenac à Québec, congrès annuel de l'Association des commissaires industriels du Québec. Thème: "Le commissaire industriel face à une société en mutation".

A l'Auberge des Gouverneurs à Trois-Rivières, congrès de l'Association des administrateurs des services hospitaliers de la province de Québec. Thème: "Une politique québécoise en matière de nutrition".

A midi à l'hôtel Windsor, M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, est conféré avec le déjeuner de la Chambre de commerce de Montréal.

A midi à l'hôtel Loews La Cité, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, est conféré avec le déjeuner de clôture du colloque sur la qualité des aliments.

A 17 h au Centre des congrès à Québec, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, est conféré avec les membres du groupe

"Prêt et Revenu".

A 18 h 30 à la Rotisserie Saint-Hubert à Laval, M. Jean Coalier, est conféré au dîner de la Société d'histoire de l'île Jésus.

A 19 h 30 au 1187, rue Bleury, rencontre "Vivre gai(e), ça vous regarde". Invité: M. André Jacques, psychologue.

A 20 h à l'Auditorium du Gesù, rue Bleury, conférence du Dr Henri Laborit, sur le thème "L'environnement et l'environné".

A 20 h à la salle E-0325 du pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, conférence de M. Jean-François Lyotard, de l'Université de Paris, intitulée "Imagination et paradoxe".

A 20 h au Centre hospitalier Côte-des-Neiges, conférence ayant pour titre "Voyagez avec votre dialyseur portable", organisée par la Fondation canadienne des maladies du rein.

Cliniques de la Croix-Rouge, à Sherbrooke, au manège militaire, de 13 h 30 à 21 h; à Montréal, à l'hôpital Santa Cabrini, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; au Cégep Ahuntsic, de 9 h 30 à 16 h.

## Marion raconte l'emploi de son temps après sa libération

Le contre-interrogatoire de M. Charles Marion, qui témoignait hier pour la cinquième journée au procès de Jeanne et Claude Valance, a surtout servi à préciser l'emploi de son temps depuis sa libération, à l'issue de ses 82 jours de séquestration dans sa cache souterraine de Gould, près de Sherbrooke.

Il y eut, bien sûr, sa longue convalescence à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke, où on l'avait tout d'abord conduit dans un état de malpropreté indescriptible, qui avait nécessité qu'on change l'eau de sa baignoire à sept ou huit reprises.

Dans les jours qui ont suivi, alors qu'il se sentait épuisé, perdu, découragé, démoralisé, M. Marion a eu droit à plusieurs visites de policiers, en plus d'avoir eu à rencontrer un journaliste de Québec pour l'éventuelle publication de son livre racontant l'histoire de son enlèvement et de sa séquestration.

Un soir, de connivence avec son gardien de la Sûreté du Québec, l'agent Guy Lessard, il emprunta l'auto de celui-ci et,

avec son fils Pierre, partit rencontrer son ami Fouquet. On se rendit à Stockes pour y prendre quelques consommations et regagner l'hôpital à la fin de la soirée.

À sa sortie de l'hôpital, M. Marion suivit les conseils de son médecin de se changer quelque peu les idées en changeant de paysages et, à cet effet hier, il a expliqué ses déplacements dans différents domiciles et aux États-Unis.

Plus tard, quand son livre fut publié, M. Marion donna une conférence de presse à Sherbrooke, fit certaines apparitions publiques dans des magasins et centres commerciaux, puis participa à des lignes ouvertes à la radio.

A une autre question précise des procureurs du couple Valance, accusé dans cette affaire d'enlèvement, de séquestration et d'extorsion dont M. Marion fut victime, on devait apprendre de celui-ci qu'il avait certes fait plusieurs déclarations à la police sur son aventure mais que le document écrit de 70 pages qu'il avait signé n'avait pas été rédigé par lui-même mais bien par les policiers.

Il a affirmé que cette signature avait été apposée en août ou septembre de l'année dernière mais, après un ajournement au cours duquel il a reconnu s'être entretenu avec son fils, il a plutôt souligné que, cet événement avait eu lieu en mai ou juin.

Le procès a ensuite été ajourné à ce matin.

Q

Moi un pollueur?

JAMAIS!

AQTE

**Jean-Marc CHAPUT**

*Aller au bout de soi*

21 et 22 novembre '78, 20h.30

SAINT-WILFRED-PELLETIER  
PLATEAU DES ARTS  
MONTREAL (Hauts) 1158 1771 - Renseignements: 842-2112

**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**

Début de la saison 1978-1979  
des déjeuners-causeries hebdomadaires

**LE MARDI, 24 OCTOBRE 1978**

**M. PIERRE-MARC JOHNSON**  
Ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre  
**Hôtel Windsor**  
12h30

Le public est admis  
**Billets à l'entrée \$10.**  
Des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée  
**\$90. (membres de la Chambre)**  
**\$100. (non-membres)**  
Renseignements: 866-2861

**Certificats de dépôts garantis de 5 ans**

10 1/4%

Intérêts payables annuellement  
Dépôt minimum: \$1,000.  
Autres dépôts disponibles à taux variés  
Pour de plus amples renseignements  
appelez votre courtier ou—

*La Compagnie de Fiducie Morgan*

**Montréal** — 1 Place Ville Marie, Suite 1440  
1-514-878-3861

**Toronto** — Toronto Dominion Bank Tower  
Suite 2710, Toronto Dominion Centre  
1-416-862-9860

**Calgary** — Shell Centre, Suite 3130  
400 — 4th Avenue, S.W.  
1-403-266-6252

Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

**LA COMPAGNIE DE**  
**Fiducie Morgan**  
au service des Canadiens depuis 1916

**NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE**

| 3         | 4                              | 7                           | 12 | 29                                                             | 31 |
|-----------|--------------------------------|-----------------------------|----|----------------------------------------------------------------|----|
| 6 SUR 6   | NOMBRE DE GAGNANTS<br><b>1</b> | PRIX<br><b>\$252,956.00</b> |    | NO COMPLÉMENTAIRE<br>S'APPLIQUANT<br>SEULEMENT<br>AU 5 SUR 6 + |    |
| 5 SUR 6   | <b>127</b>                     | <b>921.70</b>               |    |                                                                |    |
| 4 SUR 6   | <b>5046</b>                    | <b>64.40</b>                |    |                                                                |    |
| 5 SUR 6 + | <b>9</b>                       | <b>8,671.00</b>             |    |                                                                |    |

**GROS LOT**  
**\$100,000**  
**MINIMUM**  
**DIMANCHE**  
**VENTES TOTALES**  
**\$1,354,857.**

**6/36**

# Un dossier pour M. Bédard

Le conflit de la Commonwealth Plywood est entré la semaine dernière dans une phase nouvelle et, peut-être, décisive. Après les révélations percutantes faites à Québec devant la commission parlementaire, en effet, l'imbroglio juridique encore pendant devant les tribunaux et d'autres procédures sont, à certains égards, devenus anachroniques. On se demande comment juges et commissaires intervenant au dossier à un titre ou à un autre réussissent à rendre des décisions comme s'il n'était pas maintenant connu qu'une collusion est survenue entre des représentants de la compagnie et des représentants du syndicat de boutique suscitée ou ressuscitée dans la tristement célèbre usine de Sainte-Thérèse.

Aux yeux du public, par des manœuvres secrètes et totalement inacceptables, certains intérêts qu'il reste à identifier plus complètement, ont peut-être tenté de mettre en échec non seulement un syndicat légitime de la CSN, mais le code du travail et tout le processus régulier entourant les négociations au Québec. Une affaire de cette importance n'appartient plus au seul ministre du Travail ou à une commission parlementaire. Elle intéresse désormais au plus haut point le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard.

Un porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux laissait entrevoir hier un compromis auquel la CSN serait prête à souscrire. Le syndicat légitime fermerait les yeux sur les présumés actes irréguliers ou illégaux dont il a pu être victime, et se bornerait à signer, avec la Commonwealth Plywood ramenée à son point de départ, une convention collective en bonne et due forme. Le paradoxe ne manque pas de piquant. Le plus souvent, en pareils cas, ce sont les fautes présumées du syndicat ou de ses membres qui font l'objet, dans le protocole de retour au travail, d'une généreuse absolution patronale. Cette fois, au contraire, c'est la CSN qui passerait l'éponge sur le passé, accordant une amnistie générale à la compagnie et à ses douteux partenaires du syndicat de boutique.

En somme, même si elle a failli y laisser sa peau, la CSN mettrait honorablement fin à ce

douloureux et épineux conflit sans chercher à "casser le système" apparemment mis en place à Sainte-Thérèse par un certain nombre de représentants patronaux et "syndicaux". On comprend que la CSN songe d'abord et avant tout à donner aux employés de la Commonwealth Plywood la protection syndicale véritable et les conditions de travail décentes auxquelles ils ont droit en vertu de la loi.

On comprend aussi que cette centrale ne veuille point accrédi-ter la thèse suivant laquelle ses militants de Sainte-Thérèse cherchaient d'abord un affrontement idéologique avec la compagnie et que des "communismes", comme les appelle le président de la Commonwealth Plywood, usaient du syndicat pour ruiner l'entreprise et fomenter des troubles sociaux dans la région. La prudence de la CSN n'est pas un vain luxe: à voir certains incidents violents que n'a pas manqué d'exploiter la compagnie, on peut se demander si un prétendu "radicalisme" n'a pas fait le jeu du syndicat de boutique créé aux dépens de la CSN et sous son nom!

Au reste, il n'est que de lire l'ancienne convention collective et la nouvelle, tristes documents moyenâgeux qui jugent ceux qui les ont signés, pour trouver qu'il importe plus que jamais de sortir les employés de la Commonwealth Plywood des conditions de travail déplorables qui sont les leurs.

Mais l'intérêt public, n'en déplaise à la CSN, ne saurait se confondre totalement avec les intérêts des parties en cause, d'autant moins que ce conflit n'est pas un conflit ordinaire. Au Québec, que des grévistes cassent des vitres, que des scabs fonce-ent en autos dans des lignes de piquetage, voilà des excès répréhensibles sur lesquels néanmoins tout le monde souvent passe l'éponge, un peu comme s'il fallait tolérer une certaine rudesse sur la glace des relations de travail. Tel ne paraît malheureusement pas être le cas à la Commonwealth Plywood. Plusieurs observateurs se sont demandés et sont plus que jamais enclins à se demander si ce conflit n'a pas été un laboratoire, un terrain d'essai pour la mise au point de tactiques et de techniques juridiques visant à contourner sinon à saper les lois

et notre régime de relations de travail.

Certes, il n'est jamais interdit à un syndicat ou à un employeur de faire preuve d'imagination et d'astuce dans les négociations et les relations de travail. Mais quand la police, les tribunaux, le ministère du Travail, voire le gouvernement, sont utilisés et entraînés dans un imbroglio comme celui qui s'est développé à la Commonwealth Plywood, l'affaire en vient à dépasser les bornes du ministère du Travail. Le ministère de la Justice, gardien de l'intégrité et du fonctionnement de nos institutions policières et judiciaires, doit intervenir, scruter tous les faits connus, et prendre au besoin les moyens à sa disposition pour faire un exemple. Autrement, les conflits pourris vont se multiplier. En somme, si des amateurs de déstabilisation sont à l'oeuvre, le temps est venu de les ramener à l'ordre.

Me Marc-André Bédard devrait en particulier tirer certaines choses au clair. Quelle part dans toute cette affaire revient à la compagnie et à son président, M. William Caine, et aux dirigeants locaux de la CSN? Quelle part est attribuable à certains procureurs, notamment dans le versement de sommes d'argent au nom du syndicat de boutique? La Commonwealth Plywood avait-elle donné mandat à ses procureurs de payer ce genre de "frais"? Ou de savants juristes ont-ils pris sur eux de se lancer dans ce genre d'initiatives? La CSN ne demandera sans doute pas au Barreau de tirer ces choses au clair. Le ministre de la Justice, cependant, a le devoir de faire toute la lumière.

Les citoyens du Québec sont en droit d'attendre que la Sûreté, les tribunaux et les fonctionnaires qui sont impliqués dans les conflits de travail ne soient pas mobilisés de mauvaise foi. Les contribuables sont en droit d'exiger que les fonds publics ne soient pas gaspillés dans des guerillas et des impasses multipliées à plaisir sinon fabriquées de toutes pièces.

La violence est répréhensible d'où qu'elle vienne, mais la subversion du code du travail ne serait pas moins grave. Que Québec vide cette affaire.

Jean-Claude LECLERC

# M. Carter et la bombe à neutrons

La décision de M. Carter, annoncée mercredi 18 octobre par la Maison Blanche, de faire produire les éléments essentiels de la bombe à neutrons relève plus de l'affrontement psychologique que d'un nouveau virage du président américain. En revenant sur son intention de renoncer à la bombe à neutrons, M. Carter avait en effet clairement laissé entendre le 7 avril dernier que la production de cette nouvelle arme n'était plus qu'une journée. Il ne se renie pas aujourd'hui, l'ajournement n'impliquant pas l'abandon des travaux de recherche et de mise au point.

Pourquoi soulever publiquement cette épineuse question à la veille du départ du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et du chef en suris de la délégation américaine aux SALT, M. Warnke, pour Moscou, où ils doivent reprendre, les 22 et 23 octobre, avec M. Gromyko les négociations sur la limitation des armes stratégiques offensives? La coïncidence apparaît

pour le moins curieuse. Sans doute, les armes nucléaires tactiques, dont fait partie la bombe à neutrons, ne figurent-elles pas à l'ordre du jour des conversations de Moscou. Les deux sujets n'en sont pas moins voisins, et l'on sait la vigueur avec laquelle l'URSS, pour des raisons qui tiennent autant à la propagande qu'à des considérations proprement militaires, a dénoncé la bombe à neutrons.

En ajournant la production de ce dernier engin, M. Carter avait indiqué qu'une décision finale serait prise en fonction du degré de "modération" dont l'URSS ferait preuve dans ses programmes d'armement. En annonçant un nouveau pas dans l'option en faveur de la bombe à neutrons, il confirme de manière spectaculaire que cette modération ne s'est pas manifestée. Et, de fait, aucun progrès n'a été enregistré au cours des six derniers mois dans la négociation de Vienne sur la réduction des forces en Europe (MBFR). Ce serait plutôt un

mauvais présage pour les négociations SALT, domaine dans lequel Moscou aurait pourtant fait de réelles concessions.

Tout en admettant qu'il existe une continuité entre les décisions du 18 octobre et du 7 avril, il faut constater que la marche vers la production de la bombe à neutrons est maintenant à peu près irréversible. Ce n'était pas le cas, loin de là, jusqu'au printemps dernier, lorsque le président freina ses élans "pacifistes" devant l'émotion des milieux militaires, du Congrès et de certains alliés européens, de plus en plus inquiets par le renforcement de la supériorité des forces conventionnelles du traité de Varsovie.

La bombe à neutrons, appelée plus précisément "arme à effet de radiation renforcée", vise en effet à neutraliser les attaques de chars ennemis en tuant leurs équipages par des émissions de neutrons plutôt que par l'effet, beaucoup plus dévastateur, de souffle et de chaleur. La méthode per-

met d'utiliser des charges de moindre importance que s'il s'agissait d'armes à fission "normales", donc de réduire les dommages collatéraux sur les objectifs civils. Les adversaires de la bombe mettent en doute ces "qualités" de l'arme, affirmant notamment que son effet sur les équipages des chars est trop lent pour avoir une conséquence décisive sur la suite des opérations. Ils font valoir en outre que, en abaissant le "seuil" nucléaire, la bombe à neutrons n'en rend que plus "tentant", donc plus plausible, le recours aux armes atomiques.

Tout autre est l'avis des experts militaires américains et de nombreux dirigeants européens, rejoignant maintenant par M. Carter, pour qui on ne saurait concéder aux Soviétiques l'abandon définitif de cette arme sans obtenir d'eux une réduction du nombre de leurs blindés en Europe.

(Le Monde)

## INACTUALITÉ

# Aurons-nous l'axe Lévesque-Bourassa?

par Robert Décary

Au rythme où vont les choses, le Parti québécois aura du mal à célébrer, le 15 novembre prochain, le deuxième anniversaire de sa prise du pouvoir. Après les partisans de la première heure, les "indépendantistes", les "séparatistes", c'est au tour des "souverainistes" de s'inquiéter du courant "associationniste" qui détourne le premier ministre Lévesque de l'objectif premier de son parti.

A voir s'allonger la liste des compétences qu'un Québec souverain serait forcé de partager avec son associé canadien, à voir se préciser la question d'un référendum élastique qui pourrait être aussi bien parrainé par monsieur Ryan ou par monsieur Biron, il de-

vient évident que le gouvernement québécois a décidé de rester au pouvoir, quitte, ce faisant, à sacrifier chaque jour un peu plus le programme original du parti et à reconnaître que la conservation du pouvoir est d'avantage compatible avec l'association qu'avec la souveraineté.

Le pouvoir, lentement mais sûrement, rend M. Lévesque plus réaliste et plus prudent que certains des militants de son parti, lesquels croient encore qu'une économie peut vivre avec de l'argent de "monopoly" et qu'un gouvernement peut, à lui seul, contrôler le jeu des alliances.

Il est amusant, dans ce contexte, d'entendre l'ancien premier ministre Bourassa prôner une formule d'association consistant en une souveraineté

culturelle assortie d'une union monétaire avec le Canada et d'un Parlement commun. Cette formule est très voisine, c'est le moins qu'on puisse dire, de celle que préconise à mots couverts M. Lévesque, et les deux hommes se retrouveront peut-être sous peu, après une divergence de vues qui aura duré une dizaine d'années, sur la même longueur d'onde. M. Bourassa, qui a vécu l'expérience du pouvoir avant d'avoir pu compléter sa réflexion politique, et M. Lévesque, qui croyait avoir complété sa réflexion politique avant d'avoir vécu l'expérience du pouvoir, en seraient-ils arrivés à une vision identique de la réalité québécoise?

Il serait ironique que la "troisième voie" fut celle que proposeraient conjointement les deux grands adversai-

res de novembre 1976. Cela n'est pourtant pas impossible. Considérant les difficultés croissantes que connaît M. Lévesque au sein d'un parti qui a besoin, plus que jamais, de son leadership mais qui se méfie de plus en plus de ses compromis idéologiques, il n'est pas interdit de croire en la formation éventuelle d'un front commun groupant les péquistes les plus modérés et les libéraux, unionistes et créditistes les plus nationalistes.

M. Bourassa, qui n'a jamais écarté l'idée d'un retour en politique, serait en ce moment autant mal à l'aise dans un Parti québécois qu'à encore trop loin à ses yeux, que dans un Parti libéral qui, après réflexion, ne va pas assez loin. Peut-être, s'il attend encore quelques années, n'aura-t-il pas à choisir entre les deux.

## MEMOIRAGE

# Lettre ouverte au Vatican

par Louis-Paul Béguin

C'est avec une grande humilité que je m'adresse au Secrétaire d'Etat du Vatican en le suppliant de s'assurer que le nom du Saint-Père en français comporte bien le trait d'union d'usage. On reconnaît, j'en suis certain, le bien-fondé de ma requête qui, n'étant que linguistique, affecte pourtant tous les fidèles de langue française et, au premier plan, tous ceux pour qui la langue française est un patrimoine à soigner puisqu'elle est si apte à faire connaître et à exprimer la pensée de l'homme dans toute sa signification, selon un code établi tout au long des siècles passés où elle a tant rayonné.

Comme fille aînée de l'Eglise, la France a porté l'enseignement de celle-ci, fait de paix et d'amour, jusque dans les pays les plus éloignés. L'Eglise a pris racine en Amérique du Nord et a répandu au Canada et au Québec surtout, son message d'espoir en se servant de la langue française. C'est dans la langue de Bossuet et de Pascal que furent enseignés les Evangiles au Québec. C'est par cette langue et grâce à elle que l'Eglise a empêché que ne se modifiât l'identité profondément marquée de catholicisme de ses

enfants désormais seuls sur des rivages hostiles. Les fidèles du Nouveau Monde ont survécu grâce à l'Eglise catholique et romaine, en se rassemblant autour d'Elle et en gardant avec le langage de leurs ancêtres, le flambeau de leur foi.

Cette langue française, nous aimons encore qu'elle soit nôtre. On connaît trop l'inévitable destin d'un peuple prive de sa langue et les difficultés qu'il éprouve dans ce cas-là pour conserver sa religion. Cela explique pourquoi les Québécois ont toujours eu l'amour de leur langue et le respect de leur religion. C'est la raison pour laquelle ils veillent à ce que leur langue reste empreinte des qualités qui l'ont fait préférer par tant de peuples, qualités qu'elle tient du latin et du grec dont elle est l'héritière.

Le nom de Saint-Père a été par erreur diffusé par la presse francophone sous une forme étrangère, Jean Paul II, ce qui étonne un francophone habitué à lire tout prénom composé unifié en quelque sorte par une marque bien particulière à notre langue: le trait d'union. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les noms composés ne prenaient pas le trait d'union. (Je possède l'original d'un mandement de l'Evêque d'Amiens, daté

du 8 février 1735 et signé Louis François Gabriel). Mais de nos jours tous les prénoms composés prennent le trait d'union.

Est-ce trop demander que de souhaiter que le nom du Saint-Père s'ingère dans le courant même de la langue française, à l'instar de celui de Simon qui fut appelé Pierre par Jésus, et qu'on retrouve dans la Bible sous le nom de Simon-Pierre? Jean-Baptiste, le Précurseur, a aussi un nom composé, pour marquer son rôle; et en français, depuis longtemps son nom demande le trait d'union. Le mot grec "petros", d'où vint Pierre, ne servit jamais de nom d'homme avant que Jésus eût ainsi surnommé Simon, qui devint Simon-Pierre, puis saint Pierre. De nos jours, toutes les bibles du monde francophone moderne écrivent Simon-Pierre et Jean-Baptiste avec des traits d'union.

Les pressions, la vitesse de la vie à notre époque n'ont point permis que ceux-là qui annonçèrent la nouvelle de l'élection de Jean-Paul I<sup>er</sup>, prissent le temps de réfléchir au manque de continuité qu'ils signifiaient, pour l'Eglise de langue française, en traduisant littéralement la phrase latine que prononça Monseigneur Felici: "Carolus

(Karol)... qui sibi nomen imposuit Ioannem Paulum II." D'où les journalistes tirèrent: Jean Paul II. Il est vrai qu'en italien le nom du Saint-Père est Giovanni Paolo et non l'autre façon de dire, Giampaolo, façon agglutinée que le français emploie peu. Système bien spécifique, le français n'a pas à se conformer à une autre langue pour former le nom du pape. (La première partie du nom de Sa Sainteté sera, selon les diverses langues: Jan, John, Jean, Johann.)

Le nom choisi par le Saint-Père souligne la continuité, commencée avec Simon-Pierre et poursuivie jusqu'à Paul VI, Jean XXIII et Jean-Paul I<sup>er</sup>. Le numéro d'ordre (II) qui marque cette continuité est aussi l'évidence d'un nom nouveau, inspiré de ceux qui furent le bien-aimé disciple du Christ et l'Apôtre des Gentils. Le deuxième pape de ce nom est bien Jean-Paul, en français, pour tous ceux qui comme nous ont recité le Notre-Père et lu les Evangiles dans la langue française. Ecrit à la manière française, le nom du Saint-Père est Jean-Paul II, qui symbolise totalement et directement la position de Sa Sainteté à la tête de l'Eglise de langue française partout dans le monde.

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ Le théâtre subventionné

(Réponse à M. Jean-Paul L'Allier)

Pour un ex-ministre des Affaires culturelles, il me paraît bien clair que vous favorisez, avec un certain illogisme, les troupes de théâtre et les auteurs au détriment de la qualité littéraire et sociale des spectacles que les citoyens sont en droit d'attendre des premiers.

Vous manquez de logique quand vous dites: "Il serait préférable que l'aide financière que vous (M. Vadeboncoeur) gèrez soit accordée à des organismes pour l'ensemble de leurs activités, moyennant certaines conditions monétaires de nombre de créations, de personnes et de prestations culturelles antérieures."

Vous ajoutez: "En subventionnant les sociétés et les troupes de théâtre et non pas leurs productions individuelles, vous respectez le droit du public de choisir et de porter jugement en même temps que l'autonomie dont ont absolument besoin les artisans du développement culturel." Et

c'est ici qu'il me paraît que vous êtes illogique et sophiste. Vous parlez de liberté de choix. Mais comment voulez-vous que moi, du public, j'évite un navet quand, sous la garantie de l'approbation du Conseil pour la subvention, j'aurais acheté un billet et que je serais déjà dans la salle en train d'ingurgiter malgré moi un navet que le Conseil m'aurait dispensé de subir? L'auteur, le directeur et sa troupe se ficheraient pas mal du public une fois qu'ils auraient la subvention du Conseil et le prix de nos billets dans leur poche. Nous nous serions fait avoir de la belle façon. Le public veut avoir d'abord, non après coup, une certaine garantie par la subvention accordée à la pièce, que ses deniers ont été utilisés à bon escient et que la pièce a une vraie valeur, avant de faire la dépense personnelle supplémentaire de 3, 5 ou 7 dollars.

Vous dites que ce sont les contribuables, ceux qui paient "qui doivent juger et, pour juger, ils doivent voir". C'est vrai à tel point qu'ils ne veulent pas voir de navets, afin de

pouvoir porter leur jugement sur des oeuvres valables et non sur des navets. Et ils comptent sur le Conseil des Arts pour éliminer les navets.

Votre suggestion de subventionner directement les sociétés et les troupes de théâtre et non pas leur production, ouvre la porte à l'arbitraire absolu des directeurs et des auteurs.

Pour justifier votre opinion, vous faites appel constamment au respect des droits des créateurs.

Ici, une distinction s'impose entre la composition d'une pièce par un auteur et la diffusion dans les théâtres par le directeur et sa troupe. Autre chose, en effet, est le droit de l'auteur au respect de sa liberté d'écriture dans la composition de son oeuvre, autre chose le fait pour une pièce d'être admise au droit de subvention par l'Etat pour l'exécution de cette oeuvre par une troupe, fût-ce le TNM.

Gilbert CABANA

Pointe-aux-Trembles,  
2 octobre 1978

### ■ La paix de Sadate

Depuis la signature des "Accords du Camp David" le 17 septembre 1978, diverses réactions ont été enregistrées. Généralement l'opinion publique occidentale leur est favorable. Pourtant on se demande ces accords, l'on s'aperçoit et sans surprise aucune, qu'ils n'auront d'autres résultats qu'un traité séparé entre l'Egypte et Israël et que la paix au Moyen-Orient n'est pas pour demain. Car, tant et aussi longtemps que le problème fondamental de la crise n'a pas été réglé, tous les accords et toutes les résolutions sont voués à l'échec. J'estime qu'aucun accord ne peut mener à une véritable paix au Moyen-Orient quand il continue à ignorer les points suivants:

1) La reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

2) La reconnaissance de l'OLP comme unique représentant de tous les palestiniens, reconnu comme tel par tous les pays arabes à Rabat en 1974.

3) La participation de l'OLP à toutes les négociations et toutes les conférences relatives à l'avenir du peuple palestinien.

4) Le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés par la guerre en 1967.

Les "Accords du Camp David" ont une approche tout à fait contraire à ces principes et ressemblent étrangement à un traité séparé entre l'Egypte et Israël. En effet, l'intransigence d'Israël et son refus de reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien n'ont pas permis d'aboutir à un règlement global du problème. La position de Begin est demeurée la même, fidèle à son plan d'autonomie pour la Cisjordanie pour régler la question palestinienne. Ce plan, jadis rejeté par l'Egypte et tous les Arabes, ne fait que perpétuer l'occupation arabe. Les accords du Camp David sont venus confirmer ce plan tout en passant sous silence les hauteurs du Golan occupées par Israël.

A Camp David il y eut des concessions. Mais c'est bien Sadate qui a cédé. Car si Israël accepte de se retirer du Sinaï, l'Egypte ne retrouve pas pour autant son entière souverai-

neté sur l'étendue de son territoire national du fait des immenses zones démilitarisées et de la limitation de ses manœuvres. Par contre Begin gagne un traité qui lie les bras de l'Egypte, en plus des retombées économiques attendues par Israël. Begin (comme Sadate d'ailleurs) espère par là obliger les pays arabes à capituler après le retrait de l'Egypte du Front et à accepter les conditions dictées par Israël et bénites par Sadate. Calculer ainsi c'est mal connaître le peuple arabe qui, lui aussi, aspire à la paix mais pas à l'importer quelle condition. Depuis plus de trente ans de guerre et d'immenses sacrifices, il n'a jamais renoncé à sa souveraineté nationale sur son territoire. Ce n'est pas maintenant qu'il va le faire, car Sadate n'a pas été mandaté pour négocier à sa place à Camp David. Les ententes conclues là ne concernent que l'Egypte. C'est pour cela que je vois les accords de Camp David comme un traité séparé entre Begin et Sadate.

Jihad FARHAT

Montréal, le 4 octobre 1978

### ■ Sur le régime des rentes de l'Etat

En 1908, le gouvernement Laurier a voté une loi autorisant l'émission de rentes sur l'Etat en vue de la retraite. En 1960, j'ai dû adhérer à un contrat de rente, en vertu du plan de retraite de mon employeur. On ne m'a pas demandé mons avis là-dessus. On ne m'a pas demandé mon consentement.

Le taux d'intérêt de ces contrats a été de 3 1/2% de 1952 à 1957, de 4% de 1957 à 1964, et de 5% pour les nouveaux contrats depuis 1964. Depuis avril 1975, le taux d'intérêt est de 7%.

Je crois que ces taux ont toujours été inférieurs à ceux offerts par les banques et les compagnies de fiducie pour les certificats d'épargne, par exemple. Même les régimes d'épargne-retraite et les plans de pension privés rapportent plus d'intérêt.

Le gouvernement fédéral prépare actuellement une grosse campagne publicitaire en vue d'écouler des obliga-

tions d'épargne de \$75 milliards, avec un taux d'intérêt annuel de 9% après la première année.

Ce même gouvernement en 1975, a voté la loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'Etat fixant le taux d'intérêt annuel des contrats de rente à 7%. Le gouverneur en conseil peut quand même modifier ce taux d'intérêt. Je cherche présentement à confirmer l'intention du gouvernement de porter immédiatement ce taux à 8,9% ou à 9,5%.

La loi de 1975 a cessé la vente de nouveaux contrats de rente. Ce secteur gouvernemental doit effectivement diminuer en importance. Et pourtant on prévoit, pour l'automne de 1979, le transfert de 100 employés de cette division à Bathurst au Nouveau-Brunswick, dans des locaux troussés à construire.

Je propose que la loi sur le régime des rentes de l'Etat soit modifiée pour donner à

tout détenteur d'un contrat de rente, et à tout rentier, la possibilité de:

a) continuer son adhésion au régime  
b) demander, par écrit, que le total des versements, plus les intérêts accumulés, soient transférés à la caisse de retraite de son employeur, ou au régime d'épargne-retraite de son choix. Un rentier pourrait demander une évaluation de la valeur réelle de son contrat, pour établir éventuellement un nouveau contrat de rentes avec un organisme privé.

A mon avis, le gouvernement fédéral s'enrichit aux dépens de ses rentiers actuels et futurs.

1) en maintenant au taux d'intérêt de 7%  
2) en transférant inutilement cette division  
3) en prolongeant la vie du régime des rentes sur l'Etat.

Malcolm GULLEN

Ottawa, le 3 octobre 1978.

### ■ L'hermétisme pédagogique

Au cours d'une visite chez des amis, mon attention fut attirée par l'expression exceptionnellement sérieuse de Jean Claude, leur fils, qui était en train de faire ses devoirs.

Penché sur un bouquin mais les yeux dirigés dans le vide, il murmurait: Qu'est-ce que c'est? Mais c'est du chinois! Je n'y comprends rien!

Je m'approchai. Il était en train d'étudier sa "Mathématique 13" du niveau élémentaire et destinée aux enfants de onze ans.

Avec le désir de le dépanner je lui dis:

— Voyons ce qui t'embête. Il s'agit en fait, de trouver la base d'un système de numération dans lequel le nombre 52 s'exprimerait par 103.

Ne voulant pas lui donner la solution toute prête je lui dis: — Feuillette donc ton manuel tu y trouveras bien des définitions, l'exposé de la méthode à utiliser, des exemples gradués bien dosés... un manuel de classe est fait pour ça! — C'est ce que je suis en train de faire mais je me sens complètement mêlé! Linda (c'est son institutrice) m'a bien expliqué comment faire et il m'a semblé que j'avais compris, pourtant... je ne m'y retrouve plus!

Je pris le bouquin et l'examinai avec attention. Au bout

de quelques minutes, je me suis rendu compte pourquoi Jean Claude, pourtant considéré comme un garçon intelligent et studieux, avait été "mêlé". Le texte, quoiqu'enjolivé d'images et de dessins de toutes sortes — afin de paraître facile et attrayant, — ne recourait, en fait, qu'à des complications multiples et utilisait un jargon qu'on pourrait qualifier d'hermétique. Il n'est pas étonnant que son père, ingénieur, n'y comprenait pas grand-chose, ni son frère, finissant au secondaire V. Et que dire alors des pauvres petits garçons ou petites filles de onze ans!

L'hermétisme serait-il à la base d'une nouvelle approche pédagogique à l'élémentaire?

Une chose est certaine: une telle approche ne ferait que dégoûter une fois pour toutes des mathématiques, la plupart des enfants. D'ailleurs il est écœurant de les voir passer des soirées entières à convertir les nombres du système décimal au système à base 2, 3, 4... et vice-versa. On pourrait difficilement imaginer dans l'enseignement des mathématiques à ce niveau, une gymnastique plus futile et plus dépourvue de toute utilité.

René Thom, un savant bien connu par ses recherches de pointe dans les mathéma-

tiques contemporaines, prétend qu'un enseignement déficient de la mathématique est susceptible d'affecter l'équilibre intellectuel des enfants.

J'ose espérer cependant, que certaines innovations pédagogiques farfelues de la dernière décennie, ont dû développer chez nos enfants une immunité suffisante pour les protéger d'un hébètement autrement inévitable.

Victor SOULINE  
prof. de math. à  
l'Université du Québec

à Trois-Rivières  
Trois-Rivières Ouest,  
le 29 septembre 1978

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$60 par année, six mois \$33, trois mois \$21. A l'étranger: \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement serv. par la poste: \$61,50 par année. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

# A l'assaut d'une dictature: le Nicaragua

## 2) Une opposition sans visage

par  
**Claude H. Morin**

Les Somoza n'en sont pas à leurs premières confrontations avec l'opposition. En mai 1959, des adversaires effectuent un débarquement pendant qu'à Managua une grève est déclenchée; on réclame la démission de Luis Somoza; les rebelles se rendent au bout de deux semaines. Des escarmouches se produisent presque chaque année. Un affrontement aura lieu en janvier 1967, vers la fin de la campagne électorale: les combats de rue feront des dizaines de morts et le gouvernement fera le principal journal d'opposition. Des manifestations éclatèrent sporadiquement par la suite, surtout à l'approche d'élections. Les adversaires appartiennent généralement au parti conservateur. A partir de 1970, la lutte déborda pour de bon le terrain des affrontements partisans. En réponse à des assassinats, les étudiants organisèrent des protestations, des églises furent occupées; le clergé retire progressivement son appui au régime.

Entre-temps, le Front Sandiniste de Libération Nationale est devenu le fer de lance de l'opposition. Si par sa naissance en 1961 ce mouvement se révèle d'inspiration guevariste, il se nourrit aussi de l'exemple d'Augusto César Sandino, tour à tour journaliste agricole, mécanicien, mineur, puis chef de l'Armée de Défense de la Souveraineté Nationale, forte de 3.000 combattants, dont plusieurs volontaires de pays voisins; cette lutte d'abord anti-imperialiste, mais aussi anti-oligarchie compta des sympathisants au-delà même de l'Amérique latine. De tous les mouvements de guérilla, le FSLN est le plus ancien. Il a connu des revers (en 1963, en 1967), qui l'ont forcé à redéfinir sa stratégie. Que de fois Somoza a annoncé l'anéantissement du FSLN! Des embuscades en montagne, des détournements d'avion ou des enlèvements, des attaques contre des casernes venaient rappeler le caractère permanent de la lutte armée. Les combats se déroulaient surtout dans les montagnes du nord. En octobre dernier, l'offensive sandiniste prend un tournant; elle se porte vers les petites villes et inflige de lourdes pertes à la Garde nationale. Ses succès militaires lui valent des

adhésions ainsi qu'un appui majoritaire.

Un groupe politique se constitue rassemblant des intellectuels, des prêtres, des professionnels et des chefs d'entreprise: les "Douze" réclament la fin de la dynastie des Somoza. Ce groupe a la confiance du FSLN qui le considère comme sa direction politique. De son côté l'Union démocratique de Libération qui regroupe sept partis et deux centrales syndicales se prononce pour un dialogue incluant les sandinistes et axé sur l'instauration d'une démocratie. Son fondateur jouit d'un immense prestige. Membre d'une vieille famille liée au parti conservateur, Pedro Joaquín Chamorro a été de tous les combats contre les Somoza; il a même participé à l'invasion de 1959; à titre de directeur de La Prensa, il a dirigé des attaques de plus en plus vives et précises contre le caractère répressif et corrompu du régime, ce qui lui a valu des arrestations et la saisie de son journal, le seul organe à défier ouvertement Somoza. Bien vu de congressistes américains, ce progressiste modéré représentait la solution de rechange démocratique au somocisme. Son assassinat en janvier dernier a privé l'opposition de sa figure de proue. Il a déclenché la plus vaste mobilisation populaire de l'histoire centro-américaine; la grève décrétée par l'UDEL et soutenue par une partie du patronat a paralysé le pays pendant 15 jours. Les sandinistes reprennent l'offensive en dépit d'une intense répression qu'appuient des bombardements aériens. Somoza comptait sur les élections municipales du 5 février pour afficher un soutien populaire, les candidats de son parti étant les seuls en lice: le niveau d'abstention atteignait 80%. Cherchant à calmer l'opposition et à leurrer les Américains, il soumet le 5 mars un projet autorisant tous les partis, y compris les communistes, à élire leurs candidats aux élections présidentielles de 1981. La manœuvre échoue, puisqu'elle n'annonce ni le départ du dictateur, ni la réforme de la Garde nationale. L'opposition fait tache d'huile et s'organise. Le Mouvement du Peuple Uni prend corps autour de 22 associations syndicales, professionnelles, étudiantes et féminines. Un dialogue s'établit entre l'UDEL, le MPU et le Front Elargi d'Opposition auquel collabore surtout l'oligarchie anti-somociste. L'accueil triomphal fait aux "Douze" à leur retour d'exil, après une amnistie, révèle la popu-

larité des sandinistes.

Si tous s'accordent sur le départ de Somoza, des divergences apparaissent sur la formation du gouvernement. Certains secteurs de l'opposition bourgeoise avancent une formule qui exclurait à la fois les somocistes et les sandinistes. L'offensive récente du FSLN visait à bloquer cette voie. C'est en effet l'unique formule acceptable pour Somoza qui devra recevoir l'assurance que ses biens ne seront pas expropriés. Or les sandinistes et leurs alliés font de cette question l'article de base de leur programme de démocratisation et réclament la création d'une armée nationale au service des intérêts populaires. En revanche, le Front élargi ne propose pas l'expropriation et parle vaguement d'une armée nationale. L'appel à la grève générale visait à appuyer une solution sans Somoza ni le FSLN. Deux autres formules sont possibles: l'une prévoit la formation d'un gouvernement provisoire dans lequel le FSLN serait représenté par des membres du groupe des Douze; dans la formule préconisée par le FSLN ce gouvernement serait présidé par l'un des Douze. Cette voie confère une position dominante aux Sandinistes; elle n'était viable qu'à l'avenant d'une déroute militaire de la dictature. La solution intermédiaire rallie de bons appuis à l'intérieur, y compris parmi la bourgeoisie, et à l'extérieur, notamment au Venezuela.

Les contradictions internes de l'opposition ont donné à Somoza un champ de manœuvre non négligeable. Le clan Somoza (qui inclut une cinquantaine de chefs d'entreprise) contrôle sans doute les secteurs les plus lucratifs et les contrats publics, au grand dam des fractions bourgeoises exclues, mais le FSLN ne veut-il pas en finir "avec le capitalisme"? L'opposition bourgeoise a cherché jusqu'ici à exploiter à son profit la force militaire du FSLN, tout en redoutant que l'escalade ne débouche sur l'insurrection générale contraire à ses intérêts de classe. Les "coups de boutoir" combinés à la grève civile devaient suffire à abattre Somoza et permettre à la bourgeoisie de stabiliser un processus de démocratisation souhaitable en autant qu'elle ne risquait pas d'être débordée sur la gauche. Parallèlement elle a tenté d'infléchir la ligne politique du FSLN en favorisant la tendance la plus modérée, mais aussi la plus aventuriste. On peut reconnaître en effet trois tendances, reflet des origines

sociales des membres et des diverses stratégies adoptées depuis 1961. Le courant dit de la "guerre populaire prolongée" défend l'efficacité d'une guérilla rurale qui par sa durée faciliterait la conscientisation de la classe paysanne et ouvrière. La tendance "prolétaire", nettement minoritaire et sans consistance militaire, préconise la création d'un parti ouvrier comme vecteur de la lutte révolutionnaire; ou le prolétariat industriel ne représente que 12% de la force de travail. La tendance majoritaire, le "tiers", comprend beaucoup de jeunes bourgeois dégoûtés par les compromissions de leurs aînés. Son programme ne se réclame pas du socialisme et elle dit accueillir toutes les classes. Ses commandos de choc excellent dans les coups de force. La décision d'affronter la Garde nationale dans des batailles rangées relève d'un aventurisme; elle a exposé le FSLN à perdre sa position clé. C'était faire le jeu de l'opposition bourgeoise. On comptait bien sûr sur l'extension de la rébellion; or les armes et les munitions ont fait cruellement défaut aux "rebelles spontanés". On espérait surtout par l'étendue et l'intensité de l'insurrection provoquer une vague de défections au sein de la Garde, il y en eut, mais pas assez pour inverser la puissance de tir.

En dépit de très lourdes pertes, la Garde nationale a préservé son unité. Elle est de fait une garde personnelle dévouée aux Somoza et dirigée par eux; en luttant contre les sandinistes elle défend son statut privilégié. Car ceux-ci réclament sa liquidation. Elle se compose de 220 officiers et de quelque 5.000 hommes, dont la majorité sont des diplômés des écoles américaines. Somoza a embauché des instructeurs américains, brésiliens, sud-vietnamiens; un ex-nazi conseille la police. Des mercenaires guatémaltèques et salvadoriens sont venus récemment prêter main forte aux troupes nicaraguayennes. Les dépenses militaires atteignent 40 millions et sont quatre fois supérieures au budget de la santé. L'achat en Israël de 14 avions STOL a accru la mobilité de la Garde. A une armée équipée d'armes lourdes, de blindés, bien aguerrie et appuyée par une aviation, quelques centaines de guérilleros sandinistes n'ont pu opposer que des "muchachos" passés au combat avec un armement de fortune, telles ces "bombes de contact" constituées d'un pot de nour-

riture pour bébés rempli d'un mélange détonant. Sandino aurait comptait sur des adolescents, les palmazones, et sur des munitions artisanales: c'était il y a cinquante ans!

L'opposition civile a beaucoup attendu de Washington. The Nation considérait le Nicaragua comme l'épreuve décisive pour l'administration Carter de la sincérité de sa politique des droits de l'homme. Somoza s'est beaucoup plus préoccupé de l'attitude américaine que de l'évolution de la situation intérieure, sauf peut-être durant la dernière offensive sandiniste. Conscient des pressions qui s'exercent sur les congressistes, il a même retenu les services d'une grande agence publicitaire qui lui fabriquerait une image sympathique au public américain. Somoza a toujours manœuvré pour éviter de s'isoler derrière une formule acceptable aux Etats-Unis. La disparition de Chamorro, par exemple, a placé Washington devant une issue trop risquée pour qu'on lâche Somoza. Lors de la grève de février, le patronat, d'abord gagné à l'idée, aurait retiré son appui à l'instigation de l'ambassadeur américain préoccupé par la probabilité d'un dérapage.

Le Nicaragua est en effet une pièce maîtresse sur l'échiquier centre-américain. Traditionnellement "terre de passage", ce pays offre la possibilité de construire à coûts raisonnables un canal interocéanique sans esclaves. Par le traité Bryan-Chamorro, les Etats-Unis acquiesçaient en 1916 un droit exclusif sur cette voie. L'abrogation du traité en 1971, si elle a éliminé une vive source de contestation, n'a pas signifié la mort du projet, d'autant moins que sa viabilité constitue un bon moyen de chantage contre les menées de Panama. A cette considération stratégique s'ajoute un versant militaire. Le Nicaragua sert de pilier au système de défense centre-américain sous égide du Pentagone. Son armée compte le plus fort contingent de diplômés de l'Ecole des Amériques à Fort Gulick, ce symbole de la lutte anti-révolutionnaire.

La stabilité de la région repose sur un gouvernement nicaraguayen aligné sur Washington. Les Etats-Unis n'endosseront aucune formule qui puisse conduire à l'avenement d'un régime révolutionnaire. La formule acceptable suppose-t-elle la démission de Somoza? Le dictateur a ses appuis au Pentagone et au Congrès.

Ne réussissait-il pas en juin 1977 à faire annuler la suspension de l'aide militaire pour 1978 en achetant des congressistes (Kort, Granier, Frazer et consorts)? Il y a aussi ses longs états de services à la cause américaine. Le Nicaragua a servi de base d'agression contre le Guatemala d'Arbenz en 1954 et contre Cuba en 1961; une cinquantaine d'officiers ont combattu au Sud-Vietnam. Il abrite encore beaucoup de Cubains anti-castristes que Somoza embauche pour de sales besognes et qui dirigent son commerce de plasma sanguin. D'autre part, les présidents du Guatemala et du Salvador s'opposent à une démission de Somoza qui remettrait à l'ordre du jour, dans des contextes nationaux déjà fort tendus, l'illégitimité de leur mandat acquis au moyen de vastes fraudes électorales. Un Nicaragua démocratique pourrait fournir une base de repli et d'attaque des adversaires de ces régimes. Quant au Venezuela, à Panama et au Costa Rica, s'ils réclament le départ de Somoza, ce n'est pas par sympathie pour les sandinistes qu'ils prétendent appuyer, c'est que l'obstination meurtrière du dictateur pousse à la radicalisation de la crise et peut frayer la voie à une solution anti-capitaliste.

A court terme, il semble qu'on puisse s'acheminer vers une démission de Somoza. En cassant l'offensive sandiniste, Tachito a du même coup écarté l'obstacle qui empêchait une entente avec une opposition bourgeoise affaiblie par le recul momentané de la pression sandiniste (UDEL) et une autre qui a toujours considéré cette force comme une menace à ses intérêts. Le Front Elargi acceptait déjà au début du mois de ménager les biens de la dynastie somociste. La solution temporaire de la crise gravite en effet autour de cette question. Somoza sait par ailleurs qu'il a remporté une victoire à la Pyrrhus, car les sandinistes vont renouer avec leurs tactiques de harcèlement et leur stratégie d'une guerre d'usure. La sauvage répression en cours attisera la haine du peuple contre cette "brute sanguinaire". Il lui faut donc se ménager une sortie alors qu'il détient un espace de manœuvre.

On peut envisager une variante d'un scénario "à la dominicaine". Après l'assassinat du dictateur Trujillo en 1961, la présidence échut à l'un de ses ministres, Joaquín Balaguer, et la famille fut autorisée à emporter les centaines de millions résultant de la vente de la plus grande partie d'un immense patrimoine constitué à même le pillage et la corruption. Sauf que la situation tourna à la guerre civile en 1965 et qu'il fallut une intervention des *marines* pour rouvrir la voie à Balaguer qui conserva la présidence pendant douze ans. Dans ce cas Somoza démissionnerait au profit d'un homme jouissant de sa entière confiance, tel son cousin Luis Pallais Debayle. Mais les modalités de son retrait risquent de se révéler boiteuses pour l'opposition, puisque la solution s'annonce sous la forme d'un ravalement de façade. Il se pourrait enfin qu'il se contente, après avoir soumis le pays à un bain de sang, d'une libéralisation partielle de son régime; la formule a été maintes fois essayée dans le passé: elle n'a légué que la galerie internationale.

FIN

En guise de réponse à M. Louis Martin

## Le rôle des médias dans le processus politique

par  
**Vasco de Castro**

*Politologue, naguère professeur de science politique au niveau collégial, l'auteur achève la rédaction d'une thèse. Il commente dans ce texte (que nous avons dû amputer à cause de sa longueur démesurée) la récente communication de notre confrère Louis Martin, reproduite dans LE DEVOIR du 22 septembre.*

L'article de M. Louis Martin (discours présenté au congrès de l'Institut d'administration publique du Canada) sur la liberté et les pouvoirs de la presse en général développe un thème fort délicat d'autant plus qu'il est une des figures les plus en vue dans notre société. Son approche, ses analyses, ses explications sont parfois obscures, parfois contradictoires, jamais très claires. Le jeu de la nuance et de l'ironie nous empêche de saisir concrètement le fond de sa pensée ou nous induit à l'interpréter d'une façon que l'auteur lui-même peut considérer insidieuse. Est-ce à dessein? Quoiqu'il en soit, la thèse que ce journaliste défend paraît être:

1. — La presse, "les médias jouent, de l'avis des gens distingués, un rôle déterminant dans nos sociétés politiques non tant dans la mesure où ils sont indépendants des pouvoirs", (le sont-ils, oui ou non?) "mais dans la mesure même où ils participent à l'exercice de ces pouvoirs..."

2. — "Les médias peuvent témoigner des faillites dans le consensus social" (c'est peu clair) "en faisant état des crises, des tensions, à condition qu'ils se fassent en même temps les apôtres de ce consensus". Veut-il dire que les médias se trouvent ainsi à divulguer et à canaliser les opinions d'une majorité qu'ils ne sauraient en aucun cas contester de peur de se voir isolés, mal compris? Ou, peut-on en conclure, que les médias doivent tenir

compte de l'interaction qui existe entre le droit de libre opinion de la presse et le poids financier de ceux qui la font vivre (tirage, annonceurs, etc.)? Voulez-vous dire que le public, se voyant contredit, dépit, incompris, a tendance à se tourner vers les médias dont l'opinion serait plus conforme à la sienne? Encore là, on ne saurait pas très bien comprendre si M. Louis Martin considère cette "masse" trop conformiste (comment le déterminent-ils?), ou si le consensus auquel il se réfère est ou non contraire à la recherche de la vérité.

Tout en sachant que le journalisme est parfois l'art de dire sans dire, du jugement "sans préjugés", je m'étonne que M. Martin veuille nous faire croire que les médias ne sont pas "un pouvoir". Les reportages de M. Pierre Nadeau sont, à ce titre, plus qu'éloquents: la composition, le découpage, le montage qu'il fait ou fait faire de façon à présenter un sujet tel qu'il le voit (souvent sans le connaître) ou comme il veut que les téléspectateurs le voient, ce sont des atouts d'un pouvoir que, quiconque connaît le pouvoir de l'image et de la parole, n'oserait contester. Dernièrement, cet animateur présentait, en première partie de son programme, une analyse de la situation politique et économique du Canada. En deuxième partie, à titre de conclusion, il interrogeait le premier ministre Trudeau sans l'avertir au préalable que cet interview s'insérerait dans un reportage global qui lui était très défavorable. Le fait d'avoir avisé les téléspectateurs que le premier ministre n'avait eu connaissance de ce montage n'annulait en rien le but recherché. M. Trudeau n'avait pas le droit de réponse. Est-ce là une preuve d'indépendance et de pouvoir? Aux sots d'y répondre.

La sélection des nouvelles, la façon de les présenter est, convenons-le, entièrement du seul ressort du journaliste et du réalisateur. On n'est pas si dupe pour croire qu'on accorderait le même espace écrit dans la même page, le même temps d'antenne au bon moment, aux opinions

contraires à celles du journaliste et du journal. Certes, on en publie quelques-unes, juste pour ses professionnels. En effet, le droit de répondre aux journaux, stations de radio et de télévision dépend entièrement du bon vouloir des rédacteurs, réalisateurs et journalistes. Quant à la télévision, il n'existe même pas ou à peu près pas. J'ai moi-même envoyé deux livres opinions aux journaux, La Presse et LE DEVOIR, qui n'ont jamais été publiés parce qu'elles mettaient en doute la crédibilité du journaliste et la compétence du journal.

Ces exemples, peut-être trop personnels, prouvent néanmoins l'indépendance de la presse sinon son mépris pour cet idéal démocratique qui est, selon vous, son étiquette.

Qu'il s'agisse des nouvelles lues ou des programmes comme le vôtre, le seul pouvoir de poser des questions, d'orienter les débats, de minimiser les réponses ou de carrément les couper quand elles ne conviennent pas (je pense à la fameuse interview du prof. Léon Dion par Pierre Nadeau) est en soi un pouvoir aux conséquences illimitées.

Rappelons donc votre exemple sur les Cronkite, Peter Kent et Bernard Derome. Il me semble que votre argument est trop faible pour pouvoir constituer un appui à votre thèse. Ce n'est pas, en effet, en jugeant de l'air attristé de ces journalistes face aux réprimandes des politiciens qu'on peut conclure à l'inexistence de leur pouvoir réel. M. Spiro Agnew ou M. Trudeau (voyez-vous comment on peut dénigrer quelqu'un par des comparaisons peu flatteuses) n'apparaissent pas aussi souvent devant les téléspectateurs et n'ont pas, par conséquent, autant d'occasions que ces journalistes de faire valoir, directement ou indirectement, leur point de vue. Attribuez, comme vous le dites, étaient les politiciens, hommes d'affaires et autres personnalités qui devaient payer les farces grassouillantes de Mme Payette. On la craignait. Quoiqu'il en soit, le journaliste, animateur, vedette, qui se fait passer pour défenseur des opprimés, accusateur des oppresseurs, en somme, croisé de la justice récolte une approbation et un prestige qui lui profitent d'abord. Et cette dame devient ministre.

Discutons, maintenant, le rôle éducatif qu'avec justice vous attribuez à la presse. Or, lorsqu'on reconnaît aux médias ce rôle pédagogique, on leur reconnaît logiquement, le pouvoir non seulement d'informer mais encore de former. Vous l'affirmez d'ailleurs. Je vous cite: "Peut-être les médias sont-ils autant déterminés que déterminants" (voilà une proposition dont les compléments s'annulent) "lorsqu'il s'agit de l'orientation d'une société politique. Mais, idéalement, c'est moins par l'influence que les médias veulent avoir (quelle blague!) que par l'influence qu'ils permettent aux citoyens d'exercer sur le processus politique qu'on les tient essentielles au fonctionnement d'une démocratie". Le rôle des médias est, en effet, nécessaire à l'existence des démocraties. Qu'on ne m'accuse donc pas d'être contre la liberté de la presse. Cependant, comme on ne vit pas des situations idéales, ni à peu près, il convient d'établir la différence entre être et paraître. Ainsi, reconnaître que les citoyens peuvent exercer une influence quelcon-

que à travers les médias, c'est implicitement attribuer à ces médias une influence certaine, qu'elle soit ou non utilisée au profit d'autrui.

Il est très rare de voir un politicien devenir journaliste (à moins d'en avoir déjà été un), mais combien de journalistes deviennent politiciens. M. Keith Spicer l'a très bien compris et M. Ryan aussi. Remarquez, je n'ai rien contre le prestige que l'excellence et la droiture procurent à ces professionnels.

Dans une société comme la nôtre, les médias jouent un rôle si important, surtout les médias audio-visuels, si influent, si fréquent, si formateur qu'ils sont devenus un pouvoir. Et, au même titre que les autres pouvoirs et pour les mêmes raisons, ils doivent être surveillés, scrutés, évalués. Le cas échéant, ils deviendront déviateurs.

Une enquête approfondie sur la façon dont Radio-Canada rapportait les conflits de travail du temps de M. Bourassa et la façon, le temps et la couverture qu'elle leur accordait aujourd'hui pourraient peut-être démontrer le bien-fondé des critiques qui l'accusent d'être partielle. Le seul fait de décider de commenter une nouvelle plutôt qu'une autre, de braquer les caméras sur un événement, pour peu important qu'il soit, peut tout de suite soit gonfler, soit déformer son importance. Si, par exemple, les journalistes et ou les réalisateurs jugent que telle grève ne mérite que quelques lignes du téléjournal, intercalées au milieu de nouvelles d'autre teneur, la grève en question passera inaperçue. Si, par contre, le temps qu'on lui accorde comprend lecture de la nouvelle et reportage audiovisuel sur le vif (interviews aux grévistes, opinions des chefs syndicaux), alors la grève dont on parle deviendra un événement majeur. Je pense, en l'occurrence, à la manière disparatée dont la télévision - R.C. - a traité les conflits de travail de la United Aircraft et celui, actuel, de la Commonwealth Plywoods. Ou aux derniers conflits chez la Presse.

Non, M. Martin, le consensus dont vous parlez n'a jamais été vraiment une procédure ou une règle du journalisme. Et ce, parce que les journalistes savent que la "nouvelle-nouvelle" frappe plus que la nouvelle-développement. Connaissiez-vous ce fameux exemple qu'on donne dans les écoles de journalisme — si un chien mord un homme c'est un fait divers; si un homme mord un chien c'est la une —?

Quand vous prétendez, je vous cite, que "même LE DEVOIR se montrera beaucoup plus préoccupé de rassembler, de favoriser l'émergence d'un consensus, que d'affirmer des convictions", et, plus loin, "que la tentation de convaincre est plus grande que la tentation d'informer" vous nous offrez deux propositions contradictoires très significatives. En même temps, vous négligez de penser à l'attitude du DEVOIR lors de la crise d'octobre de 1970. Je ne la critique pas. Je la constate. Votre intelligence, votre probité, votre compétence ne sont pas en cause. Ce qui est en cause, ici, c'est la question de savoir ou pas, de comprendre ou non les véritables dimensions d'un pouvoir, le pouvoir des médias, dont les communications sont presque toujours à sens unique. Ou peut-être le comprenez-vous trop bien; ce qui vous oblige à choi-

sir la nuance pour mieux manier la lité.

L'association (voir votre assertion sur l'exercice concurrent du pouvoir des médias des autres pouvoirs) ou la dépendance du pouvoir des médias aux autres pouvoirs est très circonstancielle. L'indépendance n'est jamais formelle pour aucun de ces pouvoirs dans une société démocratique. Je sais, tout le monde le sait, que les propriétaires de ces médias peuvent exercer des influences indues. Que les pouvoirs économique et politique essayent aussi, de leur côté, de contrôler l'information ou de lui donner la couleur de ses raisons. C'est une la palissade. Par contre, les journalistes ont aussi un grand pouvoir: pouvoir de stimuler les mouvements d'opinion, pouvoir de créer la discussion, de la provoquer, pouvoir d'attirer vers leurs causes l'attention et la solidarité du public. En un mot, le pouvoir et l'indépendance des différents pouvoirs peuvent mutuellement s'annuler, sauf pour les cas d'atteinte à l'ordre public. Nous l'avons vu dans les cas du Watergate, des papiers du Pentagone, du cartel canadien de l'uranium, de la crise d'octobre, des élections de 1976, des enquêtes des multinationales, des procès de personnalités politiques, etc.

L'institution Radio-Canada avec ses cadres, ses positions protégées, ses amitiés particulières, ses parentés, ses familles influentes, est le meilleur exemple d'un pouvoir très indépendant, très prestigieux et très privilégié. Vouloir faire passer les journalistes pour des purs, c'est comme vouloir faire croire que le plus vieux métier du monde est symbole de luxure et de vertu.

Comme de raison, l'enquête du C.R.T.C. n'a mené à rien. En revanche, à toutes les enquêtes que la presse, avec raison, réclame ouvertes aux yeux et aux oreilles du public, celle du C.R.T.C. a été faite dans la plus grande discrétion.

A nos membres  
et futurs membres  
**CERTIFICATS  
DE DÉPÔTS  
GARANTIS DE**

**10%**

Dépôt minimum \$500.00

La Caisse d'Entraide  
Économique de Rouville  
491 Ste-Marie,  
Mariville, P.Q.  
tél.: 464-4411

Institution  
inscrite à la Régie  
de l'Assurance  
dépôts du Québec



### institut canadien de la retraite

Un colloque d'une journée, organisé par l'Institut Canadien de la Retraite, sur "Cofrentes" et les régimes supplémentaires de rentes sera tenu à l'Hôtel Bonaventure, à Montréal, le 6 novembre 1978 à partir de 8:30 h.

Reserver avant le 31 octobre en téléphonant à:  
Mademoiselle Lise Roussin 842-9772.

Fête annuelle des anciens du

**COLLÈGE MARIE-VICTORIN**

1er novembre

Tous les anciens, étudiants et membres du personnel, sont invités à la soirée des anciens, qui aura lieu au Collège, à compter de 20h. Entrée libre.

Pour renseignements: 325-0150, poste 281.

LETTRES  
AU  
DEVOIR

■ Georges Coulombe à la PdA

Le 4 octobre, à 17 h 30, à la salle-Port-Royal, le ténor bien connu Georges Coulombe inaugurer la série de récitals "Intermezzo" commanditée par la Banque Provinciale. Ce fut à la fois une triste comédie et un véritable fiasco. Et pourtant, l'an dernier, ce chanteur du bel canto avait donné un très beau récital.

Dès la première pièce, on se rendit compte — et lui aussi d'ailleurs — qu'il n'était pas en forme. Ayant de la difficulté à "placer" sa voix et après plusieurs fausses notes surtout dans l'aigu, il arriva de justesse à la fin de l'oeuvre dans un soupir de soulagement. Un mouvement de malaise parcourut l'auditoire. Puis, nous eûmes à subir des blancs de mémoire, des reprises, des explications saugrenues, des sorties en coulisse inusitées ou l'auditoire pouvait entendre ses élans de désespoir. L'excellente accompagnatrice Jeannine Lachance garda son

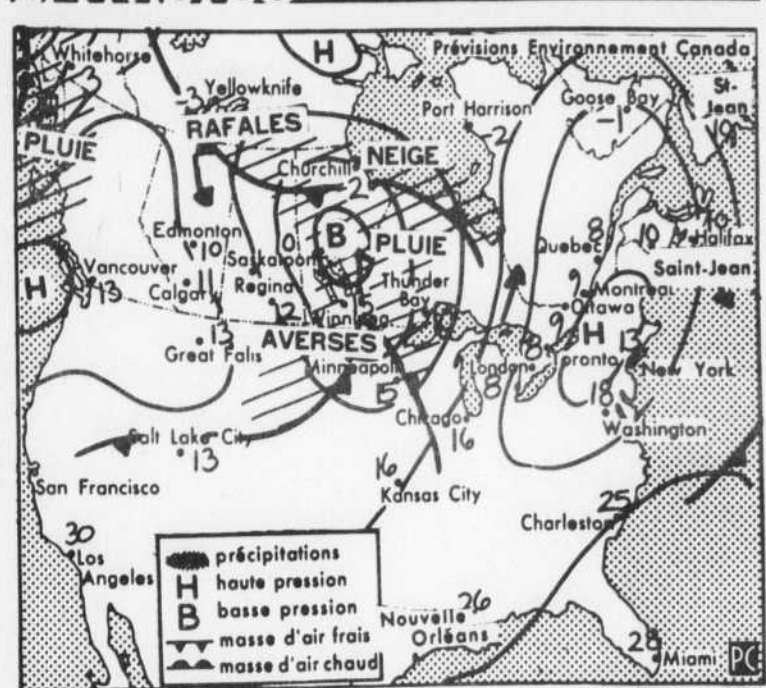
calme jusqu'à la fin. L'artiste était visiblement malheureux, se battant la coule, hochant la tête de gauche à droite, se pliant en deux de confusion tout en s'agrippant les genoux à pleines mains comme si l'effort vainement déployé lui avait déplacé la rotule! L'auditoire était mal à l'aise; plusieurs sortirent avant la fin. Le manège dura plus d'une heure, incroyablement et inexcusable.

À Paris, à Londres ou à New York, Georges Coulombe aurait été tout simplement hué. Le public canadien est bon enfant et lorsqu'il aime un artiste, il le lui fait sentir. Georges Coulombe a été continuellement applaudi.

Georges Coulombe possède une très belle voix. A lui de la bien soigner et de se rappeler qu'un artiste n'est rien sans public.

Claire BEAUDRY  
Montréal, le 10 octobre 1978

## LA MÉTÉO



Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux en matinée puis ennuagement graduel et vents modérés en après-midi. Maximum 6. Aperçu pour mercredi: averse.

Chibougamau, Haute Mauricie, Nord des Laurentides, Saguenay-Lac Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 5. Aperçu pour mercredi: ennuagement.

Sud des Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 6 à 8. Aperçu pour mercredi: ennuagement et moins froid.

Baie Comeau, Sept Îles, Rimouski, Gaspésie: dégagement graduel. Maximum 4. Aperçu pour mercredi: ennuagement.



## Les postiers

a insisté sur les qualités de ce médiateur, dont personne ne met en doute le sérieux et la compétence. M. Tremblay, ex-juge en chef de la Cour d'appel du Québec, est maintenant âgé de 66 ans.

Si le mandat donné à M. Tremblay semble très vaste, il ne fait pas de doute cependant que le gouvernement désire ardemment le retour au travail des postiers et que la partie patronale se montrera sans doute plus rigide tant que les postiers seront dans la rue.

M. André Ouellet disait hier matin entre autres que "les chefs syndicaux doivent comprendre que pour avoir une convention collective ils doivent gagner leurs membres à obéir à la loi". Une réunion entre le ministre et les représentants syn-

dicaux n'a duré que quelques minutes hier matin. Apparemment le syndicat voulait tout simplement reprendre les pourparlers directement avec M. Ouellet, mais ce dernier a répondu qu'il n'en était aucunement question.

Aux Communes, les conservateurs ont cherché surtout à faire dire au ministre de façon très précise si les négociations pourraient reprendre en présence d'un médiateur avant même l'abandon des lignes de piquetage. M. Ouellet s'est montré très prudent dans ses réponses en indiquant tout de même que l'initiative appartenait désormais au médiateur spécial.

Le député Otto Jolinek, conservateur ontarien, a sommé le gouvernement d'arrêter de jouer au chat et à la souris et de faire quelque chose pour retourner les postiers à leur travail. M. Ouellet et M. Lang tout en donnant l'assurance que des procédures judiciaires seront prises ont formulé l'espoir que les postiers allaient reprendre leur emploi volontairement.

A Montréal répondant à une requête du procureur général du Canada, le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure, a ordonné hier au Syndicat des postiers du Canada et à tous ses membres de cesser immédiatement leur piquetage aux abords de tout établissement du ministère des Postes, situé dans le district judiciaire de Montréal, et ce, dans un rayon d'un mille desdits établissements.

Cette injonction provisoire est valide jusqu'au 2 novembre prochain, alors que le tribunal sera appelé à étudier une requête pour une injonction permanente.

La décision du juge Lagacé empêche également d'inciter, encourager, favoriser ou autoriser, de quelque manière que ce soit, toute personne à poser les actes maintenant interdits aux postiers.

Mes Réjean Paul, Jacques Ouellet et Gaspard Côté, qui représentaient le procureur général du Canada, ont soutenu que le piquetage aux abords des édifices du ministère des Postes était "agressif", en ce sens que pour entrer ou sortir de ces mêmes édifices, des gens non impliqués dans le conflit devaient avoir souvent recours à la police.

On a également cité certains cas de jurisprudence pour démontrer comment le piquetage, à l'appui d'une grève illégale, comme c'est maintenant le cas aux Postes par suite de la loi votée la semaine dernière, a été déclaré lui-même illégal. Invoquant ensuite l'urgence de leur requête, les procureurs du gouvernement ont fait valoir que si le parlement a décidé de voter une telle loi, c'est qu'il a jugé que le service des Postes en était un essentiel et que la population y avait droit puisque c'est elle qui le paie.

De leur côté, les procureurs des postiers, Mes Paul Lesage et Louis-Claude Trudel, tout en faisant remarquer que la requête leur avait été signifiée moins de deux heures avant leur présence en Cour supérieure et qu'ils n'avaient donc pas eu tout le temps nécessaire pour se préparer à la débattre, ont également eu recours à la jurisprudence pour soutenir qu'une ligne de piquetage n'était pas nécessairement illégale parce qu'une grève l'était et que le piquetage était un droit différent de celui de faire la grève.

Ils ont également dit voir une certaine contradiction dans la requête des procureurs adresses quand ceux-ci prônent l'urgence de rétablir le service postal sans cependant demander le retour au travail.

Mes Lesage et Trudel ont enfin affirmé que le procureur général du Canada voulait cacher tout l'odieux de sa requête en ne demandant pas qu'on interdise carrément le piquetage mais qu'on limite plutôt celui-ci à un mille des établissements postaux. Pensant tout haut, les deux procureurs ont signalé que, dans l'esprit des autorités, on était loin d'être convaincu que le piquetage était illégal.

Enfin, en accordant l'injonction provisoire, le juge Lagacé a rappelé que normalement une grève légale donne le droit du piquetage. "Mais pour moi, a-t-il dit, la loi du 17 octobre du parlement fédéral fait qu'il n'y a plus de grève légale. Et si c'était urgent pour le législateur de passer cette loi, a-t-il conclu, je pense qu'il y a aussi l'urgence d'empêcher le piquetage."

## Anouar Sadate

gibles en Cisjordanie et à Gaza."

Cet aspect de l'accord a suscité des inquiétudes en Israël, bien que le chef de la délégation israélienne, M. Dayan, ait souligné que le lien en question était de nature politique et non juridique. La commission de la défense de la Knesset exige que le gouvernement lui fasse un rapport avant de renvoyer sa délégation à Washington. Au sein du parti

même de M. Menachem Begin, des voix réclament le rejet du projet d'accord et certaines personnalités du Parti national religieux, membre de la coalition gouvernementale, s'inquiètent.

C'est parce qu'il s'attendait à ces difficultés que le président du conseil a demandé à M. Dayan et au ministre de la Défense, le général Ezer Weizman, de revenir en Israël convaincre les hésitants au sein du gouvernement, supposent les observateurs.

A l'issue de sa réunion entamée hier soir, et qui se poursuivra aujourd'hui, le gouvernement israélien pourrait donc être amené à son tour à réclamer un examen supplémentaire de projet de traité mis au point par les négociateurs.

M. Dayan n'a d'ailleurs pas exclu cette hypothèse en indiquant que le gouvernement, à défaut d'accepter d'emblée le projet, pouvait en remettre en cause certains points sur lesquels un accord avait été obtenu.

On s'achemine donc vers une nouvelle phase de tractions au retour des négociateurs à Washington, en milieu de semaine.

A Washington, hier, les négociateurs égyptiens, israéliens et américains, qui mettent au point le traité de paix israélo-égyptien, ont examiné hier les "éclaircissements" demandés par le président égyptien.

Selon M. Sherman, porte-parole des trois délégations, la demande du président Sadate n'a pas surpris les négociateurs. Il s'agit, selon lui, d'une démarche normale dans le processus de la mise au point du texte. La demande d'éclaircissement du président Sadate, a-t-il souligné, ne constitue pas un refus.

En attendant l'approbation finale par le Caire et Jérusalem du préambule, des neuf articles et trois annexes du traité de paix déjà rédigés, l'attention est centrée à Washington sur la cérémonie de signature qui, sauf imprévu, devrait sceller le 19 novembre la première paix formelle entre l'Etat hébreu et une nation arabe.

L'optimisme affiché du côté américain, même lorsque les pourparlers de paix ont traversé une période délicate, la semaine dernière, persiste à Washington, où l'on ne semble guère noter la retenue observée en Israël comme en Egypte.

Une chose est désormais certaine: le président Carter, dont le rôle semble une nouvelle fois avoir été déterminant pour surmonter les embûches, se rendra au Proche-Orient pour la signature du traité, lors du premier anniversaire du voyage historique de M. Sadate à Jérusalem.

## L'épiscopat

gerait pas nécessairement la foi profes-

L'Assemblée des évêques souscrit à la mise sur pied de quelques écoles neutres — idée jusqu'à maintenant assez favorable au ministre de l'Éducation — puisqu'elle estime que "là où le réclame la population, il faudrait sans doute songer à implanter une école autre que catholique ou protestante".

Elle espère que cette question, qui touche les droits fondamentaux, correspondra à une volonté politique clairement exprimée, dans laquelle se trouveront "les moyens réalistes" de répondre aux attentes des citoyens.

Ce ne sont cependant pas ces considérations qui retiennent la plus large part de l'attention de l'Assemblée des évêques: elle souhaite d'abord que les chrétiens d'ici parviennent à une nouvelle cohérence, entre l'Évangile et la culture québécoise "en pleine effervescence". Il est temps que les valeurs que recèle la foi chrétienne soient mises à contribution dans les projets scolaires et sociaux, dit-elle.

Elle rappelle en outre que l'originalité de l'école catholique consiste à favoriser à travers les activités d'enseignement ou autres, l'éducation aux valeurs fondamentales proposées par l'Évangile.

L'Assemblée des évêques du Québec demande aussi une meilleure concertation des forces éducatives, c'est-à-dire de l'école, la famille et la paroisse; elle souhaite l'élaboration d'un projet d'éducation permanente de la foi et enfin elle relève de graves lacunes dans le domaine de la formation et du perfectionnement des maîtres.

À ce chapitre, les évêques estiment que l'Université et l'État doivent définir, de concert avec les diverses instances éducatives, les objectifs de formation initiale et de perfectionnement des maîtres, et analyser et élaborer des programmes vraiment appropriés aux attentes de la population. Elle parle ici d'une formation adéquate des maîtres "y compris ceux de l'enseignement religieux catholique".

L'Assemblée se prononce par ailleurs en faveur d'un accroissement des pouvoirs des commissions scolaires lesquelles demeurent selon elle un instrument favorisant la participation des parents, souhaitée. Le message des évêques insiste en effet sur le droit de regard et de parole des parents concernant les orientations pédagogiques de l'école et il affirme leur droit à l'école de leur choix.

On y parle aussi de la valeur de l'école privée qui jouit "d'un certain droit à l'existence".

Au sujet de la confessionnalité des écoles, l'Assemblée des évêques estime qu'il

## 24 octobre

par la PC et l'AP

Il y a 36 ans aujourd'hui, le 24 octobre 1942, les soldats britanniques lançaient une attaque contre les allemands, à El Alamein, en Egypte. Après un tir de barrage sur un front large de six milles, une brèche était pratiquée à travers les champs de mines et les pièges à tanks. La route de la Tunisie était ouverte, prélude à la libération de l'Afrique du Nord de la présence allemande.

1976 — Le cessez-le-feu au Liban est brisé par des combats au sud entre chrétiens armés par les Israéliens et les musulmans libanais.

1975 — L'ambassadeur de Turquie en France est assassiné à Paris.

1969 — Six morts au Liban lors d'affrontements entre l'armée et des manifestants favorables à la guérilla contre Israël.

1967 — Les installations pétrolières égyptiennes de Suez sont détruites par l'artillerie israélienne.

1964 — La Rhodesie du Nord devient une république indépendante, sous le nom de Zambie.

1962 — Les États-Unis font le blocus de Cuba.

1934 — Le mahatma Gandhi se retire du Congrès indien.

1929 — Effondrement à la Bourse de New York.

1795 — Partage de la Pologne entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

"faudrait bien éviter que le débat, déjà passablement passionné, ne se cristallise en attitudes militantes, et tourne finalement en querelles stériles".

## La désexisation

un long éloge du travail de l'ensemble des membres du CSF et en particulier de sa présidente, Mme Robillard, qui, incidemment, doit quitter son poste à la fin du mois.

M. Lévesque a particulièrement souligné le fait que Mme Robillard avait su, au fil des ans, donner une bonne crédibilité au Conseil de même qu'à l'ensemble des revendications féminines et a souhaité qu'elle demeure, dans d'autres fonctions, au service de la collectivité. A cet égard, la rumeur veut que la présidente du CSF ait accepté la présidence d'un autre organisme gouvernemental.

De son côté, Mme Robillard, qui avait déjà donné une conférence de presse le matin même à Montréal, a fait une courte présentation du livre vert en signalant que les femmes ne réclamaient rien de moins que l'égalité sociale et une participation égale à celle des hommes dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Elle a signalé que ce livre vert impliquait une politique interventionniste du côté du gouvernement et a dit que les femmes attendaient, tant du ministre responsable, Mme Lise Payette, que de l'ensemble du cabinet, une réponse ferme et positive en faveur de l'essentiel de leurs revendications.

Signalons que cette cérémonie, qui a été retardée d'environ 45 minutes à cause de l'absence du premier ministre, s'est déroulée en présence de nombreux ministres et représentants d'associations féminines.

## Nouveau-Brunswick

trop tôt pour analyser sa défaite mais il estime que c'est la candidature d'un indépendant dans Shippegan-les-Îles qui a fait la différence.

Ce candidat, un ex-libéral, a recueilli plus de 1.000 voix et les conservateurs ont de ce fait réussi à battre les libéraux dans cette circonscription pour la première fois depuis 60 ans.

M. Daigle est aussi d'avis que le ressentiment anti-libéral de la population canadienne ne l'a probablement pas aidé.

Les tiers-partis, qui n'avaient jamais réussi à faire élire un membre à l'Assemblée législative de Fredericton, ont fourni une vive opposition dans certaines circonscriptions et ont globalement connu des gains substantiels.

Le Parti acadien, qui prône la création d'une province acadienne indépendante, a notamment donné la frousse aux libéraux dans Restigouche ouest où le père Armand Plourde, curé de la paroisse de Kedgwick et candidat du PA, est venu à un cheveu de battre le député libéral sortant, M. Alfred Roussel.

Aux élections de 1974, le Parti acadien avait recueilli 1.5% des voix.

Hier, la compilation partielle des suffrages exprimés indiquait que le PA avait eu 4.3% des voix exprimées.

Le NPD, de son côté, a obtenu près de 7% des voix, en comparaison de 2.9% en 1974.

Les conservateurs ont perdu deux de leurs cinq ministres acadiens: MM. Omer Léger et Roland Boudreau, titulaires respectivement de la Pêche et des Ressources naturelles. Ils ont par contre remporté la victoire sur les libéraux dans Shippegan-les-Îles et au moins dans une circonscription de Saint-Jean.

De leur côté, les libéraux ont enfin battu les conservateurs dans le comté de Charlotte au sud, de même que Queens sud et Dalhousie dans le nord de la province.

Plusieurs des victoires d'hier l'ont été par des majorités de moins de 100 voix. Le leader du Parti acadien, M. Jean-Pierre Lantagne, a été défait par un libéral dans Négadoc-Chaleur, M. Pierre Godin, qui avait également comme adversaire le ministre des Ressources naturelles, M. Boudreau. C'est ce dernier qui avait arraché la circonscription aux libéraux en 1974.

Le chef de la faction du NPD au Nouveau-Brunswick, M. John Labossière, a aussi été battu dans Kent Centre.

Les premiers résultats de l'élection indiquaient que M. Hatfield serait reporté au pouvoir avec une majorité accrue. Une heure et demie après la fermeture des bureaux de scrutin, la Presse Canadienne annonçait la réélection du gouvernement conservateur.

C'est la première fois dans l'histoire du Nouveau-Brunswick qu'un gouvernement conservateur est reconduit

## Résultats des élections au Nouveau-Brunswick

23 octobre 1978

|       | Position des partis |      |
|-------|---------------------|------|
|       | 1974                | 1978 |
| PC    | 33                  | 30   |
| Lib.  | 25                  | 28   |
| NPD   | 0                   | 0    |
| PA    | 0                   | 0    |
| Ind.  | 0                   | 0    |
| Total | 58                  | 58   |

PC

dien avait recueilli 1.5% des voix. Hier, la compilation partielle des suffrages exprimés indiquait que le PA avait eu 4.3% des voix exprimées. Le NPD, de son côté, a obtenu près de 7% des voix, en comparaison de 2.9% en 1974.

Les conservateurs ont perdu deux de leurs cinq ministres acadiens: MM. Omer Léger et Roland Boudreau, titulaires respectivement de la Pêche et des Ressources naturelles. Ils ont par contre remporté la victoire sur les libéraux dans Shippegan-les-Îles et au moins dans une circonscription de Saint-Jean.

De leur côté, les libéraux ont enfin battu les conservateurs dans le comté de Charlotte au sud, de même que Queens sud et Dalhousie dans le nord de la province.

Plusieurs des victoires d'hier l'ont été par des majorités de moins de 100 voix. Le leader du Parti acadien, M. Jean-Pierre Lantagne, a été défait par un libéral dans Négadoc-Chaleur, M. Pierre Godin, qui avait également comme adversaire le ministre des Ressources naturelles, M. Boudreau. C'est ce dernier qui avait arraché la circonscription aux libéraux en 1974.

Le chef de la faction du NPD au Nouveau-Brunswick, M. John Labossière, a aussi été battu dans Kent Centre.

Les premiers résultats de l'élection indiquaient que M. Hatfield serait reporté au pouvoir avec une majorité accrue. Une heure et demie après la fermeture des bureaux de scrutin, la Presse Canadienne annonçait la réélection du gouvernement conservateur.

C'est la première fois dans l'histoire du Nouveau-Brunswick qu'un gouvernement conservateur est reconduit

pour un troisième mandat. Le leader national du parti conservateur, M. Joe Clark, a manifesté sa satisfaction en apprenant la victoire de M. Hatfield.

"Je suis très encouragé par la réélection de M. Hatfield à un moment où la nation a besoin d'un homme de son talent et de son expérience pour nous aider à résoudre les problèmes nationaux", a-t-il déclaré.

M. Joseph Daigle, qui est à la tête du parti libéral depuis quelques mois seulement, a choisi hier soir de ne pas commenter sa défaite tant qu'il n'aura pas pu en analyser les causes.

Selon lui, la prolifération des candidats dans les circonscriptions n'a sûrement pas aidé les libéraux.

Une fois les résultats connus avec plus de détails, les libéraux et les conservateurs se sont retrouvés avec presque exactement le même nombre de voix. Une compilation de 99.2% des suffrages exprimés donnait 145,341 voix aux conservateurs et 145,220 aux libéraux, avec chacun 44.5% du vote populaire.

Le NPD avait 6% du vote populaire, le PA 4%, les candidats indépendants 1% seulement.

À la dissolution de l'Assemblée législative, les conservateurs avaient 30 sièges, les libéraux 24 et quatre autres étaient vacants. Les libéraux ont réussi à prendre six sièges aux conservateurs, ces derniers en ont pris trois aux libéraux et 49 autres sièges n'ont pas été affectés par le scrutin d'hier.

M. Daigle, le chef libéral, a été le premier candidat dont la victoire a été annoncée hier tandis que M. Hatfield a dû attendre plusieurs heures dans sa circonscription de Carleton-Centre avant d'être certain de sa victoire personnelle. M. Hatfield a obtenu, 2,043 voix hier en comparaison de 2,033 en 1974.



Fiducie du Québec

## Le Fonds Desjardins Hypothèques...

un mode d'épargne sûr, rentable, flexible et polyvalent

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point un vaste choix de modes d'épargne, parmi lesquels le Fonds Desjardins Hypothèques.

## Un mode d'épargne sûr

Les sommes investies dans le Fonds Desjardins Hypothèques sont mises à la disposition de gens désireux d'emprunter pour construire ou acheter une maison. Le placement en première hypothèque, c'est une valeur sûre. Votre argent est en sécurité.

## Un mode d'épargne rentable

Le taux d'intérêts des placements hypothécaires est toujours des plus élevés. Depuis 1976, le revenu net du Fonds Desjardins Hypothèques a été supérieur à 9% et il n'y a pas de frais d'adhésion ni de retrait.

## Un mode d'épargne flexible

Le dépôt initial est de \$500 et vous pouvez déposer quand vous le voulez des montants additionnels (minimum \$50). Les intérêts sont payés ou ré-investis tous les trois mois. Enfin, vous pouvez effectuer mensuellement des retraits et ceci sans frais.

## Un mode d'épargne polyvalent

Le Fonds Desjardins Hypothèques est la formule toute indiquée pour les grands projets, voyages, meubles, chalet ou tout simplement pour épargner. Il peut également être utilisé comme véhicule de placement dans le cadre d'un plan enregistré d'épargne-retraite ou logement.

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur le Fonds Desjardins Hypothèques. Pour obtenir ce dépliant ainsi que le Prospectus par l'entremise duquel nous pouvons vous offrir le Fonds Desjardins Hypothèques, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec  
Service à la clientèle, Modes d'épargne  
1, Complexe Desjardins  
C.P. 34, Succursale Desjardins  
Montréal, Québec  
H5B 1E4  
(514) 281-8840

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

La Fiducie du Québec...  
pour un choix de modes d'épargne

desjardins

## AFFAIRES SOCIALES

■ **Centraide: collaboration des banques**

Le président de la campagne Centraide-Montréal a déclaré hier que le conflit aux postes ralentit considérablement les rentrées de fonds. Aussi l'organisme a-t-il obtenu la collaboration des banques à charte, de même que celle des Caisses populaires. Les citoyens sont invités à déposer leurs dons à ces endroits. M. Côté encourage également les salariés à souscrire par le biais des dons déduits à la source de leur salaire, une formule qui devrait être en mesure d'assurer d'ici quelques années la survie de Centraide. La campagne se termine dans une semaine et hier midi le total des souscriptions s'élevait à \$8,520,000 sur un objectif de \$11,6 millions.

■ **Manifeste des retraités**

Des membres de différentes associations de groupes de personnes âgées qui participent au mouvement du Manifeste des retraités ont jeté les bases d'un comité provincial de coordination de la lutte pour la transformation des conditions de vie des retraités au Québec. Ce nouvel organisme a reçu le mandat de diffuser et produire les manifestes qu'il publie. Un premier manifeste sur la situation économique des retraités a été publié en novembre 1977, un deuxième portera sur le logement et les services aux personnes retraitées. De plus, le comité est mandaté pour préparer les assises d'une organisation de défense et de promotion des droits des retraités, organisation autonome et représentative du troisième âge dans chacune des régions du Québec. Enfin, le comité s'occupera de faire circuler l'information relative aux manifestes entre les régions et de recruter de nouveaux groupes de retraités dans toute la province.

■ **Résidence des jeunes de Sorel compromise**

A moins d'une intervention rapide du ministère des Affaires sociales, la Résidence des jeunes de Sorel ne sera plus en mesure d'assurer des services en réadaptation à une cinquantaine de personnes handicapées et cela à compter de janvier 1979. La récente subvention accordée par le MAS, de l'ordre de \$35,000, ne suffira pas à maintenir les activités. Les responsables réclament donc, dans un mémoire soumis au ministère, le statut d'atelier protégé ou de centre de jour permanent pour les jeunes. On fait aussi valoir que l'atelier protégé le plus près est celui de Flèche de Fer à Saint-Hubert et qui est situé à 50 milles de Sorel. Fondée en 1964, la corporation de la Résidence des jeunes de Sorel a constamment orienté ses efforts vers un même objectif, soit celui d'assurer le mieux-être des handicapés de la région.

■ **Campagne du coquelicot**

La campagne du coquelicot organisée chaque année par la Légion royale canadienne du 1er au 15 novembre, "traverse une période extrêmement difficile". C'est du moins le message transmis par le nouveau président, M. Robert J. Lang qui rappelle que les locaux ont été incendiés à la fin de l'année dernière causant la perte de la plupart des dossiers et des listes de donateurs. A cet effet, M. Lang, de même que Mgr Charles Beaudry, président des noms spéciaux, invitent les citoyens à souscrire personnellement en se rendant au 3530, avenue Atwater, bureau 225. Advenant la reprise du service postal, les souscriptions peuvent être adressées à la Campagne du coquelicot, C.P. 6667, succursale "A", Montréal, H3C 3L4. Les fonds recueillis viennent en aide aux anciens combattants.

■ **La ville et les marginaux**

Le journal *Feux Verts* vient de publier un numéro spécial sur la perception de la ville pour les marginaux. Les articles soulignent entre autres que la ville n'accorde pas de place aux enfants, aux femmes, aux handicapés, aux immigrants, aux personnes âgées et l'espace urbain est pourtant aussi vital pour ces catégories de citoyens que pour tout autre.

On peut s'abonner à *Feux Verts*, à raison de \$3 par année (six numéros) en téléphonant à 389-1455.

■ **Besoin de bénévoles**

Le Service bénévole de Montréal, membre de Centraide, dont la fonction est de placer les bénévoles dans les organismes qui lui en font la demande, fait un appel pressant à toutes les bonnes volontés. Tous ceux qui peuvent consacrer quelques heures par semaine à rendre service à leurs semblables moins favorisés, sont invités à communiquer avec le service, à 866-3351. A titre d'exemples, voici quelques-unes des demandes les plus récentes: commis de bureau pour aider des non-voyants... traducteur de procès-verbaux, d'assemblées, de déliants pour un organisme ayant une portée internationale... des visiteurs pour des personnes souffrant de handicaps physiques... une "grande sœur" pour s'occuper d'une fillette vivant en foyer nourricier, etc. On peut également offrir ses services en téléphonant à 254-5341.

— Marie Laurier

## Jean-Paul II, pape de la détente internationale

CITE DU VATICAN (d'après AFP) — Contrairement aux pronostics pessimistes, Jean-Paul II entend être le pape de la détente internationale.

Dans les couloirs de la curie romaine, on citait, lundi soir, Mgr Agostino Casaroli, père de "l'Ostpolitik" vaticane, comme un des deux candidats envisagés pour la secrétairerie d'Etat.

S'adressant à 121 missions officielles étrangères, le premier pape polonais de l'Eglise a confirmé son désir d'étendre son réseau diplomatique, dans toute la mesure où il sera accepté. L'Eglise peut contribuer à l'unité du monde "et c'est aussi pour cela que le

Saint-Siège établit des relations avec chacun de vos gouvernements", a-t-il dit en français.

Cinq délégations représentaient les pays socialistes sans relations officielles avec le Saint-Siège: Pologne (représentée par le chef de l'Etat), URSS (ambassadeur en Italie), Hongrie et RDA (vice-présidents du conseil), Tchécoslovaquie (ambassadeur).

Le Vatican a déjà des rapports diplomatiques avec Cuba et la Yougoslavie.

Dimanche, Jean-Paul II avait presque crié, du parvis de Saint-Pierre: "n'ayez pas peur: ouvrez toutes grandes les portes au Christ, ouvrez les

frontières des états, les systèmes économiques et politiques...". Cette phrase fait la manchette de "l'Osservatore Romano" de lundi soir.

Déjà, vendredi, s'adressant au corps diplomatique accrédité au Vatican, il disait en français: les relations diplomatiques "ne manifestent, de notre part, non pas nécessairement l'approbation de tel ou tel régime", mais "une volonté de dialogue avec tous ceux qui sont légitimement chargés du bien commun de la société". En d'autres termes, le pontife dit aux états: "Je vous tends la main". A eux maintenant de jouer. S'il réussit, il aura prouvé que le

"pape venu de l'Est" aura mieux que connu que n'importe qui la façon de traiter avec l'Est. A ce jour deux réponses assez encourageantes sont parvenues. A Moscou, l'agence "Novosti" a souligné que le pape "peut contribuer à la solution de nombreux problèmes internationaux". A Varsovie, "Zycie Warszawy"

remarque que l'autorité morale de l'Eglise catholique "devrait être mise au service de la paix, le plus grand bien de l'humanité".

D'autre part, Jean-Paul II a secoué le protocole en invitant à déjeuner tous les évêques polonais présents à Rome, et plusieurs pèlerins de son pays, à l'auberge du Vatican, "l'Hô-

tellerie de Sainte-Marthe".

Habituellement, un pape n'invite pas ses hôtes au restaurant. Mais Jean-Paul II a préféré ce cadre pour déjeuner avec une soixantaine de Polonais venus à Rome pour la cérémonie d'inauguration de son pontificat. Parmi les invités, figurait le cardinal Stephan Wyszyński.

## Satellites: Mme Sauvé souligne l'importance de la collaboration industrie-Etat

La clef de la réussite du programme spatial canadien réside dans l'étroite collaboration entre le gouvernement canadien et l'industrie a affirmé hier le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé devant plus de 400 experts du monde entier réunis à Montréal pour le 4ème colloque international sur les télécommunications numériques par satellite.

Mme Sauvé, qui parlait à l'ouverture de ce colloque de trois jours, à Montréal, a affirmé que le Canada, qui s'inscrit à l'avant-garde de l'ère spatiale, se trouve également à la fine pointe de la technique de transmission numérique par satellite, technologie relativement nouvelle qui laisse entrevoir d'intéressantes diminutions de coûts, une plus grande souplesse ainsi qu'une meilleure qualité des services offerts au public.

"Les possibilités du secteur spatial au cours des deux prochaines décennies engendreront, selon toutes prévisions, des revenus de l'ordre de plusieurs milliards de dollars", a dit Mme Sauvé, qui a cependant ajouté que la commercialisation des systèmes devra faire face à une farouche concurrence, surtout au cours des prochaines années. C'est pourquoi, elle estime, qu'il sera de plus en plus important que les gouvernements et l'industrie travaillent de concert à la planification de la politique et de la stratégie industrielles.

Mme Sauvé a dit que la récente injection d'une somme de \$20 millions pour aider à l'expansion du Laboratoire David Florida dans la région d'Ottawa, visait à assurer au Canada un centre national d'essai et d'assemblage final de satellites de télécommunication et de sous-système spatiaux.

Ainsi donc, le Canada sera en mesure de développer ses capacités d'entrepreneur principal et de créer quelque 1.500 nouveaux emplois surtout pour les jeunes, qui ont acquis une formation dans les techniques de la télécommunication. Ce programme devrait permettre de plus de doubler au cours des trois prochaines années le nombre d'emplois dans ce secteur de l'industrie spatiale canadienne.

"Nous recherchons avant tout à renforcer le secteur de la recherche et du développement, à stimuler l'industrie et

à créer de nouveaux emplois dans les domaines de technologie très spécialisées", dit Mme Sauvé.

Le ministre des Communications ajoute: "Nous sommes aussi d'avis qu'il est nécessaire de transférer à l'industrie les techniques mises au point par les chercheurs du ministère des Communications. Nous sommes fiers, à juste titre, des 40 sociétés et plus qui participent d'une manière ou d'une autre, à la fabrication de systèmes spatiaux".

Le Canada a été l'un des premiers pays au monde à utiliser la nouvelle technique de la transmission numérique avec ses sociétés téléphoniques au début des années 60. De plus Téléat, la société canadienne qui exploite le système national de télécommunication par satellite, s'engage

résolument dans cette voie. En effet, en 1980 avec le premier des satellites ANIK-C, Téléat assurera l'acheminement de télécommunications verbales par voies numériques entre dix des plus grandes villes du Canada.

Ce colloque international comportera 51 exposés faits par autant d'experts de réputation mondiale. Onze pays sont représentés, dont les Etats-Unis, le Japon, la France, la République fédérale d'Allemagne, d'Italie, la Grande-Bretagne ainsi que l'Agence spatiale européenne.

On traitera des techniques numériques de transmission par satellite de la voix, de l'image et des données qui devraient permettre d'améliorer la qualité des services nationaux et internationaux de téléphone, de télédiffusion et de téléinformatique.

## CPAIR VA AU BOUT DU MONDE POUR VOUS

L'ORIENT

Dorval-Toronto à 7h30 le matin  
Toronto-Vancouver sans escale en 747.

A Vancouver, correspondance 747 sans escale vers Tokyo, les mardi, mercredi, vendredi et dimanche.

A Tokyo, profitez des correspondances d'autres lignes aériennes vers Séoul, Manille, Bangkok et Singapour.

Et trois fois par semaine, notre vol 747 vers Tokyo se rend jusqu'à Hong Kong.



Les gens d'affaires qui font le long trajet de Montréal en Orient désirent tout le confort possible.

Pour votre bien-être, CPAir vous transporte en 747 sur la plus grande partie du parcours, soit depuis Toronto à l'aller et jusqu'à Toronto au retour.

Vous saurez apprécier l'ardeur de notre personnel à votre service. Et nous prenons soin de vos bagages comme pas un.

Quant aux repas à bord de nos avions, est-il besoin d'en parler? L'excellente réputation de CPAir n'est plus à bâtir.

## Affaires et plaisir

Renseignez-vous sur notre forfait excursion *Les Splendeurs de l'Orient* IT8CPITT001. Un itinéraire des plus fascinants! Le Japon, Hong Kong, Bali en Indonésie, Singapour, Bangkok et Manille. Au retour, séjour aux îles Hawaï. Accompagnateur d'expression française pendant tout le voyage, depuis Montréal.

En collaboration avec les Lignes aériennes japonaises.



Appelez votre agent de voyages. Ou encore, si vous êtes dans la région de Montréal, communiquez avec CPAir: 931-2233. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais.

CP et  sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

On vole à votre service

CPAir

Le monde de CPAir à votre portée: Canada, Europe, Mexique, Amérique du Sud, Californie, Hawaï, Fidji, Australie, Orient.

nous vous recommandons l'achat des

## OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

ÉMISSION 1978/1979

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS

9.25%

INTÉRÊT RÉGULIER OU COMPOSÉ  
(limite \$30,000.00)

MOLSON, ROUSSEAU &amp; CIE LIMITÉE

MONTREAL  
866-1551  
Maurice Dupont

QUEBEC  
683-2965  
Georges Lamothe

DES  
QUATRE COINS  
DU MONDE■ Rationnement de l'alcool  
au Groënland

COPENHAGUE (Reuter) — Le Conseil national du Groënland — où l'alcoolisme constitue un problème chronique — vient d'adopter un système de rationnement de la consommation des boissons alcoolisées, qui entrera en vigueur le 1er janvier. En vertu de ce système, qui prendra la forme de l'attribution de 72 coupons par mois à chaque Groënlandais âgé de plus de 18 ans, une bière vaudra par exemple un point (ou un coupon), une bouteille de vin six points, et une bouteille de spiritueux 24 points. Les coupons ne seront valables qu'un mois. Ils devront être remis également dans les restaurants où les boissons seront consommées.

■ Sept asphyxiés dans une  
caravane

LUCERNE (Reuter) — Sept personnes, dont quatre enfants originaires d'Espagne et d'Italie, ont péri asphyxiées hier dans une caravane près de Lucerne, en Suisse. Les trois adultes, tous Suisses, avaient invité les enfants, avec la permission des parents qui travaillent en Suisse, à passer le week-end au camp de vacances de Sattel. Les enfants avaient entre un et treize ans. Il semble qu'un conduit d'aération était bloqué dans la caravane qui était chauffée par un poêle à gaz.

■ Des ovnis provoquent  
un embouteillage

BUENOS AIRES (AFP) — L'apparition d'ovnis, pour la dixième journée consécutive, a provoqué dimanche à Palermo, quartier de Buenos Aires, un embouteillage monstre que la police a eu les plus grandes peines à disperser. L'événement, annoncé par le journal Clarin, qui avait précisé le carrefour d'où la vue serait la meilleure compte tenu des précédentes évolutions des ovnis, avait attiré une foule de curieux auxquels se joignirent dans l'enthousiasme les occupants de voitures et d'autobus bloqués dans les rues avoisinantes et abandonnés avec insouciance. Cette fois, les objets mystérieux, qui furent visibles dans le ciel étoilé pendant trois heures avant de disparaître vers le sud, étaient au nombre de trois, fixes selon les uns, mobiles selon les autres, et émettaient une lumière blanche qui ne permettait pas de discerner leur forme. Au bout d'un moment les pinceaux de deux puissants projecteurs se mirent à balayer le ciel, ce qui fit penser à nombre de témoins que quelque organisme officiel s'était ému de ces apparitions. A la grande surprise de la foule, la grêle se mit à tomber pendant cinq minutes alors que le ciel était encore limpide quelques instants auparavant, et tandis que les lumières inquiétantes continuaient de briller. La police en profita pour tenter de disperser les badauds, qui ne se retirèrent qu'à regret.

## ■ Grève dans les ports français

PARIS (AFP) — Le trafic était pratiquement nul lundi dans les ports français en raison d'une grève du personnel portuaire qui proteste notamment contre les conditions de travail. A Marseille, l'activité du port était pratiquement nulle. Une vingtaine de bâtiment étaient immobilisés en rade. Tous les navires étaient bloqués à Bordeaux où le mouvement de grève était suivi par tout le personnel du port, aussi bien les dockers que les équipages des remorqueurs. A La Rochelle également tous les dockers refusaient de travailler. A Nice, les bateaux faisant la liaison avec la Corse n'ont pas pu quitter le port. Au Havre, le trafic était également perturbé mais le service transmanche vers Southampton s'effectuait normalement. Il en était de même au départ de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Par contre les liaisons Dunkerque-Douvres et Dunkerque-Felixstone sont suspendues par une grève illimitée.

■ Tentative de suicide  
de Sid Vicious

NEW YORK (AFP) — Sid Vicious, membre du groupe punk dissous "Les Six Pistols", accusé la semaine dernière d'avoir poignardé son amie avant d'être relâché sous caution, a tenté lundi de se lacérer les poignets avec une ampoule cassée, a indiqué la police. Le musicien qui, pour l'état civil s'appelle John Simon Ritchie, a été emmené à l'hôpital Bellevue de New York après que son psychiatre ait prévenu la police. Selon un porte-parole de l'hôpital, l'état de Sid Vicious serait satisfaisant.

Simpsons

LA PELISSE  
MODERNE

Une création "Pierre Cardin". Manteau aspect suède avec doublure de pattes de vison... d'une élégance remarquable! La pelisse se boutonne à l'intérieur pour vous permettre de la porter "sans dessus-dessous" comme un gilet. Ton pierre avec doublure vison argenté, ton beige avec doublure vison blond ou brun foncé avec doublure vison beige chameau. Tailles 6 à 16. Prix Simpsons \$1750

Salon Vendôme

Pour achat en personne seulement  
Rayon 308, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Lancement  
d'un nouveau système à dicter Philips.Pour rattraper  
facilement vos idées.

Philips lance de nouvelles machines à dicter, série 300, modèle de pupitre. Elles sont conçues pour la Mini-Cassette 2, avec fonction d'indexage appelée VisiCue. Le VisiCue est une innovation dans les machines à dicter: l'amorce d'indexage se trouve dans la Mini-Cassette même! Vous n'avez qu'à dicter des instructions particulières ou des fins de lettres au moyen du microphone. Pour les repérer, votre secrétaire presse un bouton et la Mini-Cassette 2 défoule au bon endroit automatiquement et rapidement.

Seul votre marchand Philips est en mesure de vous montrer les nouveaux appareils à dicter de la série 300. Il se fera un plaisir de vous faire une démonstration à vos bureaux. Sans obligation de votre part. Vous n'avez qu'à téléphoner au numéro ci-dessous.



Mini-Cassette 2 avec VisiCue. (Grandeur nature)

Philips. L'univers entier nous dicte des messages.

La cartouche à ruban Mini-Cassette 2 et VisiCue sont des marques déposées de Philips Electronics Ltd.



Communiquez  
avec  
Mlle Lanois, poste 238

342-5151

Cie. Canadienne d'Équipement  
de Bureau Ltée.

5990 Côte de Liesse, Mt. H4T 1V7



PHILIPS

LES MUNICIPALES

par Rodolphe Morissette

Marsan contremande le débat

Le débat public prévu initialement pour jeudi et qui devait réunir les candidats à la mairie de Montréal a été annulé hier par ses organisateurs. Le maire sortant, M. Jean Drapeau, a refusé d'y participer et le candidat du GAM M. Serge Joyal a subitement changé d'idée et finalement décline l'invitation lui aussi.

Profondément déçu, l'aspirant maire du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Guy Duquette, a dénoncé la manoeuvre comme une manigance de M. Jean-Claude Marsan. Ce dernier, qui est directeur de l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal, est également l'un des fondateurs du Groupe d'action municipale et l'un de ses candidats échevins. Il avait été chargé par l'Ecole la semaine dernière d'approcher les trois candidats à la mairie pour obtenir leur accord à participer au débat-midi prévu pour jeudi.

M. Serge Joyal, le premier, assure M. Marsan de sa participation. C'est du moins ce dont celui-ci assure formellement les organisateurs de M. Guy Duquette, qui lui aussi accepte. Mais le maire, M. Drapeau, refuse d'être de ce débat qui devait porter notamment sur l'aménagement de Montréal.

LE DEVOIR a rendu publique dans son édition de samedi dernier l'évolution de ces tractations. Et c'est à la suite et à cause de cette publication que M. Marsan aurait annulé le débat. C'est du moins l'explication qu'il en a fournie hier. "Nous voulions avoir un débat pour les étudiants d'abord. Pas un événement auquel serait convié le grand public pour venir voir se disputer les chefs".

M. Guy Duquette, qui reste toujours disponible pour un débat de cette nature, estime que l'entrefilet du DEVOIR n'est qu'un prétexte que prennent M. Marsan pour annuler le débat et M. Joyal pour revenir sur sa décision. Le candidat du RCM dit en effet "ne pas croire à la naïveté de M. Marsan, qui soutient que ce débat devait être privé. Il est impensable d'organiser un débat privé à deux semaines de l'élection entre les trois candidats en lice".

M. Duquette se demande si M. Marsan agissait comme directeur de l'Ecole d'architecture ou comme membre fondateur du GAM en organisant "ce débat qui a avorté aussitôt que la nouvelle en a été publiée". Des "tactiques à la Drapeau", peste-il, "que d'organiser des rencontres devant rester secrètes". Ce que ne digère pas le RCM dans cette histoire, c'est la décision d'annuler le débat dès que M. Joyal eût fait connaître sa décision de ne point s'y rendre. "M. Marsan organise-t-il des débats pour M. Joyal? demande le RCM.

Le financement des partis

Dans le passé, le Parti civique du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, n'avait pour membres que les candidats échevins et le chef de la formation. A la veille d'une élection, chacun devait fournir \$2,000 à la caisse du Parti. Avec la loi 44, adoptée en juin et qui modifie le jeu des mécanismes électoraux pour la ville de Montréal, "le total des contributions ne peut dépasser, au cours d'une même année civile, pour un même électeur, la somme de \$500", laquelle peut être versée, en tout ou en partie, à l'un ou à l'autre des partis (ou candidats indépendants autorisés).

Depuis quelques semaines, le Groupe d'action municipale et le Rassemblement des citoyens de Montréal ont lancé respectivement leurs campagnes de souscription populaire et ils sollicitent membres, électeurs et quelques sympathisants particuliers chargés de contributions spéciales. Ni l'une ni l'autre des deux formations ne tient à divulguer pour l'heure les montants de leurs caisses.

Du côté du Parti civique, le porte-parole du comité central, interrogé hier pour savoir si le Parti tenait une campagne de souscription, ne le savait pas, mais il savait que l'agent officiel de la formation, M. Ernest Régner, avait déjà émis des reçus pour des contributions. Un candidat conseiller du Parti civique a indiqué au DEVOIR qu'"il n'y avait pas de campagne de souscription" à sa connaissance...

Le syndicat veut remettre en marche l'agence Tourbec

par Alain Duhamel

Les employés de l'agence de voyages Tourbec, en chômage depuis la faillite de l'entreprise, le 13 octobre, ne désespèrent pas de remettre en marche un instrument de développement du tourisme qu'ils jugent des plus valables et des plus efficaces.

Le syndicat des 31 employés, affilié à la CSN, a demandé à deux ministres du gouvernement québécois, M. Bernard Landry, au Développement économique, et Mme Lise Payette, à la Consommation, aux Coopération et aux Institutions financières, de le recevoir afin de reprendre l'analyse du dossier.

Les employés reprochent au gouvernement comme aux administrateurs de Tourbec, d'avoir conclu beaucoup trop rapidement à l'échec d'une expérience originale dans laquelle ils s'étaient eux aussi engagés.

"C'est mettre trop vite de côté Tourbec", déclare M. Norbert Rodrigue, président de la CSN. "Avec près de \$6 millions de chiffre d'affaires, cela mérite qu'on regarde d'un peu plus près".

Les employés de Tourbec

ont entrepris leur propre analyse de l'évolution de l'agence, et songent à des hypothèses de relance en maintenant un régime de propriété collective. Avant sa faillite, Tourbec appartenait à une quarantaine d'organismes sans but lucratif parmi lesquels se trouvaient les centrales syndicales.

Pour l'heure, indique M. Rodrigue, les employés ne songent pas à une entreprise autogérée comme Tricofil. "Le syndicat n'a jamais soutenu que le gouvernement devait subventionner dans les mêmes conditions ou que Tourbec devait devenir une entreprise autogérée".

Les administrateurs de Tourbec ont déclaré la faillite de l'entreprise après des démarches infructueuses auprès du gouvernement québécois dans le but d'obtenir une garantie d'emprunt devant couvrir un déficit d'exploitation d'environ \$300,000 et fournir un fonds de relance d'environ \$150,000.

Les employés croient que les experts en analyse financière envoyés par le gouvernement québécois ont évalué rapidement, en une journée seulement, semble-t-il, les difficultés de Tourbec.

Le syndicat, tout comme les administrateurs de Tourbec, refuse de concevoir l'entreprise comme une simple agence de voyages semblable à toutes les autres. "De par sa conception sociale du tourisme, Tourbec envisageait le voyage comme un instrument de découverte et de connaissance, un moyen d'épanouissement individuel et collectif. Dans ce sens, l'existence de Tourbec est nécessaire et primordiale au Québec", affirme-t-il dans un communiqué.

Toutefois le syndicat ne partage plus l'opinion des administrateurs lorsque ceux-ci attribuent l'échec à la conjoncture économique défavorable et à une crise de croissance.

"C'est aussi à toute une série de mauvaises décisions administratives prises au cours des deux dernières années qu'une telle faillite est attribuable". Le syndicat, dont l'un des membres siégeait au conseil d'administration, s'était opposé à l'embauche "massive" en 1977 d'employés permanents.

Le syndicat convient que l'administration de Tourbec n'aurait pas souffert d'améliorations importantes mais n'est pas prêt à admettre que les frais administratifs pouvaient s'élever jusqu'à 35%.

Le président de la CSN a lancé un avertissement aux anciens administrateurs de Tourbec, s'il en est qui songent à repartir une agence de voyages sur d'autres bases, sans syndicat et sans condition de travail. "La CSN ne laissera pas passer cela..." a dit M. Rodrigue.

La faillite de Tourbec ne contribue pas seulement au chômage, aux yeux du syndicat, elle crée aussi un vide dans le tourisme au Québec que l'entreprise privée ne pourra combler. "Le syndicat considère que l'entreprise privée n'est pas à même de prendre la relève dans le domaine du tourisme, tel que le pratiquait Tourbec et tel que le gouvernement le définissait lui-même dans son récent livre vert sur le loisir".

Le vide devrait se faire sentir particulièrement dans la fonction d'accueil. Tourbec, producteur et grossiste de voyages, favorisait des petits centres en région (bases de plein air, fermes, bateau d'excursion, etc.) que les circuits ordinaires défavorisaient.



Assemblée Nationale du Québec Loi régissant le financement des partis politiques (article 112)

Rapport sommaire des dépenses électorales effectuées par

DEN HEYER PIETER

agent officiel

DE JONG DAVID

candidat

INDÉPENDANT

dans le district électoral NOTRE-DAME-DE-GRÂCE pour l'élection du 5 JUILLET 1978

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
|                                      | \$        |
| 1. Publicité                         | 13,342.63 |
| 2. Services                          | 1,611.63  |
| 3. Articles fournis                  | 109.09    |
| 4. Location de locaux                | Nil       |
| 5. Frais de voyage                   | 1,125.00  |
| 6. Dépenses personnelles du candidat | 1,948.49  |
| Sous-total                           | 18,136.84 |
| 7. Créances contestées               | Nil       |
| TOTAL DES DEPENSES ELECTORALES       | 18,136.84 |

DEN HEYER PIETER

agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses du candidat ainsi que les pièces justificatives correspondantes, et en prendre des extraits ou copies, d'ici le 1er avril 1979, à l'adresse suivante:

24, 7ième Avenue  
Ville St-Pierre, Qué.

GÉRARD J. MICHAUD  
Président d'élection

# LA PREMIERE POLICE D'ASSURANCE QUI SE LIT COMME UN ROMAN.

L'ASSURANCE ROYALE SIMPLIFIE  
LE LANGAGE DES ASSURANCES  
DES HABITATIONS

Le défi était de taille et commandait même une certaine hardiesse puisqu'il impliquait l'abandon du langage juridique et technique utilisé depuis toujours dans la rédaction des polices d'assurance.

L'Assurance Royale est donc fière, et à juste titre, d'offrir en primeur au public la première police d'assurance rédigée en langage simplifié et facile à comprendre. Grâce à cette innovation majeure, la Royale marque le pas une fois de plus dans le domaine des assurances des habitations où la réputation de ses services en a fait un leader reconnu.

CONSULTEZ LE COURTIER  
DE L'ASSURANCE ROYALE

Les nouvelles polices Bouclier du propriétaire et du locataire sont déjà chez votre courtier de l'Assurance Royale. Pour la première fois de votre vie, vous trouverez une description claire et détaillée de la protection qui vous est offerte, des exemples appropriés venant même en faciliter la compréhension.

Vous pourrez donc discuter en toute connaissance de cause avec votre courtier et vous référer en toute confiance à votre police en cas de réclamation.

Le français simplifié des polices Bouclier de la Royale. La preuve écrite que vous êtes bel et bien protégé comme vous le voulez.

Vous êtes assuré de tout comprendre.

**l'Assurance Royale**  
Canada



Montres à quartz  
Birks  
de qualité  
pour dames



Ces deux superbes montres n'ont pas que l'élégance, la grâce et la simplicité de leur style moderne.

Leur beauté dissimule un quartz Birks de qualité, c'est-à-dire la promesse d'un fonctionnement sûr et d'une précision inégalée.

Leur prix raisonnable les rend encore plus intéressantes.

Bracelet, boîtier et cadran sont de ton or.

À gauche, \$175.

À droite (également en ton argent) \$180.

Durée approximative de la pile: 2 ans.

**BIRKS**  
JOAILLIERS





Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance (à droite), profite de la pause-déjeuner dans les négociations SALT pour discuter de choses un peu moins sérieuses avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères. (Photolaser AP)

## Des sourires, mais pas d'accord aux pourparlers SALT de Moscou

MOSCOU (Reuter) — Après deux jours de négociations intensives sur la limitation des armes stratégiques, l'Union soviétique et les Etats-Unis ne sont toujours pas parvenus à un accord, hier à Moscou.

Selon un porte-parole américain, les deux parties sont convenues de mettre tout en oeuvre pour en arriver à la signature d'un second accord SALT. Le premier avait été signé en 1973 à Vladivostok par M. Leonid Brejnev et le président Gerald Ford.

Du côté soviétique, on fait état d'une analyse détaillée des questions en suspens pendant les 11 heures de négociations des derniers jours.

Selon le porte-parole américain, M. Hodding Carter, rien ne sera annoncé avant que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, n'ait rencontré le président Carter.

M. Vance s'est entretenu hier avec le président soviétique, M. Leonid Brejnev, et avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. «Pour le moment, je ne suis pas en mesure de vous dire ou laisser entendre que nous sommes parvenus à un accord», a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'une rencontre d'une heure et demie avec M. Brejnev.

Le secrétaire d'Etat estime que les pourparlers ont été «utiles et constructifs» et que l'atmosphère de la rencontre avec M. Brejnev était «amicale et cordiale», a dit M. Hodding Carter.

Pour sa part, l'agence Tass écrit que les deux hommes «ont affirmé leur résolution de tout mettre en oeuvre pour mener à terme ces importantes discussions et signer un accord dans les meilleurs délais».

L'agence déclare que les deux parties ont mutuelle-

ment exprimé leur intention de progresser dans les négociations relatives à d'autres aspects du désarmement et de la limitation des armements afin d'arriver à des accords concrets.

M. Brejnev, selon Tass, a également souligné les divergences récentes nées entre Moscou et Washington et affirme que «l'aplanissement» de celles-ci serait bénéfique aux deux pays.

«Il reste quelques problèmes à résoudre», a pour sa part indiqué M. Hodding Carter.

Mais ni lui ni Tass n'ont mentionné le mot «progrès» dans les conversations. M.

Carter a ajouté qu'il n'était pas autorisé à utiliser ce mot.

«La balle est maintenant entre les deux camps», a-t-il dit. Il s'est déclaré incapable de dire si une rencontre au sommet entre les présidents soviétique et américain avait été discutée. Son sentiment, a-t-il ajouté, est qu'aucune décision relative à une nouvelle rencontre entre les ministres des Affaires étrangères n'a été prise.

«Nous continuons à espérer qu'un accord est possible d'ici la fin de l'année», a déclaré M. Carter en réponse à une question.

Le président Jimmy Carter devait être informé de l'état

des pourparlers en fin de soirée par un message de M. Vance, a précisé le porte-parole.

M. Vance devrait quitter Moscou ce matin. C'est la troisième fois qu'il se rend dans la capitale soviétique ces 18 derniers mois.

Du côté américain, on se déclare quelque peu déçu par les résultats de ces deux jours de conversation. On avait en effet laissé entendre que cette session de négociations — la huitième depuis le début de l'administration Carter — pourrait bien être la dernière.

Le récent feu vert donné par le président Carter à la pro-

duction de certains éléments de la bombe à neutrons, n'a, semble-t-il, pas été évoqué au cours des négociations, bien que la presse soviétique ait violemment réagi à cette décision.

Dans les mois qui viennent, le réchauffement des rapports entre la Maison-Blanche et le Kremlin devrait se manifester par des signes tangibles. Les échanges de visites officielles, interrompues depuis 4 mois, reprendront tout prochainement. Le secrétaire d'Etat au trésor, M. Michael Blumenthal, est attendu à Moscou début décembre et d'autres visites suivront.

## L'État libanais donne des signes de fermeté

BEYROUTH (AFP) — Pressé de tous côtés de faire montre d'autorité, l'Etat libanais paraît avoir opté depuis quelques jours pour une politique plus ferme, prélude indispensable à une amélioration générale de la situation.

Pour la première fois depuis bien longtemps, des décisions, de portée limitée certes, ont été suivies d'effet et, chez toutes les parties concernées, on a pu noter quelques gestes de bonne volonté.

Après le retrait des Syriens des deux ponts de la sortie nord de Beyrouth et de la tour Rizk qui domine Beyrouth-Est, et leur remplacement par des unités séoudiennes, la «force arabe de dissuasion» a pris, en accord avec le Mouvement national (progressiste), un certain nombre de mesures destinées à renforcer la sécurité à Beyrouth-Ouest.

Les miliciens «progressistes» ont ainsi disparu de plusieurs positions qu'ils occupaient à l'ouest de la capitale et les patrouilles de la «FAD» seront multipliées pour éviter les vols et les agressions.

Bien accueillies par la population, toutes ces mesures devraient contribuer à déteindre l'atmosphère un peu plus.

Hier la tension restait assez forte près de la place des canons dans le centre-ville et à Dekouaneh, dans la banlieue, où les francs-tireurs sévissent toujours. Dans le Nord du pays, une explosion imminente, selon certains milieux, est possible, si de nouvelles mesures de sécurité ne sont pas rapidement prises.

Invité à davantage de fermeté, l'Etat, a-t-on appris de source militaire, a décidé également de traduire en justice

les officiers rebelles Saad Haddad et Sami Chidiac.

Cette décision — qui n'a pas été commentée par le Parti phalangiste — comme les propos d'Amine Gemayel, un des principaux dirigeants phalangistes, accusant Israël de «rechercher la destruction systématique de l'économie libanaise», ne manquent pas d'être bien reçus par la gauche et les musulmans libanais. Ils vont en tout cas dans la direction prônée par M. Assem Kanso, chef du Parti baas libanais (pro syrien), affirmant que la coopération sera de nouveau possible avec les «Kataeb» et le Parti national libéral lorsque ces deux formations auront rompu avec Israël.

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Quarante-huit heures après la fin des raids rhodésiens en Zambie, qui ont fait 1.500 morts selon Salisbury, et plus de 300 — des civils — d'après les nationalistes, les Etats-Unis ont été mis en cause hier à la fois par la Zambie et le conseil exécutif transitoire rhodésien.

Les raids contre les bases de guérilleros en Zambie et au Mozambique se poursuivront et seront intensifiés si c'est nécessaire, a affirmé M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, à Salisbury.

M. Smith a également félicité les forces rhodésiennes qui ont pris part aux raids de la semaine dernière. Il a précisé que ceux-ci étaient une

réplique à «l'offensive terroriste mais qu'ils avaient aussi contribué à remonter le moral des Rhodésiens».

M. Smith a d'autre part affirmé qu'il avait obtenu, lors de sa récente visite aux Etats-Unis, la «compréhension et le soutien» des Américains au sujet de ces raids. Le département d'Etat a, quant à lui, désapprouvé ces actions mais les membres du comité exécutif rhodésien ont répliqué en rendant les Britanniques et les Américains responsables de la détérioration de la situation dans la région, a ajouté le premier ministre.

A Lusaka, le président Kenneth Kaunda, au cours d'une conférence de presse, a déclaré qu'il n'oublierait ja-

mais que «Smith a donné de Washington ses ordres pour tuer des innocents». Il a estimé qu'il s'agissait là d'une «gaffe tactique gigantesque» de la part de Washington dont il a estimé «tiède» la condamnation des raids. Le président Kaunda a toutefois épargné M. Carter lui-même, «un homme honnête», a-t-il dit.

Le chef de l'Etat zambien a par ailleurs réaffirmé qu'il était favorable à une conférence élargie sur la base des propositions anglo-américaines mais pas sur celle de l'accord intervenu à Washington avec les membres du conseil rhodésien. Cet accord ne se réfère pas aux propositions anglo-américaines, veilles déjà de 13 mois mais dont

une version «rajeunie» aurait été récemment soumise à toutes les parties intéressées à en croire de bonnes sources à Dar-Es-Salaam.

De leur côté les Etats-Unis ont sévèrement condamné hier les raids aériens rhodésiens sur la Zambie et le Mozambique, «les plus importants et les plus destructifs en terme de vies humaines depuis le début des affrontements», selon M. Tom Reston, porte-parole du département d'Etat.

Le journal ajoute que ces attaques risquent en fait de favoriser l'Union soviétique et de lui permettre de «déstabiliser tout le sous-continent».

## Dégel entre la Syrie et l'Irak

DAMAS (d'après Reuter et AFP) — Le président Hafez al Assad arrive aujourd'hui à Bagdad, sa première visite en Irak depuis cinq ans. Selon Radio-Damas, cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Syrie «pour consolider les rangs arabes face au défi sioniste et aux desseins capitulaires».

La Syrie a déjà accepté de participer au sommet arabe convoqué par l'Irak à Bagdad au début du mois prochain pour faire échec aux accords de Camp David. L'Irak, pour sa part, s'est déclaré prêt à envoyer des troupes en Syrie pour aider ce pays contre Israël.

Cette visite, au cours de laquelle il sera essentiellement question du conflit du Proche-Orient, ouvre une nouvelle page dans les relations entre la Syrie et l'Irak, deux pays dirigés par des factions rivales du Parti Baas idéologiquement très divisées.

La Syrie a annoncé dimanche soir la réouverture de sa frontière avec l'Irak et la reprise des liaisons aériennes entre les deux pays. La frontière était fermée depuis novembre 1977, à la suite d'accusations lancées par Damas. A l'époque, la Syrie avait déclaré que des ressortissants syriens avaient été arrêtés et torturés en Irak et elle avait annoncé la découverte sur son territoire de réseaux de sabotage et de bandes d'assassins qu'elle disait soutenus par le gouvernement irakien.

C'est à la suite du coup d'Etat du 23 février 1966, qui amena au pouvoir en Syrie ceux que l'on a appelés les néo-baasistes, avec à leur tête le général Salah Jédid, que la rupture idéologique fut consommée entre Bagdad et Damas.

Fondé en 1940 par Michel Aflak, jeune professeur d'histoire en Syrie, le Parti Baas a vu officiellement le jour en 1947 lorsque sa constitution et ses statuts internes furent élaborés dans leur forme définitive. Il a pour slogan: «Unité (du monde arabe) liberté et socialisme».

Bien que les baasistes syriens aient participé au pouvoir dans leur pays depuis 1949, c'est en Irak que, pour la première fois, le Baas a pris le pouvoir dans le monde arabe, en février 1963, au terme du coup d'Etat qui renversa le général Abdel Karim Kassam.

L'expérience a fait long feu en 1964 et ce n'est que le 17 juillet 1968, que l'actuelle

équipe du général Ahmad Hassan al Bakr et de M. Saddam Hussein al Takriti s'empara du pouvoir.

En Syrie, c'est un mois après leurs camarades irakiens, en mars 1963, que les baasistes font leur premier coup d'Etat. Ils tiennent, depuis, les rênes du pouvoir, même si dans l'intervalle, en 1966, les leaders historiques du parti, notamment MM. Aflak et Salah Bitar, sont limogés par les militaires «durs» conduits par le général Jédid.

Aflak se réfugie en Irak. Le général Hafez al Assad, actuel chef de l'Etat, s'empara du pouvoir en 1970.

Il est difficile de cerner les contours du conflit idéologique qui oppose les deux ailes rivales du parti. Les «néo-baasistes» syriens conduits par Jédid en 1966 taxaient l'Irak, fidèle au leadership d'Aflak, de «révisionnisme» et de «déviation» par rapport à la ligne originelle du parti. Chacune des deux fractions, en tout cas, avec ses commandements pan-arabe et régional, prétend être la véritable représentante de l'idéologie baasiste.

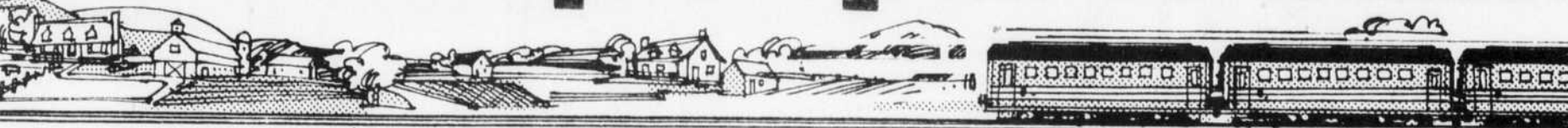
Sur le plan politique et bien que les troupes irakiennes aient participé aux côtés des forces syriennes aux guerres israélo-arabes de 1967 et 1973, Bagdad accuse Damas de suivre une voie «révisionniste» en ce qui concerne la solution du conflit du Proche-Orient.

L'Irak prône la lutte armée comme unique moyen de «libérer la totalité de la Palestine occupée». Il rejette la résolution 242 du Conseil de sécurité que la Syrie a acceptée et s'est donc rangé du Côté du «Front de refus» palestinien, hostile à toute solution négociée du conflit israélo-arabe dont il finance les membres.

Pour la Syrie, l'OLP qu'un conflit aigu a récemment opposée à Bagdad, est l'unique représentant du peuple palestinien.

Les contradictions entre les deux baas se sont traduites par de multiples attentats dans l'un et l'autre pays. Des gestes de provocation, allant jusqu'à la concentration de troupes sur les frontières de l'un et l'autre pays, ont été faits. L'impasse dans laquelle se trouve le monde arabe à la suite des initiatives du président Sadate, faciliterait le rapprochement entre les deux pays.

## Ne manquez pas le train!



### Nos horaires changent.

Le 29 octobre, l'indicateur d'automne entrera en vigueur pour tous les trains VIA (auparavant exploités par le CN et CP

Rail, et incluant les chemins de fer Dominion Atlantic, Toronto Hamilton & Buffalo, Esquimalt & Nanaimo). Ce nouvel indicateur comporte d'importants changements d'horaires.

C'est pourquoi, avant d'entreprendre tout

N.B.: Le 28 octobre, certains changements affecteront le Super Continental au départ de Montréal, Toronto et Vancouver.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

### l'invitation au voyage.



## LA CAISSE POPULAIRE

### DES MOYENS POUR CHACUN, DES DROITS POUR TOUS

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donnés des institutions financières : les Caisses populaires Desjardins.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse populaire.

### LA CAISSE POPULAIRE

**C'est profitable...**  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



desjardins

"Le spectateur, sans distinction de sexe se voit dans son fauteuil, malmené, outragé et finalement si choqué, qu'il se sent concerné malgré lui. Yannick Bellon a réussi..." — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Un film de **YANNICK BELLON**

**l'amour violé**

avec Nathalie Nell  
Alain Fourès

1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30

**CHAMPLAIN 2**  
STE-CATHERINE - PÉRIEUX - 524-1402

Orchestre de **Chambre McGill**  
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**

soliste, **LIONA BOYD,**  
guitare

Lundi soir, 30 octobre, 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE

ADULTES: \$7.50  
ÉTUDIANTS: \$3.50

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets, du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC. présente

**SUBLIMIMAGE**

THÉÂTRE NATIONAL DE MÏME DU QUÉBEC

ELIE ÖREN LUCIE MARTEL  
Mise en scène: William WEISS

Du 1er au 4 novembre 20h30  
Billets \$6.50  
Étudiants \$3.50

En vente au Centaur  
Tél.: 288-1229  
453, rue St-François-Xavier  
Vieux-Montréal  
Métro Place d'Armes

Commandes téléphoniques  
CARTES CHARGES ET  
MASTER CHARGE  
Téléphonez-nous à  
935-0678

**CENTAUR**

"Une merveilleuse histoire dont le voyage visuel incite constamment à la découverte."

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT  
CLAUDE BRASSEUR  
MICHEL SERRAULT  
CATHERINE DENEUVE

**L'argent des autres**

12:30 2:40  
4:50 - 7:00 - 9:10

**desjardins 1**  
BASILAIRE 1 788-3141

Une comédie drôlement sympathique

CHUMANTÉ

la **Belle Emmerdeuse**

avec ROGER COGGIO  
ELISABETH HUPPERT

1:00 - 3:05 - 5:15  
7:25 - 9:30

**desjardins 2**  
BASILAIRE 1 788-3141

MARIE CHRISTINE BARRAULT JACQUES DUTRONC  
CLAUDE BRASSEUR MICHEL PICCOLI dans

**L'ÉTAT SAUVAGE**

un film de FRANCIS GIROD

12:05 - 2:15 - 4:25  
6:40 - 8:55

**desjardins 3**  
BASILAIRE 1 788-3141

"Dugrand et du beau cinéma."  
"Le plus beau film de Fred Zinneman."

JANE FONDA VANESSA REDGRAVE  
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK

12:45 - 2:50 - 5:00  
7:15 - 9:20

**desjardins 4**  
BASILAIRE 1 788-3141

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

**"ANNIE HALL"**

WOODY ALLEN DIANE KEATON

1:00 - 2:40 - 4:25  
6:05 - 7:55 - 9:40

**st-denis 3**  
1580 RUE ST-DENIS 845-3222

UN FILM D'ANDRÉ CAYATTE

**LA RAISON D'ÉTAT**

CARREFOUR

STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

Sem.: 5.30 - 7.30 - 9.30. Sem. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LES JOYEUX COMPÈRES DE  
UN ÉLÉPHANT CA TROMPE ENORMEMENT

DE RETOUR DANS

**NOUS IRONS TOUS AU PARADIS**

un film d'YVES ROBERT

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000

SEM.: 7.20 - 9.30

KEBEC SPEC Présente

**LES DANSEURS GRECS DU PARTHENON**

23 et 24 novembre à 20.30 p.m.

BILLETS EN VENTE

Billets en vente au:  
THEATRE ST-DENIS  
12h à 21h.  
MAGASINS SIMPSONS  
TRUST HELLENIQUE  
CANADIEN

Théâtre St-Denis

Berni  
1594 rue St-Denis  
Renseignements: 849-4211

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL**

Charles Dutoit  
directeur artistique  
SAISON 1978-1979

24, 25 octobre, DE LARROCHA  
BEETHOVEN  
Grands Concerts

Ce concert est commandité par Northern Telecom. Charles Dutoit, chef d'orchestre. Alicia de Larrocha, pianiste. RAVEL: Ma Mère l'Oye, suite. BEETHOVEN: Concerto no 1. MOREL: L'Étoile noire. SCHUMANN: Symphonie no 4.

31 octobre, 1er novembre DUTOIT  
MESSIAEN  
PERLMAN  
Grands Concerts

Ce concert est commandité par la Compagnie Seagram. CHARLES DUTOIT, chef d'orchestre. ITZHAK PERLMAN, violoniste. OLIVIER MESSIAEN, invité spécial. HAYDN: Symphonie no 73. "La chasse". MESSIAEN: Et exspecto resurrectionem mortuorum. BRAHMS: Concerto opus 77.

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Mourir: Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi 20 h 30. Billets: \$2.25 à \$9.75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à \$2.50. Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. Billets: \$4.50. Participez aux dîners symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.

**ABONNEMENT AU CHOIX '78 '79**

**LE LAC DES CYGNES**

Au complet - 65 danseurs et orchestre symphonique

**BALLET ROYAL DE WALLONIE**

Mardi 24 avril

\$15, \$12, \$9, \$7 (Théâtre Maisonneuve)

**PILOBOULS**

DANCE THEATER

L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON '76 '77

"À VOIR... GÉNIAL!"

Myron Galloway The Montreal Star

Lundi 12 février

\$15, \$12, \$9, \$7 (Th. Maisonneuve)

**EDWIGE FEUILLÈRE GUY TRÉJAN**

**LE BATEAU POUR LIPAÏA**

Comédie de ALEXEI ARBOUZO

10 MOIS DE SUCCÈS AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES À PARIS!

Lundi 19 février

\$15, \$12, \$9, \$7 (Th. Maisonneuve)

**LE BALLET ESPAGNOL ANTONIO**

ET SON THÉÂTRE FLAMENCO

Le retour tant attendu du grand maître!

Jeu 24 mai

\$15, \$12, \$9, \$7 (Salle W. Pelletier)

UNE OPÉRETTE À GRAND DÉPLOIEMENT par le Centre Lyrique de Wallonie

**LA VIE PARISIENNE**

Musique de Jacques OFFENBACH

110 Chanteurs - Danseurs - Musiciens

Mardi 8 mai

\$15, \$12, \$9, \$7 (Salle W. Pelletier)

VOUS CHOISISSEZ UN MINIMUM DE QUATRE SPECTACLES AUX PRIX DÉSIRÉS ET, DU TOTAL, VOUS DÉDUISEZ 15% D'ESCOMPTE

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES CARTES CHARGES ET MASTERCHARGE

Téléphonez-nous à 935-0678

**PLACE DES ARTS**

# Ginette Reno

## Méticuleusement traditionnelle

par Nathalie Petrowski

Qu'y a-t-il de neuf à dire sur Ginette Reno sinon que d'un spectacle à l'autre elle se ressemble et ne déroge pas d'une ligne de conduite tracée depuis des années. En dépit des dynamiques de groupe, des cours de connaissance corporelle, des thérapies, des stages à Las Vegas, Ginette Reno reste on ne peut plus fidèle à elle-même.

Si elle change de vie à tous les six mois, elle change malheureusement de répertoire à tous les 60 ans.

De passage à la salle Wilfrid-Pelletier jusqu'au 4 novembre, avec un orchestre à tout casser, elle donne un tour de chant méticuleusement traditionnel, sans décors, sans gadgets, sans hors-d'œuvre, sans la plus petite fioriture. Les deux heures sur scène sont entièrement résorbées autour de la voix, de l'interprétation et du personnage plutôt envahissant de la chanteuse. Ginette Reno ne se tient pas simplement debout sur une scène, elle occupe une scène, emplit tous les coins et les fissures, entretient littéralement son orchestre et en impose à tout le monde. Avec elle, vous n'avez pas le choix d'écouter ou de regarder ailleurs; sa voix, aussi bien dire son alter ego vient vous chercher dans votre siège, vous entraîne par la main, vous tire par les oreilles et vous encourage à vous taire, ou else...

Ginette Reno a une bonne voix solide, robuste, une voix à toute épreuve comme un immense mur de béton qui s'élève dans l'air et vous lorgne du haut de son promontoire. C'est une voix explosive qui en a vu et entendu d'autres, qui approche le blues avec toutes les rondeurs et la mollesse que le style exige, qui se promène dans le jazz et le rock avec énormément de swing, assénant des coups de pieds et des coups de poing à n'importe



Ginette Reno

quoi venant entraver son passage. Ginette Reno n'est pas du genre gêné; elle vaque à ses occupations musicales avec les grosses bottes d'un sapeur et chante avec autant d'élégance qu'un tracteur. Ce qui ne lui enlève pas son intensité, ni son énergie, mais qui la rend néanmoins parfois un peu trop entreprenante, pour ne pas dire carrément téméraire.

Elle chante passionnément, on l'a dit et redit, mais elle a pris la mauvaise habitude d'afficher sa passion, sa légendaire puissance, son trop-plein de sensibilité, et les cultive avec un peu trop d'ardeur. Elle fait paraître ses tripes, son cœur, son ventre comme une équipe de chiens savants et à force de trop vouloir nous en donner, à force de trop vouloir en mettre, elle finit pas nous couper bien des envies. Bientôt on ne discerne

plus le triste, du dramatique, on ne reconnaît plus les torchons des serviettes.

Ceci dit, quans elle cesse de faire de la gymnastique pour la galerie, elle peut être plutôt convaincante. Les chansons américaines comme *You're no good, Somebody to love, The last blues song*, lui vont comme un gant, se prêtent sans difficulté à sa voix rauque, à son sens du rythme et à son incroyable swing. Sa version orgasmique de *Moi je mange d'Angele* Arsenault nous fait revivre les meilleurs moments de la *Grande Bouffe* et aborde dans un humour gaillard qui sert bien sa personnalité. Dans les chansons françaises, romantiques et maniérées, elle perd une grande partie de son intérêt et sombre dans un mélomélisme souvent hystérique. L'interminable *pot-pourri* dans lequel elle fait pioquer une douzaine de chansons qui sonnent non pas comme une douzaine mais comme deux cent, n'allège en rien un spectacle parfois lourd. En dépit des nombreuses éclaircies qui parcourent la scène, Reno n'est pas toujours en contrôle de la situation, aussi bien au niveau de l'interprétation qu'au niveau de l'équilibre général du spectacle. Encore hantée par les paroles résonnantes de *Un peu plus haut, un peu plus loin*, Ginette Reno n'a pas encore compris qu'il y a moyen de pousser, d'aller plus loin, en douceur et sans forcer tout le temps.

## TÉLÉVISION

### 2 CBFT

8.55 Outrature et horaire  
9.00 En mouvement  
9.15 Les 100 jours de Centaur  
9.30 Passe-partout  
10.10 Animagerie  
10.15 Minute moutoute  
10.30 Magazine express  
11.00 Les nouvelles de Cécile  
11.30 Le monde en liberté  
12.00 Les îles de l'Atlantique nord  
12.30 Cher oncle Bill  
12.30 Les nouvelles  
13.30 Téléjournal  
13.35 Statut de la femme indienne  
13.35 "Statut de la femme indienne" Les magistrats de la jeunesse  
14.30 Cinéma  
14.30 "Honneur de Marseille" (François 1966)  
16.30 Bébés  
16.30 Les Égéries  
17.00 L'heure de pointe  
18.00 Ce soir  
18.30 Nouvelles du sport  
19.00 Le monde de Disney  
19.30 "Napoleon et Samantha"  
20.00 Grand-papa  
20.30 Jamais deux sans toi  
21.00 Télémag  
22.00 Vivre sa vie  
22.00 "Tartan ou l'homme coupé de sa nature"

### 8.45 Les p'tits bonshommes

9.00 A la bonne heure  
10.30 Bonjour Madame  
11.30 Les p'tits bonshommes  
11.45 Satelipettes  
12.00 Les p'tits bonshommes  
12.20 Midi nouvelles  
12.30 A vous de jouer  
13.00 Personnalité  
13.30 Cinq-Quiz  
13.30 "Fevre blonde" (Comédie - Britannique 1955)  
13.30 Services à la communauté  
16.00 Le monde de monsieur Tranquille  
16.30 Les tannants  
17.30 Parle, parle, jase, jase  
18.30 Le 10 vous informe  
19.00 Ma sorcière bien-aimée  
19.30 Oscar et Felix  
20.00 Les ennemis de Murdo  
20.30 Qui dit vrai  
21.00 L'homme de 66.000  
22.00 Tic Tac Toe  
23.00 Les nouvelles TVA  
23.30 Les sports au 10  
24.00 La couleur du temps  
24.30 Les inoccupables  
24.30 Cinéma  
24.30 "Un cadeau pour le patron" (Comédie - American 1966)  
2.00 Dernière édition

### 6 CBMT

8.02 CBC 6 Good Morning  
9.15 The Friendly Giant  
9.30 Quebec School Telecast  
10.00 Canadian Schools  
10.30 Dressup  
11.00 Sesame Street  
11.58 CBC 6 Good Afternoon  
12.01 Coronation Street  
12.30 Search for Tomorrow  
13.00 CBC News  
13.04 The Bob McLaren Show  
14.00 The Edge of Night  
14.30 T.B.A.  
15.00 Take 30  
15.30 Celebrity Cooks

### 10 CFTM

7.00 Horaire CFTM-TV  
7.35 Les sports au 10  
8.00 Les p'tits bonshommes  
8.15 Fanfan Dédé

## CINÉMA

ATWATER I, 1 Place Alexis Nihon (935-4246)  
LOEWS I, 965, ouest Ste-Catherine (861-7417)  
ATWATER II, 1 Place Alexis Nihon (935-4246)  
LOEWS II, 965, ouest Ste-Catherine (861-7417)  
LOEWS III, "In Praise of Older Women" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30  
LOEWS IV, "Grease" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 30  
LOEWS V, "Blood Brothers" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30  
LOEWS VI, "Two Solitudes" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 30  
LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (867-7533) - Deuxième c'est vendredi 18 h 30, 21 h 30 et "Attention on va se lâcher" 20 h 30  
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-4816) - "Les hommes du président" 19 h 00 et "Une étoile est née" 21 h 30  
MERCIER, 4260 est Ste-Catherine (255-6224) - "Dieu merci c'est vendredi" 18 h 30, 21 h 40, et "Il était une fois la légende" 20 h 30  
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) - "Up in smoke" 19 h 30, 21 h 30  
QUIMTESCOPE I, 1204 Ste-Catherine E. 525-8699 - "L'argent de poche" (F. Truffaut France 1976) 19 h 30 - 21 h 30  
QUIMTESCOPE II, "Les enfants du paradis" (Marcel Carné - France 1945) 18 h 30, 21 h 45  
QUIMTESCOPE III, 1204 Ste-Catherine (525-8699) - "Cris et chuchotements" 19 h 30, "Toujours plus haut" 21 h 30  
PALACE, 698 Ste-Catherine O. 866-6991 - "Up in smoke" 13 h 15, 14 h 35, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 35, 21 h 35  
PARALLELE, 3682 St-Laurent 843-4725 - Relâche  
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3564) - "Morts suspects" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 45 et "Generation protos" 12 h 24, 16 h 10, 20 h 00  
PARISIEN II, "Une amie d'enfance" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 35, 21 h 45  
PARISIEN III, "Je suis timide, mais je me

naufages de l'île perdue" 19 h 30  
LOEWS I, 965, ouest Ste-Catherine (861-7417)  
"Goin' south" 12 h 30, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 30  
LOEWS II, "In Praise of Older Women" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30  
LOEWS III, "Grease" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 30  
LOEWS IV, "Blood Brothers" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30  
LOEWS V, "Two Solitudes" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 30  
LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (867-7533) - Deuxième c'est vendredi 18 h 30, 21 h 30 et "Attention on va se lâcher" 20 h 30  
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-4816) - "Les hommes du président" 19 h 00 et "Une étoile est née" 21 h 30  
MERCIER, 4260 est Ste-Catherine (255-6224) - "Dieu merci c'est vendredi" 18 h 30, 21 h 40, et "Il était une fois la légende" 20 h 30  
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) - "Up in smoke" 19 h 30, 21 h 30  
QUIMTESCOPE I, 1204 Ste-Catherine E. 525-8699 - "L'argent de poche" (F. Truffaut France 1976) 19 h 30 - 21 h 30  
QUIMTESCOPE II, "Les enfants du paradis" (Marcel Carné - France 1945) 18 h 30, 21 h 45  
QUIMTESCOPE III, 1204 Ste-Catherine (525-8699) - "Cris et chuchotements" 19 h 30, "Toujours plus haut" 21 h 30  
PALACE, 698 Ste-Catherine O. 866-6991 - "Up in smoke" 13 h 15, 14 h 35, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 35, 21 h 35  
PARALLELE, 3682 St-Laurent 843-4725 - Relâche  
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3564) - "Morts suspects" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 45 et "Generation protos" 12 h 24, 16 h 10, 20 h 00  
PARISIEN II, "Une amie d'enfance" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 35, 21 h 45  
PARISIEN III, "Je suis timide, mais je me

souge" 13 h 25, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20  
PARISIEN IV, "Diabolo menthe" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30  
PARISIEN V, "Mon premier amour" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10  
PLACE DU CANADA, Place du Canada 861-4595 - "Big fix" 19 h 15, 21 h 15  
PLACE VICTORIA, 878-1451 - "De l'autre côté de minuit" 17 h 15, 20 h 30  
PLACE VILLEMARIE, 1 Place Ville-Marie (866-2544) - Interiors 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 05  
PLACE VILLERIE, 1111 St-Denis (861-7417) - "The healers" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50  
SAINT-DENIS I, 1504 St-Denis (861-7417) - "Les 21 heures de Munich" 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45  
SAINT-DENIS II, 1504 St-Denis (861-7417) - "Annie Hall" 13 h 10, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 40  
SNOWDON, 5225 Desdunes 482-1322 - "Who is killing the great chiefs of Europe" 19 h 00, 21 h 00  
VAN HORNE, 3150 Côte-des-Neiges, 731-8243 - "Revenge of the Pink Panther" 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45  
VERDUN, 3841 Wellington 466-2902 - "Le convoi" 18 h 00, 21 h 40 - "C'est arrivé entre midi et trois heures" 19 h 45  
VILLERIE, 8642 St-Denis (861-7417) - "Dieu merci c'est vendredi" 18 h 30, 21 h 45 et "Il était une fois la légende" 20 h 30  
WESTMOUNT SQUARE, Westmount Square 861-2477 - "A wedding" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05  
YORK, 1437 Ste-Catherine ouest, 937-5878 - "Days of heaven" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00

## SUR SCÈNE

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) - "Paper wheat" cinéma collective, du mardi au samedi 20 h 00 Dim. 19 h 00, matinales: mercredi 13 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00  
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9322) - Relâche  
LA CHACONNE, 338 Ontario Est, "Solange" de Jean Barbeau Du mercredi au dimanche: 21 h 00  
LA POUDRIÈRE, 112 Ste-Hélène (526-0261) - "Des pommes pour Eve" de Anton Tchekov Tous les soirs: 20 h 30 Relâche: dim et lundi  
PATRIOTE DE MONTRÉAL, 1474 Ste-Catherine Est, 523-1131, Luc Durand, Se-maine et dim: 21 h 00 Samedi: 20 h 00 et 23 h 00  
PATRIOTE EN HAUT, "Pourquoi Dracula et pas moi?" de C. Sagre Tous les soirs 20 h 00 Relâche: lundi et mardi  
SALLE DE CONCERT POLLOCK, 350 Sherbrooke O. (392-8224) - Relâche  
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest Ste-Catherine (842-2112) - L'Orchestre Symphonique de Montréal, au pupitre Charles Dutoit - 20 h 30  
SOLEIL LEVANT, 286 Ste-Catherine O. (861-6657) Art ensemble de Chicago 20 h 00  
THÉÂTRE D'ART, 1287 Papeau (523-1211) - Relâche  
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred-Barry 4553 Ste-Catherine E. (523-8974) les enfants du paradis: "Le voyage immobile" tous les soirs 20 h 30 Relâche: dim et lundi

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, (Salle Denise Pelletier: "Marie Tudor" de Victor Hugo 14 h 30  
THÉÂTRE EXPERIMENTAL DE MONTRÉAL, 3200 Notre-Dame Est (879-1386) - Relâche  
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE, 335 Maisonneuve E. (282-6865) - Relâche  
THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE, 1 Place Ville-Marie 3682 St-Laurent - "Macbeth" de Shakespeare traduit par Michel Garneau - A partir du 31 octobre  
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts 175 Ste-Catherine ouest, 842-2112 - André Gagnon, pianiste - 20 h 30  
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE, 845 Ste-Catherine O. (861-6661) - "Les ratiers" de Carlo Goldoni. Tous les soirs: 20 h 00 Samedi: 17 h 00 et 21 h 00 Dim. 19 h 00, 21 h 00  
THÉÂTRE PORT ROYAL, Place des Arts, 175 Ste-Catherine O. (842-2112) - "Aux horizons" de William O. Mitchell 20 h 30 Relâche: lundi  
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (462-7277) - "Zou and Co" avec la troupe Mime Onsevent. Tous les soirs: 20 h 30 Relâche: lundi  
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (861-6661) - "Le bourgeois gentilhomme" d'Antoine Molière. Tous les soirs: 20 h 00 Dim.: 19 h 00 Relâche: lundi  
THÉÂTRE ST-DENIS, 1504 St-Denis - 849-4211 - Dominique Michel 20 h 30

# Kenneth Gilbert

## La logique et la clarté de J.S. Bach

par Gilles Potvin

Il n'y a pas encore si longtemps, le *Clavier bien tempéré* de J.S. Bach, avec ses 48 préludes et fugues écrits dans chacune des tonalités majeures et mineures issues des douze demi-tons de la gamme, était encore considéré comme un ouvrage purement didactique, au même titre que les études d'un Beethoven ou d'un Cramer. Il a fallu des gens comme Wanda Landowska au clavecin et Edwin Fischer au piano pour révéler, pour ainsi dire, ces pages admirables que le compositeur a écrit "à l'usage de la jeunesse studieuse ainsi que de ceux qui sont déjà habiles en musique et qui ont du temps à consacrer".

Les auditions du *Clavier bien tempéré* sous forme de cycle ou d'intégrale sont néanmoins assez rares et il faut féliciter les organisateurs du Festival Bach qui marque les 50 ans de l'église unie du chemin de la Reine-Marie d'avoir invité le clavicembaliste Kenneth Gilbert à présenter en deux séances le second livre qui va

du no 25 au no 48, la première ayant pris place dimanche soir. La deuxième aura lieu mercredi au même endroit.

Kenneth Gilbert, clavicembaliste, organiste et responsable d'éditions graphiques ou photographiques d'œuvres de Couperin et de Scarlatti qui font autorité, aborde J.S. Bach avec un équilibre judicieux entre la puissance d'une conception intérieure et la rigueur de sa concrétisation sonore. Ce qui ressort avant tout de son jeu est une organisation thématique d'une admirable clarté et d'une logique constante, fidèle en tous points à la pensée de Bach. Quelques erreurs techniques de parcours n'enlèvent aucunement une exécution par ailleurs vraiment exaltante.

Utilisant un instrument Rainer Schütze construit d'après un modèle flamand du XVIIe siècle, Gilbert apporte à son exécution une grande variété de couleur et un dynamisme de bon aloi où la sobriété n'exclut aucunement l'intensité d'expression.

Le public réclamant un rappel, Kenneth Gilbert a voulu commémorer son passage à cet église où il était organiste titulaire en 1959 alors que l'organier von Beckerath y installait son premier instrument à traction mécanique au Canada. Passant du clavecin à l'orgue, le replit de façon magnifique, le *Prélude et fugue* qui ouvre le second cahier, après avoir rappelé brièvement que Bach avait conçu *Le Clavier bien tempéré* pour un instrument à clavier non spécifié, ce qui rend tout aussi authentique son exécution à l'orgue.

Dans le cadre des importantes manifestations qui se dérouleront à Paris du 19 novembre au 21 décembre pour marquer les 70 ans du compositeur Olivier Messiaen, une œuvre nouvelle de Gilles Tremblay sera créée le 30 novembre à la salle Wagram par l'Ensemble 2e2m du Collectif musical de Champigny sous la direction de Paul Méfano. Quatre élèves du maître — Mafano, Nguyen Thien Dao, Tremblay et Kazuaki Fujii — ont reçu des commandes à cette occasion. En seconde partie du concert seront jouées *Messagesquisses* de Pierre Boulez et *En toute amitié* de Karlheinz

Stockhausen.

L'œuvre de Tremblay s'intitule *Compostelle I* ou *'Chant des étoiles'*. D'une durée de 16 minutes ou plus, elle est écrite pour 18 instruments, dont une clarinette principale. On sait que Messiaen sera à

Montréal à la fin du mois alors que l'OSM jouera *Et exspecto resurrectionem mortuorum* le 31 octobre et le 1er novembre. La SMCQ lui dédiera un concert entier le 30 octobre à la salle Claude-Champagne.

### "EXTRAORDINAIRE! CE FILM MÉRITE UN PRIX!"

-NBC-TV

Un homme avait tout!

L'autre n'avait rien!



Pour un temps, elle les aimait tous les deux!

## DAYS OF HEAVEN

Executive Producer: Jack Blackman. Produced by Ben and Harold Schneider. Written and Directed by Terrence Malick. A Paramount Picture. In "DAYS OF HEAVEN" Jack Blackman and Ben and Harold Schneider.

YORK

1487 STE CATHERINE D 937 8978

1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.



Le PARISIEN 2

486 STE CATHERINE D 866 3856

VERSAILLES 1

PLACE VERSAILLES 353 7880

AUSI: MONTENACH (BELOEL)

PARISIEN: 12.30, 2.30, 4.10, 6.00, 7.55, 9.45.

LAVAL 5

CENTRE LAVAL 688 7775

GREENFIELD PARK 2

PL GREENFIELD PARK 671 6129

GREENFIELD: 7.00, 9.00, LAVAL: 8.00, 9.40.

VERSAILLES: 7.15, 9.15.

De MIME OMNIBUS

Chapeau... passionnant!

—Angèle Dagenais LE DEVOIR

PROLONGATION jusqu'au 4 novembre

Des mimes qui parlent, un spectacle d'un fabuleux pouvoir de suggestion. —Jean-Paul Brousseau LA PRESSE

mise en scène de

Jean Asselin

et Étienne Decroux

LES ACTEURS:

Denise Boulanger

Karen Geiger

Dulcy Langfelder

Kari Margolis

Marjolaine Robert

Jean Asselin

Tony Brown

George Lewis

Bruce McClelland

Pierre Thibaut

Musique: Bernard Bonnier

à compter du 22 septembre 1978

4SOUS

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS 100 EST AVENUE DES PINS 845-7277

### UNE VÉRITABLE FÊTE DU BONHEUR!

MON PREMIER AMOUR: Depuis le bouleversant Love Story on attendait un film qui raconterait encore une histoire d'amour, avec des mots et des images simples, avec autant de douceur dans les sourires que dans les larmes. Ce film est fait, il vient de sortir, on dit déjà que c'est le Love Story français.

—JOURS DE FRANCE

Exceptionnelle: un événement à saluer

—LE POINT

Tous les hommes croient leur mère immortelle.



4e Semaine!

Le PARISIEN 5

486 STE CATHERINE D 866 3856

PARC-Verdun

720 de l'Église, 768-2509

**UN SUCCÈS tnm 12 DERNIÈRES**

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

du 6 octobre au 5 novembre

## LES RUSTRES

comédie de Carlo Goldoni

avec: Mireille Deyglun, Lénie Scoffie, Jean Dalmain, Jean-Louis Roux, France Desjarlais

mise en scène: Olivier Reichenbach

Réervations: 861 0563

Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

JILL CLAYBURGH

**PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNES 78**

14 ANS

## la femme libre

JILL CLAYBURGH

2e FILM: Goldie Hawn — George Segal

"La Duchesse et le truand"

CHAMPLAIN 1 BROSSARD 1

STE-CATHERINE: PAPINEAU 524 1065 BOUL. TASCHEAU 465 5906 (MAIL CHAMPLAIN)

**OLYSSÉE 1** 35 MILTON 642-6053

— "Couvrez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LÉLOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre.

JOUR DE FRANCE

7.15 - 9.30

un film de CLAUDE LÉLOUCH

**ROBERT ET ROBERT**

CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY

**OLYSSÉE 2** 35 MILTON 642-6053

Un film d'une satire impitoyable.

Un film à sketches de ETTORE SCOLA, MARIO MONICELLI, DINO RISI!

**LES NOUVEAUX MONSTRES**

Roman Polanski

Marcello Mastroianni

UN FILM DE ROMAN POLANSKI

**QUOI?**

Quoi? 8h.30 Héritage 7h.30

ANTHONY QUINN

DOMINIQUE SANDA

**l'héritage**

Cinéma 7 art 122 0302 3180 rue BELANGER

Les Films René Malo présentent

**DRÔLE ET ATTACHANT** —L'AIGRE

**TENDRE ET ÉMOUVANT** —PREMIÈRE DU CINÉMA

**PÉTILLANT ET RAYONNANT** —PARISCOP

**TENDREMENT FÉROCE** —NOUVEL OBSERVATEUR

**Que faisiez-vous en 1963?**

Frederique avait 13 ans, Anne 13...

**Diabolo Mente**

Un film de DIANE KURYIS

avec: ÉLÉONORE KLAVER, MICHEL ROBERT, RICHARD NADINE, ALAIN YVES RENOIR

Musique originale et chansons: YVES SIMON

PAR: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, LAVAL: 7.10, 9.10.

**Le PARISIEN 4** **LAVAL 2**

486 STE CATHERINE D 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7775

# LE DEVOIR

invite 650 personnes à assister à la Première Canadienne du film que le monde entier acclame...

PIERRE DAVID présente

# Sonate d'Automne

d'INGMAR BERGMAN

avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN

le Jeudi 9 Novembre à 20h.00  
au Cinéma Le Dauphin, 2396 est, rue Beaubien

PREMIERE SONATE D'AUTOMNE

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

A/S PUBLIFILMS  
225 est, rue Roy  
Montréal H2W 1M5

Ville: \_\_\_\_\_

Code: \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_

NB. Durant l'interruption du service postal, veuillez déposer ce bulletin de participation à l'un des cinémas Odeon suivants:  
ATWATER • BERRI • DAUPHIN  
CREMAZIE • ODEON LAVAL  
BROSSARD • VERDUN

## Chute des pétroles

Enfin parmi les pétroles: Numac Oil tombe de 2 1-8 à 233-8, Canadian Merrill de 1 3-4 à 19 1-2 et Amalgamated Bonanza de 1 1-2 à 29 1-2. Mais Total Petroleum avance de 1-8 à 13 5-8 et Ranger Oil de 1-4 à 16 1-2.

[illegible]

## Baisse des cours

Petroleum de 1-2 à 13 3-4 et Donohue de 5-8 à 15 3-4.

|             | Ventes | Bas  | Ferm. | Ch.     |              | Ventes | Bas  | Ferm. | Ch.   |
|-------------|--------|------|-------|---------|--------------|--------|------|-------|-------|
| Abbril      | 7810   | 1717 | 17    | 17%     | Cemla        | 2592   | 1111 | 114   | 114%  |
| Alfag Asb   | 3102   | 81   | 81    | +       | Can Farm     | 1840   | 1022 | 184   | 184%  |
| Alfa Gas    | 2150   | 515  | 515   | +       | CT&T         | 1480   | 1200 | 204   | 204%  |
| Aldona      | 1982   | 85   | 85    | +       | Cinb Bank    | 1405   | 129  | 284   | 284%  |
| Almex       | 1982   | 85   | 85    | +       | Clm          | 150    | 322  | 22    | 22%   |
| Almagest    | 722    | 523  | 23    | 23% +1  | Clm Fire & A | 500    | 128  | 28    | 28%   |
| Astral      | 1300   | 151  | 151   | +       | CUHFI        | 100    | 526  | 28    | 28%   |
| Basic Res   | 4050   | 415  | 395   | 400 -1  | Canron       | 340    | 264  | 264   | 264%  |
| Banco       | 5002   | 24   | 24    | +       | Canva        | 2370   | 184  | 184   | 184%  |
| Bank M&I    | 7008   | 242  | 23    | 23% -46 | Capital Dyn  | 200    | 35   | 35    | 35%   |
| Bank NS     | 464    | 522  | 22    | 22%     | Carl Oak     | 1600   | 390  | 390   | 390%  |
| Bank CN     | 1363   | 516  | 16    | 16% +1  | Celastne     | 1315   | 385  | 375   | 380%  |
| Banko       | 1000   | 100  | 100   | +       | Charm        | 1000   | 100  | 100   | 100%  |
| Barque Pro  | 455    | 315  | 15    | 15% -16 | Chierston    | 2000   | 522  | 214   | 224%  |
| Bel Canal   | 8877   | 595  | 595   | 595%    | CHUMB        | 7200   | 112  | 12    | 12%   |
| Bel Corp    | 890    | 524  | 24    | 24%     | Cominco      | 540    | 330  | 304   | 330%  |
| Bell        | 100    | 100  | 100   | 100%    | Comstar      | 480    | 480  | 470   | 470%  |
| Bombac      | 1238   | 974  | 94    | 94%     | C Bath       | 2232   | 335  | 35    | 35%   |
| BOPCAN      | 3250   | 574  | 17    | 17% -12 | Congas       | 2200   | 1317 | 174   | 174%  |
| BPR         | 590    | 590  | 590   | 590%    | Conva        | 200    | 1200 | 1200  | 1200% |
| BCEP        | 600    | 181  | 174   | 17% -16 | Dom&Pet      | 520    | 150  | 814   | 814%  |
| BCE Phone   | 100    | 516  | 16    | 16% -12 | D Bridge     | 560    | 526  | 264   | 264%  |
| Cadillac Ex | 1000   | 50   | 62    | 62%     | Doasca       | 196    | 128  | 284   | 284%  |
| Cad F&E     | 8500   | 814  | 16    | 16% -12 | Dom Stone    | 300    | 149  | 149   | 149%  |
| Cal Pa      | 1682   | 438  | 37    | 37% -1  | D Tex        | 2310   | 1124 | 114   | 114%  |

[illegible][illegible]

|           |      |        |        |       |     |            |     |         |        |        |     |
|-----------|------|--------|--------|-------|-----|------------|-----|---------|--------|--------|-----|
| Int'l Acc | 1500 | 495    | 480    | 480   | -20 | Rio 580 pr | 25  | 580 1/4 | 80 1/4 | 80 1/4 |     |
| ncpl SL   | 400  | 57 3/4 | 73 3/4 | 7 3/4 |     | Riv Yarn   | 100 | 200     | 200    | 200    | -15 |

30 1-8 et Canadian Pacific de 1-4 à 18 3-4.

| Cours tournés par la PRESSE CANADIENNE |             |      |     |     |     |    |           |    |      |    |
|----------------------------------------|-------------|------|-----|-----|-----|----|-----------|----|------|----|
|                                        | Ventes Haus |      |     | Bas |     |    | Ferm.     |    |      |    |
|                                        | Ch          | Ch   | Ch  | Ch  | Ch  | Ch | Ch        | Ch | Ch   |    |
| ACF in                                 | 8           | 25   | 34  | 33  | 33  | 4  | Den MF    | 7  | 34   | 32 |
| ASLA Ltd                               | 9           | 799  | 28  | 27  | 27  | 16 | Digital E | 14 | 445  | 47 |
| Alcan                                  | 5           | 825  | 312 | 312 | 324 | +  | Dr Prep   | 15 | 782  | 16 |
| Alleg Co                               | 8           | 439  | 224 | 212 | 22  | 22 | duPont    | 12 | 122  | 87 |
| Alloy                                  | 5           | 25   | 25  | 25  | 25  | 25 | Eaton     | 9  | 175  | 39 |
| Allys Ch                               | 5           | 345  | 31  | 30  | 30  | 30 | Exon      | 10 | 166  | 13 |
| Alcoa                                  | 7           | 760  | 48  | 46  | 48  | +  | EG        | 14 | 396  | 28 |
| Alco                                   | 5           | 25   | 25  | 25  | 25  | 25 | Emery     | 9  | 175  | 39 |
| A Hess                                 | 9           | 41   | 28  | 27  | 28  | +  | Eaton     | 5  | 236  | 37 |
| AmAir                                  | 4           | 656  | 14  | 13  | 14  | +  | EIP/NG    | 8  | 490  | 15 |
| A Brand                                | 7           | 222  | 48  | 46  | 47  | +  | EIMeHg    | 7  | 27   | 27 |
| A Can                                  | 8           | 338  | 26  | 25  | 26  | +  | Esch      | 7  | 696  | 27 |
| Am Exp                                 | 8           | 777  | 33  | 32  | 32  | +  | Ethmal    | 6  | 141  | 23 |
| Am T                                   | 11          | 27   | 27  | 27  | 27  | 27 | Geo O     | 10 | 166  | 13 |
| Am Mot                                 | 48          | 710  | 51  | 51  | 51  | +  | Exon      | 9  | 2752 | 49 |
| Arm                                    | 8           | 2067 | 62  | 61  | 62  | +  | Falcon    | 7  | 389  | 25 |
| Armst Ch                               | 10          | 206  | 18  | 17  | 18  | +  | Fireston  | 10 | 1037 | 12 |
| Asarco                                 | 3           | 366  | 14  | 14  | 14  | +  | Fisher S  | 7  | 72   | 15 |
| Asa                                    | 5           | 25   | 25  | 25  | 25  | 25 | Fluor     | 10 | 166  | 13 |
| Avco P                                 | 3           | 3142 | 25  | 24  | 24  | +  | Ford      | 3  | 900  | 44 |
| Avco PC                                | 4           | 116  | 63  | 58  | 61  | +  | Foxbro    | 9  | 77   | 34 |
| Avco Int Inc                           | 7           | 379  | 17  | 17  | 18  | +  | Fr        | 5  | 183  | 30 |
| Baker                                  | 15          | 82   | 54  | 53  | 53  | +  | Gen D     | 10 | 166  | 13 |
| Bav                                    | 13          | 366  | 31  | 31  | 31  | +  | Gen Dy    | 6  | 364  | 75 |
| Box T                                  | 15          | 233  | 40  | 39  | 40  | +  | Gen Elec  | 9  | 9346 | 49 |
| Bra                                    | 5           | 25   | 25  | 25  | 25  | 25 | Gen Int   | 10 | 166  | 13 |
| Bel How                                | 8           | 124  | 18  | 17  | 18  | +  | Gen Inst  | 8  | 823  | 27 |
| Bel Can                                | 8           | 12   | 50  | 50  | 50  | +  | Gen Mills | 10 | 401  | 28 |
| Bell                                   | 5           | 352  | 21  | 20  | 21  | +  | Gen P     | 10 | 166  | 13 |
| Beth Sil                               | 4           | 460  | 21  | 20  | 21  | +  | Gen Port  | 6  | 178  | 12 |
| Black D                                | 11          | 771  | 17  | 17  | 17  | +  | GTE El    | 7  | 2073 | 29 |
| Black S                                | 10          | 25   | 25  | 25  | 25  | 25 | Gen S     | 10 | 166  | 13 |
| Bols Cas                               | 5           | 236  | 29  | 29  | 29  | +  | Ca Pa     | 10 | 855  | 27 |
| Borg                                   | 6           | 163  | 27  | 26  | 27  | +  | Gillette  | 9  | 686  | 27 |
| Borg W                                 | 10          | 28   | 31  | 30  | 30  | +  | Goodrich  | 5  | 202  | 19 |
| Brist M                                | 12          | 557  | 32  | 31  | 32  | +  | Gr        | 7  | 178  | 30 |
| Brist M                                | 12          | 557  | 32  | 31  | 32  | +  | Gr AP     | 44 | 68   | 5  |
| Brit Pet                               | 9           | 925  | 17  | 17  | 17  | +  | Gr Can    | 5  | 166  | 34 |
| Bucy E                                 | 7           | 488  | 17  | 16  | 16  | +  | Gulf Oil  | 7  | 876  | 23 |
| Burl Ind                               | 7           | 311  | 17  | 17  | 17  | +  | Haltorn   | 11 | 292  | 70 |
| Burl Ind                               | 7           | 311  | 17  | 17  | 17  | +  | Haltorn   | 11 | 292  | 70 |
| CBS                                    | 8           | 332  | 54  | 53  | 54  | +  | Heublin   | 11 | 563  |    |

[illegible]

|         |        |      |      |      |
|---------|--------|------|------|------|
| Artik W | 3 145  | 171% | 171% | 171% |
| Artik W | 8 232  | 25%  | 25%  | 25%  |
| Artik W | 10 178 | 31%  | 30%  | 30%  |
| Artik W | 7 321  | 37%  | 37%  | 37%  |
| Artik W | 8 330  | 18%  | 18%  | 18%  |
| Artik W | 12 419 | 17%  | 15%  | 13%  |
| Artik W | 8 350  | 19%  | 19%  | 19%  |
| Artik W | 8 190  | 28%  | 27%  | 26%  |
| Artik W | 8 156  | 34%  | 32%  | 33%  |

Information et réservations: Stuart Hill ou Michel Laurent  
**(514) 636-4155**  
 INNOVIA AVIATION une filiale de  
**INNOTECH AVIATION**

|        |     |      |     |     |     |
|--------|-----|------|-----|-----|-----|
| 22     | 532 | 27%  | 20% | 20% | 14% |
| Harold | 14  | 1718 | 40% | 48% | 49% |
| Stan G | 14  | 410  | 86% | 85% | 85% |
| Jim    | 8   | 122  | 39  | 37% | 39  |
| CA     | 8   | 1352 | 27% | 26% | 27% |
| is Pur | 9   | 873  | 13% | 13% | 13% |
| ig Bal | 8   | 269  | 24% | 23% | 24% |
| in El  | 9   | 35   | 34% | 34% | 34% |
| in Gp  | 4   | 776  | 32% | 32% | 32% |



## ALBERTA GAS TRUNK LINE

## AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15e jour de novembre 1978, sur estimation de :

|        |    |      |      |      |           |     |
|--------|----|------|------|------|-----------|-----|
| Regy   | 8  | 192  | 31/1 | 31   | 42/1      | 1/2 |
| nders  | 9  | 290  | 17/1 | 16/1 | 17/1+1/2  | 1/2 |
| le Int | 14 | 633  | 34/1 | 33/1 | 34/1+1/2  | 1/2 |
| her Pl | 10 | 946  | 29/1 | 28/1 | 29/1      | 1/2 |
| himb   | 17 | 417  | 88/1 | 85/1 | 88/1+21/2 | 1/2 |
| ott P  | 8  | 1363 | 14/1 | 14/1 | 14/1+1/2  | 1/2 |
| ars    | 9  | 2753 | 22/1 | 22   | 22/1+1/2  | 1/2 |
| eco    | 8  | 157  | 17/1 | 16/1 | 16/1+1/2  | 1/2 |
| EU(1)  | 8  | 45   | 33/1 | 33/1 | 33/1+1/2  | 1/2 |

|        |    |      |        |        |        |   |
|--------|----|------|--------|--------|--------|---|
| ager   | 4  | 590  | 16 1/2 | 15     | 16 1/2 | + |
| ylaine | 9  | 424  | 13     | 12 1/2 | 12 1/2 | + |
| mith A | 4  | 42   | 20     | 19 1/2 | 20     | + |
| u Pac  | 9  | 795  | 28 1/2 | 28     | 28 1/2 | + |
| arlton | 13 | 22   | 13     | 12 1/2 | 12 1/2 | + |
| erry R | 8  | 401  | 42 1/2 | 42 1/2 | 42 1/2 | + |
| Brand  | 9  | 294  | 24 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 | + |
| Olci C | 8  | 1196 | 34 1/2 | 34 1/2 | 34 1/2 | + |
| Olci T | 1  | 476  | 53 1/2 | 53 1/2 | 53 1/2 | + |

|           |    |      |        |        |        |   |   |
|-----------|----|------|--------|--------|--------|---|---|
| Dr        | 10 | 1240 | 15%    | 14 1/4 | 15 1/4 | — | — |
| even J    | 5  | 94   | 14 1/4 | 14 1/4 | 14 1/4 | — | — |
| or Te     | 15 | 2074 | 27 1/2 | 25 1/2 | 27 1/2 | — | — |
| ud Wor    | 5  | 87   | 59 1/4 | 58 1/4 | 59     | — | — |
| in Oil    | 6  | 143  | 39 1/4 | 38 1/4 | 39     | — | — |
| Oil M     | 23 | 58   | 12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 | — | — |
| and Bro   | 8  | 137  | 21     | 19 1/2 | 21     | — | — |
| Technical | 20 | 442  | 22 1/2 | 21 1/2 | 22 1/2 | — | — |
| School    | 12 | 111  | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | — | — |

|          |    |      |        |        |        |        |
|----------|----|------|--------|--------|--------|--------|
| dyn      | 6  | 831  | 95 1/4 | 91     | 99 1/4 | +3 1/2 |
| enneco   | 7  | 834  | 31 1/4 | 31 1/4 | 31 1/4 | +0     |
| exaco    | 8  | 1962 | 24 1/4 | 23 1/4 | 23 1/4 | +0     |
| gas inst | 15 | 395  | 83 1/4 | 82 1/4 | 83 1/4 | +1     |
| gas lif  | 18 | 113  | 20 1/4 | 20     | 20 1/4 | +1/4   |
| xontron  | 7  | 97   | 29 1/4 | 28 1/4 | 29 1/4 | +1     |
| hobol    | 8  | 45   | 33 1/4 | 33     | 33 1/4 | +1/4   |
| line in  | 15 | 115  | 44     | 43 1/4 | 44 1/4 | +1/4   |
| man      | 7  | 31   | 3 1/4  | 3 1/4  | 3 1/4  | +0     |

|          |        |    |    |    |      |
|----------|--------|----|----|----|------|
| WA of 2  | 3 199  | 10 | 19 | 20 | + 16 |
| Canary 1 | 5 179  | 21 | 20 | 20 | + 16 |
| C Fox    | 3 651  | 31 | 29 | 30 | + 10 |
| Vind     | 5 120  | 19 | 19 | 19 | + 19 |
| Camp     | 10 274 | 47 | 47 | 47 | + 16 |
| C Cars   | 7 841  | 38 | 37 | 37 | + 16 |
| C Opel   | 5 381  | 28 | 28 | 28 | + 16 |
| C Opel   | 23 110 | 25 | 24 | 25 | + 16 |

|          |    |      |     |     |     |    |
|----------|----|------|-----|-----|-----|----|
| WECN     | 8  | 1320 | 41% | 40% | 41% | 1% |
| WPHN     | 12 | 380  | 48% | 47% | 48% | 1% |
| WRIAN    | 10 | 108  | 14% | 15% | 16  | 1% |
| WRIAN HA | 7  | 30   | 30% | 30% | 30% | 1% |
| WRIAT J  | 6  | 232  | 30  | 29% | 29% | 1% |
| WRIAN L  | 10 | 815  | 28  | 25% | 25  | 1% |
| WRIAT G  | 8  | 1998 | 20  | 19% | 14% | 1% |
| WRIAT G  | 10 | 836  | 29  | 28  | 28  | 1% |
| WRIAT G  | 6  | 324  | 29  | 28  | 28  | 1% |

Calgary, Alberta  
6 octobre 1978

BANQUE FÉDÉRALE  
DE DÉVELOPPEMENT

Ralph F. Fiske

Les membres du Conseil d'administration de la Banque fédérale de développement ont récemment élu M. Ralph F. Fiske, de Halifax, au poste de président du Conseil d'administration de la banque.

M. Fiske est membre du Conseil d'administration de la banque depuis ses débuts, il y a trois ans, et il est le président de la société Fiske Group Limited de Halifax. Il remplace M. Sol Kance, de Winnipeg, qui a été le premier président du Conseil et qui a démissionné plus tôt cette année.

La BFD est une société de la Couronne qui vise à promouvoir la création et la croissance de petites et moyennes entreprises canadiennes en leur fournissant de l'aide financière et des services de gestion-conseil.

## L'inflation demeure la bête noire

## Nouvelle chute du dollar US à Tokyo

(par Georges Deschodt)  
WASHINGTON (AFP) — Face à la baisse de Wall Street et à la nouvelle chute du dollar, l'administration américaine fait preuve d'optimisme, sauf dans un domaine, celui de l'inflation.

Le sous-secrétaire au Trésor, M. Anthony Solomon, a réaffirmé cette semaine, en Floride, que les paiements extérieurs des États-Unis allaient s'améliorer et que cela devrait entraîner une plus grande stabilité sur les marchés des changes. Il a rappelé que le déficit des comptes courants américains devrait diminuer de 30 à 40% en 1979.

La secrétaire au Commerce,

Mme. Juanita Kreps, a de son côté affirmé vendredi que les perspectives économiques pour le dernier trimestre de cette année étaient bonnes. Elle a noté que les ventes d'automobiles étaient fermes, que l'activité demeurait soutenue dans l'industrie du bâtiment, que la balance commerciale s'améliorait et que les ventes au détail étaient en reprise.

«Le maintien d'une évolution comme celle-ci fera certainement hiverner les "ours" de l'économie», a ajouté Mme Kreps, se référant aux pessimistes qui prédisent une récession et que l'on qualifie d'"ours" dans le jargon de Wall Street, les optimistes étant des "taureaux".

Cet optimisme officiel n'a cependant pas empêché les "ours" de se donner à cœur joie cette semaine, aussi bien à Wall Street que sur les marchés des changes. À la Bourse, le baromètre du marché, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé près de 60 points (6%) tandis que le dollar a connu de

nouveaux records de baisse vis-à-vis des devises fortes.

Les "ours" craignent que l'inflation et surtout la hausse des taux d'intérêt déclenchée par les autorités monétaires pour tenter de la contrôler, ne finisse par entraîner une nouvelle récession. L'administration elle-même commence à admettre ce risque.

«Nos perspectives de croissance économique continue l'an prochain dépendent largement de notre succès dans le ralentissement de l'inflation», a admis Mme Kreps. M. Solomon a de son côté souligné que pour les partenaires étrangers des États-Unis, ce succès sera déterminant pour le rétablissement du dollar.

Les déclarations des hauts fonctionnaires américains traduisent certes le souci de rallier le soutien le plus large possible au programme de lutte contre l'inflation que le président Jimmy Carter présente aujourd'hui, mais elles montrent aussi une volonté croissante de contrôler un problème économique qui pourrait devenir politique lors des élections présidentielles de 1980.

La dégringolade du dollar s'est encore accentuée hier sur le marché des changes de Tokyo en dépit d'une sensible intervention de la Banque Centrale du Japon. La devise américaine a clôturé à 181 yen.

Le précédent record historique à la baisse du billet vert

avait été établi le 15 août dernier, date à laquelle le dollar avait coté 181.80 yen.

Selon certains cambistes japonais, le dollar, qui a subi une décote d'environ 40% par rapport à la devise nippone depuis le commencement de l'an dernier, pourrait tomber prochainement à environ 180 yen. D'autres spécialistes disent que la monnaie américaine pourrait dégringoler à 175 yen.

Jusqu'ici, la Banque Centrale du Japon a racheté plus de \$5 milliards sur le marché pour soutenir la devise américaine.

Hier, le dollar a aussi accentué sa chute sur le marché parisien des changes, à la veille des mesures anti-inflation que doit annoncer le président Carter. La devise américaine a

ainsi perdu 0.70% à 4.177 francs contre 4.207.

À l'ouverture des autres marchés européens, la tendance a été identique: à Zurich, le dollar s'est échangé à 1.504 contre 1.511 et à Francfort à moins de 1.8 DM. (1.7965 DM). A Londres, il s'est inscrit à \$2.0035 contre \$2.0015. Sur les places européennes toutefois, un léger redressement a été enregistré en début d'après-midi, principalement à Londres, grâce à l'entrée en scène de la Bundesbank et de la Banque Nationale Suisse.

L'or a ouvert en hausse de \$1.25 à \$229.25 l'once à Londres tandis qu'à Paris, le lingot d'un kg a perdu 110 FF à 30.980 FF. Le Napoleon en revanche est en hausse de 269.90 FF contre 267 FF.



## DIAMANT PLACEMENT

1.30 CARATS

QUALITÉ CERTIFIÉE

sur rendez-vous:

Jacques Brodman GG

Gemmologiste

Diplômé

844-4518

## ROGER CLAUDE

JOAILLIERS

1418 rue Drummond Montréal

## Investors

MUTUAL OF CANADA LTD

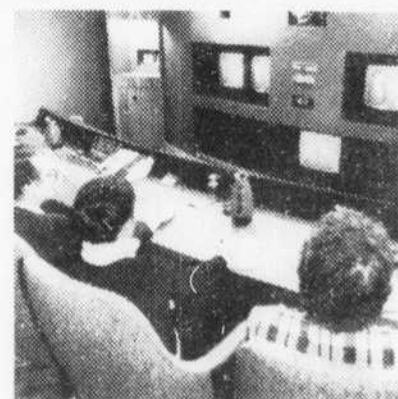
DIVIDENDE NO. 115

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 10¢ par action a été déclaré sur le capital en circulation de la compagnie, payable le 27 octobre 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 26 octobre 1978.

Par ordre du Conseil d'administration  
Le 29 septembre 1978 B. S. Toni  
Winnipeg, Manitoba Secrétaire

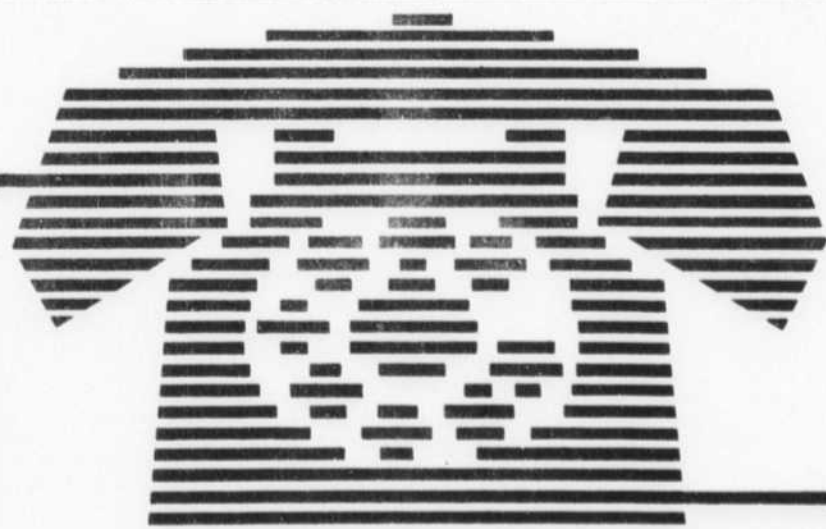
Tenez votre prochaine réunion  
à Toronto...  
sans y aller!

Ce nouveau système de communication audio-visuel utilise des studios de télévision/salles de conférence.



Vous vous trouvez face à face avec vos clients ou associés et vous pouvez tenir une réunion avec eux, même si des centaines de miles séparent les deux groupes. Vos diapositives, tableaux et autres documents sont transmis instantanément. Le SERVICE CONFERENCE VIDEO de Bell Canada coûte moins de \$200 l'heure (Montréal-Toronto). À lui seul, le déplacement de plusieurs personnes pourrait coûter davantage. Utilisez ce service pratique et efficace et participez à vos réunions d'affaires sans quitter la ville.

Pour plus d'information, appelez André Sabourin au 514-870-2266. Nous acceptons les frais d'appels interurbains.

Bell  
Canada

Votre temps est précieux!  
Téléphonez-nous pour réserver instantanément  
à l'un de ces excellents hôtels:

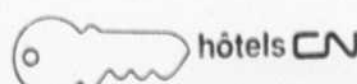
## Les hôtels du CN:

Hôtel Newfoundland, St-Jean, T.-N.  
Hôtel Nova Scotian, Halifax  
Hôtel Beauséjour, Moncton  
Le Reine Elizabeth\*, Montréal  
Château Laurier, Ottawa  
Hôtel Fort Garry, Winnipeg  
Hôtel Macdonald, Edmonton  
Jasper Park Lodge, Alberta  
Hôtel Vancouver\*, Vancouver

## D'autres grands hôtels:

Le Hilton de Québec, Québec  
Aéroport de Montréal Hilton, Montréal  
Harbour Castle Hilton, Toronto  
Hôtel Plaza II, Toronto  
Park Plaza, Toronto  
Toronto Airport Hilton, Toronto  
The Bestborough, Saskatoon  
The International, Calgary  
\*Administration: Hilton Canada

À Montréal, appelez le service des réservations  
des hôtels CN, 877-4032



## DEVICES

|                    |           |        |
|--------------------|-----------|--------|
| Afrique du Sud     | Rand      | 1 3705 |
| Allemagne Ouest    | Mark      | 6519   |
| Antilles anglaises | Dollar    | 4628   |
| Argentine          | Peso      | 9015   |
| Australie          | Dollar    | 1 3654 |
| Autriche           | Schilling | 9080   |
| Bahamas            | Dollar    | 1 2222 |
| Belgique           | Franc     | 0413   |
| Bermudes           | Dollar    | 1 2222 |
| Bresil             | Cruzeiro  | 9641   |
| Danemark           | Couronne  | 2149   |
| Egypte             | Livre     | 3 0614 |
| Espagne            | Peseta    | 0171   |
| Etats-Unis         | Dollar    | 1 1866 |
| Finlande           | Mark      | 2996   |
| France             | Franc     | 2054   |
| Grèce              | Drachme   | 0336   |
| Haiti              | Gourde    | 2610   |
| Hollande           | Florin    | 5863   |
| Hong Kong          | Dollar    | 2507   |
| Inde               | Roupie    | 1496   |
| Israël             | Livre     | 0632   |
| Italie             | Lire      | 001403 |
| Jamaïque           | Dollar    | 7213   |
| Japon              | Yen       | 000311 |
| Mexique            | Peso      | 0528   |
| Norvège            | Couronne  | 2417   |
| N.-Zélande         | Dollar    | 1 2921 |
| Pakistan           | Roupie    | 1246   |
| Pérou              | Sol       | 0083   |
| Philippines        | Peso      | 1626   |
| Porto-Rico         | Dollar    | 1 1866 |
| Portugal           | Escudo    | 1 0267 |
| Royaume-Uni        | £Sterling | 2 3730 |
| Suède              | Couronne  | 3777   |
| Suisse             | Franc     | 7814   |
| Tchécoslovaquie    | Couronne  | 2254   |
| Turquie            | Livre     | 0399   |
| U.R.S.S.           | Rouble    | 1 6968 |
| Venezuela          | Bolivar   | 2771   |

## Le dollar canadien

Le dollar des États-Unis a clôturé hier en baisse de 19-100 et cotait \$1.1826 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling gagne 31-50 et atteint \$2.3747.

A New York, le dollar canadien monte de 7-60 et vaut à présent \$0.8456 et la livre progresse de 17-20 à \$2.0080.

## Cours de l'or

Prix de l'or, en devises américaines hier sur les principaux marchés mondiaux: Londres — \$228.00, Paris — \$230.42, Francfort — \$228.65, Zurich — \$227.625, Hong Kong, \$226.57.

## BÉNÉFICES

Bow Valley Industries: trois mois terminés le 31 août: 1978, \$2,850,000, 56 cents l'action; 1977, \$2,262,000, 44 cents.

Coska Resources: l'année terminée le 31 juillet: 1978, \$3,489,114, 37.4 cents l'action; 1977, \$3,562,424, 48.7 cents.

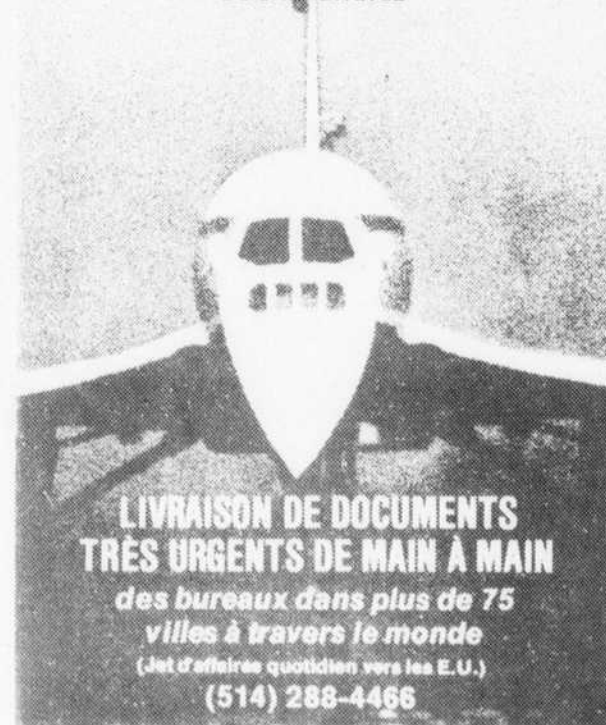
Elks Stores: 26 semaines terminées le 29 juillet: 1978, \$183,000, 25 cents l'action; le 30 juillet: 1977, \$236,000, 32 cents.

Pennington's Stores: 26 semaines terminées le 29 juillet: 1978, \$1,250,000, 62 cents l'action; 1977, \$1,527,000, 75 cents.

Pesto Oils: l'année terminée le 31 mai: 1978, \$1,110,000, 39 cents l'action; 1977, \$736,000, 20 cents.

K-Tel International: l'année terminée le 30 juin: 1978, \$39,000, aucun chiffre par action disponible; 1977, \$653,000, perte.

Leigh Instruments: l'année terminée le 30 juin: 1978, \$1,449,000, 62 cents l'action; 1977, \$1,207,000, 53 cents.

DÉCOUVREZ LE  
World  
Courier  
DU CANADA LTÉE

LIVRAISON DE DOCUMENTS  
TRÈS URGENTS DE MAIN À MAIN  
des bureaux dans plus de 75  
villes à travers le monde  
(Jusqu'à 10 heures quotidiennes vers les E.U.)  
(514) 288-4466

Nul n'est besoin, pour avoir à la main toutes les informations,  
de payer cher pour tout un centre de traitement  
des données...  
Il ne suffit que d'en payer LE PRODUIT!

Pourquoi vous payer le luxe de toute une chaîne d'ordinateurs, en plus du temps et des services informatiques auxiliaires, ceci, en vidant vos goussets, quand un simple programme conçu en fonction de vos besoins suffirait à vous donner un accès instantané aux dernières informations dont vous pourriez avoir besoin?

Les abonnés aux services de SNC Computation ne paient qu'un seul tarif mensuel, un point, c'est tout! Vous en voulez pour votre argent? Donnez-nous un coup de fil!

Jean De Petrillo  
(514) 282-9511

SNC

SNC Computation Ltée

1, Complexe Desjardins, C.P. 39  
Succursale postale Desjardins  
Montréal, Qué. H5B 1B2  
(514) 282-9511

Garanti,  
blanc sur noir!

Nos dépôts garantis de  
5 ans offrent plus de  
souplesse dans le paie-  
ment des intérêts.

Nous offrons aussi d'autres  
taux pour les périodes allant  
de 30 jours à 4 ans.

Pour rencontrer un conseiller ou  
obtenir plus de renseignements,  
téléphonez-nous et demandez  
le poste 2000  
(nous acceptons les frais d'appel)

10 1/4%  
Intérêts versés ou  
composés annuellement  
dépôt minimum \$500

10%  
Intérêts versés  
semi-annuellement  
dépôt minimum \$500

9 3/4%  
Intérêts versés  
mensuellement  
dépôt minimum  
\$5,000

Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641  
Ottawa: 1, Vincent d'Indy, 739-3265  
Trois-Rivières: 1350, Royale, 379-7230  
Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630  
Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450  
Rivière-du-Loup: 298, boul. Theriault, 862-7286  
Rimouski: 12 est, Saint-Germain, 724-4106  
Sept-Îles: 690, boul. Laure, 968-1830  
Chicoutimi: 494, Champs-Élysées, 549-6490  
Alma: 585 ouest, Collard, 668-3391  
Hull: 120, Principale, 771-3227  
Ottawa: 66, Slater, 238-4900

TRUST GÉNÉRAL  
DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Informatech  
France-Québec

Accueille son nouveau  
Directeur Général



André Beaudry

Informatech France-Québec est un organisme dont le rôle est de promouvoir l'utilisation de l'Information Scientifique et Technique dans le développement des entreprises québécoises.

La nomination de Monsieur Beaudry qui possède une vaste expérience en gestion montre l'importance que l'organisme attache à la valorisation des entreprises québécoises.

Monsieur Beaudry a acquis au Québec une réputation d'excellent administrateur, principalement en tant que consultant auprès de nombreux organismes.

## INFORMATECH FRANCE QUÉBEC

Vous permet de trouver  
LA BONNE INFORMATION AU  
BON MOMENT EN FRANÇAIS  
avec sa gamme complète  
de services.  
POUR DE PLUS  
AMPLES INFORMATIONS,  
appelez au (514) 875-8931  
ou sans frais du Québec et  
d'Ottawa au  
1-800-361-8716

Ouvrez l'oeil sur le  
Parlement du Canada!

En route pour Ottawa?  
Descendez à l'Auberge de la Chaudière  
à Hull sur la rive gauche!  
Un hôtel chic et tout neuf!

- Cinq restaurants et bars-salons plus LA BOITE où l'on s'amuse ferme.
- Service d'autobus vers le centre-ville Ottawa/Hull et la colline parlementaire.
- Magnifiques salles de congrès et de banquets.
- RÉSERVATIONS — S.V.P. contactez votre agent de voyage ou composez (SANS FRAIS) 1-800-567-1991.

L'Auberge  
de la  
Chaudière

Un Hôtel Campeau

2 rue Montcalm, Hull J6X 4B4

Aussi représenté par: Muriel Flieger à Toronto  
416-598-2693/800-261-9306 et le service des réservations des Hôtels C.P.

## Erreurs d'évaluation pour \$51 millions de prêts hypothécaires

## La Banque Canadienne nie qu'il y ait "racket"

par Marie-Agnès Thellier

Le service des prêts hypothécaires de la Banque Canadienne Nationale a pu commettre des irrégularités, des méprises ou des imprudences, mais il ne s'agit en aucun cas d'un racket, a précisé hier le vice président marketing de la BCN, M. Claude Lorange.

"Il n'y a pas eu de fraude. Il n'y a pas de raisons de croire que les employés aient triché", a précisé Claude Lorange. Une enquête est cepen-

dant en cours pour éclaircir les circonstances dans lesquelles \$51 millions de prêts hypothécaires, pour la plupart assez importants, ont pu être accordés trop facilement, sur la foi de renseignements volontairement ou involontairement trop optimistes.

Quoi qu'il en soit, aucune somme d'argent ne va être perdue par la BCN puisqu'après vérifications, les prêts hypothécaires mis en cause sont tous garantis par des hypothèques sur la propriété, qu'aucun paiement

n'est en retard ni en défaut et que tous les propriétaires-emprunteurs sont solvables, d'après Claude Lorange.

L'enquête, menée d'abord par un quotidien montréalais anglophone puis par le service d'inspection de la BCN, montre que, semble-t-il sur la foi de documents fournis par une firme spécialisée dans l'estimation immobilière, le service des prêts hypothécaires de la BCN ait tenu compte non des revenus réels de ces propriétés mais des revenus anticipés. Au lieu d'évaluer la valeur de la propriété et la solvabilité du propriétaire selon les revenus réels, la BCN se fiait "trop naïvement" aux revenus anticipés, qui par exemple accusaient une hausse de \$100 du loyer mensuel sans même être passés devant la Régie des Loyers.

En tout, il semble que 18 prêts d'importance aient été consentis selon une technique administrative reconnue maintenant comme imprudente par la direction générale de la BCN. Parmi ces prêts fi-

gure le prêt de \$19,5 millions accordé à un homme d'affaires montréalais pour l'achat de la "Place Belliverie" à Laval, un bloc-appartements qui n'aurait coûté que \$12,75 millions. Évidemment, les autorités bancaires se sont empressées de faire renégocier le prêt après que le "scandale" eut été rendu public. Vendredi dernier, l'homme d'affaires aurait signé un chèque de \$4 millions à la BCN tandis que \$2 millions lui auraient été prêtés au titre des renégociations, au terme de la renégociation des termes du prêt.

Les 17 autres prêts totalisent \$32 millions, sont garantis par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. Un autre de \$6,8 millions concernerait une transaction qui n'a pas eu lieu. Parmi les 14 prêts restants, il y aurait, selon l'enquête de la BCN, cinq prêts d'un montant inférieur à \$1 million et neuf prêts qui totalisent \$12 millions.

"Il y a eu des erreurs administratives dans les techniques d'évaluation et le service des

prêts hypothécaires a reçu l'ordre de se baser maintenant sur le loyer actuel des appartements", conclut Claude Lorange.

Tout n'est pas encore éclairci. Peut-on vraiment expliquer par une "bonne affaire" le fait qu'un client de la BCN achète pour \$12,75 millions un immeuble pour lequel il a obtenu plus de \$19 millions de prêt? S'il semble courant que les banques recourent à des firmes spécialisées extérieures pour l'évaluation d'un immeuble sur lequel un client demande un prêt, est-ce vrai que la firme aurait reçu un total de \$800,000 pour les 18 prêts totalisant \$51 millions?

Par ailleurs, il serait étonnant que les pratiques de la BCN quant aux prêts hypothécaires diffèrent trop sensiblement des banques concurrentes quant aux vérifications imposées pour les prêts immobiliers importants. Il y aurait sans doute plus de prêts en cause et des montants plus élevés si la BCN avait une prati-

que fortement plus libérale que les autres institutions financières.

Et cette affaire illustre encore le fameux "On ne prête qu'aux riches". Anticiper les revenus immobiliers d'un homme d'affaires pour lui accorder un prêt à des conditions favorables alors que le client moyen doit prouver ses revenus réels (et non raconter ses châteaux en Espagne), est-ce moral? En ces années de difficultés économiques, les banques regorgent d'épargnes qu'elles semblent plus facilement orienter vers des placements immobiliers sûrs solli-

cités par des hommes d'affaires plutôt que vers des placements moins sûrs auprès de simples clients, dont le \$15,000 à \$20,000 par année n'est pas à l'abri des circonstances économiques.

"Si nous découvrons que les employés mis en cause au service des prêts hypothécaires n'étaient pas de bonne foi, il y aura des mesures disciplinaires", promet Claude Lorange. La banque a en tout cas des mesures à prendre pour que son système de contrôle administratif soit vigilant, au nom des clients et des petits actionnaires.

## GESTION D'IMMEUBLES

Spécialistes de toutes les phases d'administration immobilière



augmentez vos revenus!

...faites profiter vos investissements au maximum!

Les Associés Sierra Ltée

Pierre Joncas  
342-9542

## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

**286-1201**

- Chaque parution coûte \$3,00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0,10 chacun
- Minimum: 2 parutions

## APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrace, sauna, alcôve 2 1/2, avec électricité. Immédiatement 932-0933. 845-3151. J.N.O.

N.D.G. 7 1/2 haut de duplex refait à neuf. Boisées originales, sous-sol, \$400, non chauffé. Libre, 489-4526 soir et fin de semaine. 1-11-78

Côte des Neiges - Queen Mary. Meublé. Très propre et joli. 2 1/2, \$235,00. Bail annuel. 457-5513. 27-10-78

SHERBROOKE-HAMPTON, 5 grandes pièces très propres, fin novembre, conciergerie. 481-4810. 28-10-78

ILE DES SOEURS. Loyer réduit, 3 1/2 à sous-loyer immédiatement. 767-3737. 27-10-78

WILDERTON, près Willowdale et Université de Montréal, haut de duplex 8 1/2 pièces, 2 salles de bains, libre 1er décembre. \$500. 737-0231 ou 733-5630. 30-10-78

AIDES DOMESTIQUES

Allons chercher, poêle, frigidaire, meubles, pour vous débarrasser. 270-6816 ou 667-1939. 30-10-78

## ANTIQUITÉS À VENDRE

MEUBLES canadiens en pin, armoires, coffres, buffet, deux corps, commodes, lave-mains, buffet bas, tables, chaises, huiles, encadrements, divers. 659-2651. 1-11-78

ON DEMANDE ANCIENS MEUBLES, toutes sortes, bronzes, tableaux, porcelaine, argenterie, bijoux, tapis oriental. 374-1224. 21-11-78

## AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix commodes, bureaux, tables, chaises, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc. Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél. 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10-192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

## ASSURANCES

**RAYMOND LAFRAMBOISE**

Courtier d'assurances agréé

- Assurance - propriétaire, occupant
- Assurance - locataire
- Assurance - automobile

Jeunes conducteurs, consultez-nous

30 ans d'expérience  
**334-6976**

## BUREAUX À LOUER

**Upper Lachine 5576**

Espaces de bureaux à louer, 1,800 p.c., 2ième étage, \$5,00/p.c., ou \$750,00/mois, ou \$9,000/année. Pour informations, s'adresser à M. L'Africain: **486-1143**

OUTREMONT, bureau à louer, rénover complètement, rue Laurier. 270-9549 — 272-7868. 26-10-78

Bureau de médecin à louer, meublé, garage, pour informations: 843-7800. 27-10-78

## CHALET À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavares, meubles Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine (saison-ski). Dépliants sur demande. Tél.: 256-8825 - 819-328-5836. J.N.O.

## CHALET À LOUER

LAC OUAREAU, 5 chambres, foyer, lave-vaisselle, déneigement — chauffage compris. \$3,000. 1-819-424-3214 — 524-3110 — 488-6570. 26-10-78

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Proximité ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

Mont-Rolland, chalet suisse, 4 pièces, chauffage central. Foyer. Proximité ski alpin et de ski de fond. Déneigement. Électricité. Saison 6 mois. \$1,800.00. 322-2073. 1-11-78

CHALET au centre d'un domaine privé, 100 arpents boisés, chemin, lac, pistes de ski, érablière, foyer, tranquille. Saison ou année. St-Damien Brandon: 272-3185. 26-10-78

Val David, luxueux chalet, neuf, comprenant 3 chambres, 2 salons, foyer, bar, cuisine américaine, terrasse. Entretien et déneigement \$3,000.00 seulement. 527-5903 525-0962. 28-10-78

St-Donat, chalet en rondins, 4 1/2 pièces, chauffage central. Proximité ski alpin et randonnée. Tout confort. 331-0210 après 7 heures p.m. 27-10-78

ST-SAUVEUR, chalet suisse chauffé, meublé, 3 chambres, pentes de ski, 45 minutes de Montréal, 15 novembre au 1er mai. \$1,800. 523-3305 P.M. 30-10-78

## CHALET À VENDRE

MONT ROLLAND, chalet suisse, duplex 1 x 6 - 1 x 4, meubles, chauffage central, garage. 322-2073. 1-11-78

Val David, luxueux chalets, 3 et 5 chambres, comprenant foyers, bar, télévision, table de billard, sauna. 527-5903, 525-0962, 1-819-322-6095. 28-10-78

## COMMERCES À VENDRE

LIBRAIRIE à vendre, commerce progressif. S'adresser entre 6 p.m. et 10 p.m. au: 388-6709. 28-10-78

## DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour petits et gros déménagements. Spécialité: poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. 725-1372. 4-11-78

## ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

## ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'exception. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

## ESPACES À LOUER

A BAS PRIX, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Inf.: 761-3431. 14-11-78

## FERMES À VENDRE

ST-FRANÇOIS, 15 milles de Sorel, très propre, maison de ferme et étable avec 40 arpents de terre. Prix: \$36,000. Appelez après 5 hres Anita Jacob. Les Immeubles ALFA 514-789-2464. 25-10-78

MONT ORFORD, vue panoramique près ski de fond et alpin 1 à 5 acres, de 05 à 12 le p.c. FACE AU MONT ORFORD 5 arpents, \$8,500. 514-297-3163, 297-2181. 1-11-78

RIPON: ferme 105 acres (35 boisées). 2 ruisseaux, 5 chambres, salon, foyer, fin rang, privé, grande, 8 bâtiments. Un paradis! René Parent 735-6381. 488-6156 M.L.S. Fiducie du Québec, courtier. 25-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 286-1201

## LOGEMENTS À LOUER

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 338-8308. J.N.O.

CHEVRIER, maison victorienne, grand 8 pièces fermées, rénovées, sur 2 étages, jardin, parking, aussi rez-de-chaussée très intéressante. Disponible immédiatement. Faut voir: 812, Chevrier. 522-1149 — 658-0082. 28-10-78

Région de DUVERNAY, haut de triplex à louer. 5 1/2, chauffé. Tél.: 688-2012. 25-10-78

Cartierville, haut duplex, 5 1/2, libre, \$235, chauffé, 334-6137. 25-10-78

## LIVRES

Désirerais acheter "Architecture en Nouvelle-France" de Gérard Morisset et "Le jugement dernier" de Cami. Le jour: 866-5581 poste 12. 25-10-78

## MAISONS À LOUER

OUTREMONT, magnifique maison pierre détachée, joli jardin clôture. \$1,350, par mois. Option d'achat. Personne sérieuse seulement. 342-1647. 26-10-78

BOUCHERVILLE, bungalow 3 chambres, cuisinière-frigo, laveuse-sècheuse fournis, garage, sous-sol, salle de jeux et pièce pour bureau ou chambre. Cause travail à l'extérieur. \$360, par mois. 679-7733. 30-10-78

MONT ST-HILAIRE, jolie maison, 3 chambres, salon, salle à manger, foyer, grand terrain, excellent quartier. Libre maintenant. Jour: 467-5874. Soir: 774-1976. 30-10-78

## OFFRES D'EMPLOIS

**CABLE TV PROGRAMMEUR-ANALYSTE**

Poste à combler immédiatement.

Le candidat recherché possède:

- une connaissance du COBOL
- une expérience de 1 à 2 ans avec la Hewlett Packard 3000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du Personnel, Cable TV Ltée 8360, rue Mayrand, Montréal, P.Q. H4P 2E1. 731-7951. 25-10-78

CONSEILLERS en design dans le Vieux-Montréal, recherche gérante de l'administration. La personne choisie sera bilingue, devra posséder les techniques du secrétariat (dactylographie et sténographie, etc.) ainsi que les opérations courantes de comptabilité (balance de vérification), états financiers et autres, en plus d'assurer des tâches de supervision. Le salaire offert est proportionnel à l'expérience et aux qualifications. S.V.P. envoyez votre curriculum vitae à: Guillon Designers, 317, place d'Youville, Montréal H2Y 2B5. 25-10-78

DACTYLOGRAPHIE: si vous êtes une dactylographe compétente, capable de taper 50 m/m et plus, bilingue, et que vous désirez faire carrière dans une entreprise progressive. S.V.P. appelez: Audie Dixon 861-9651 local 24. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS professeur de maternelle, légalement qualifiée en éducation pré-scolaire élémentaire, pour école située à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

## OFFRES D'EMPLOIS

**NOUVEAU PRODUIT**

Nous recherchons un vendeur ou un agent manufacturier spécialisé dans la vente de matériaux de construction.

Rémunération: à commission seulement.

Pour rendez-vous: **464-2076** 27-10-78

**RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE**

- Firme légale rue St-Jacques
- Console SG-1
- Initiative - Mise soignée.
- Bilingue.

**284-0059** 26-10-78

Revenus supplémentaires à temps partiel, pour gens mariés, désirant travailler ensemble. 581-8978. 25-10-78

SECRÉTAIRE légale à temps partiel, possibilité de travail à temps plein. Bureau situé à Westmount près du métro. Parfaite bilingue, très bon salaire et excellentes conditions de travail. Contactez: 937-7495. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

RECHERCHONS deux jardinières d'enfants, qualifiées avec expérience pour garder une situation à Outremont. Pour info: 365-9204. 26-10-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Montreal Trust**

## Québec hausse ses taux obligataires

Le gouvernement du Québec a décidé de porter à 9-1/2% le taux d'intérêt des obligations d'épargne du Québec émises en 1976 et en 1978.

Cette augmentation du taux d'intérêt est effective à compter du 1er novembre 1978. Elle est en vigueur jusqu'à échéance dans le cas des obligations d'épargne émises en 1976; toutefois, les obligations d'épargne émises en 1978 porteront intérêt au taux de 9-1/2% à compter du 1er novembre 1978 jusqu'au 1er juin 1984 et au taux initial de 9% par la suite jusqu'à échéance.

L'intérêt payable à compter de 1979 sera ajusté de façon à refléter cette augmentation. D'autre part, les détenteurs qui encaisseront leurs obligations avant le paiement d'intérêt de 1979 profiteront du taux d'intérêt de 0.5% à compter du 1er novembre 1978.

M. Parizeau a par ailleurs rappelé que toutes les autres obligations d'épargne du Québec portaient actuellement intérêt au taux de 10% l'an jusqu'à échéance. Le ministre a aussi précisé que les détenteurs d'obligations d'épargne émises en 1976 et 1978 recevraient sous peu, par la poste, des renseignements supplémentaires. Cette augmentation a été décidée à la suite des récentes hausses des taux d'intérêt.

Dans le domaine immobilier

## La hausse des taux nuira à la faible reprise

Le marché immobilier se remet lentement à Montréal de la trop grande abondance de maisons libres invendues, mais il pourrait connaître d'autres heures sombres à cause de la récente hausse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires survenue la semaine dernière alors que, comme d'autres Canadiens, les Montréalais ont de plus en plus de difficultés à verser leurs mensualités.

Pour suivre la hausse du taux d'escompte annoncée par la banque du Canada il y a dix jours, la plupart des organismes financiers ont haussé leurs taux d'intérêt sur hypothèques, suivant l'exemple du Canada Permanent. La banque Toronto-Dominion, comme le Trust Royal ou le Montréal Trust, a haussé ses taux à 11% pour les hypothèques relevant de la loi nationale de l'habitation et à 11.25% pour les hypothèques ordinaires. Dans le cas d'une

hypothèque de \$40,000 remboursable en 25 ans, la hausse sera de \$14 par mois et la mensualité sera alors de \$385.

Tandis que le président de l'association ontarienne des courtiers en immeubles se montrait très pessimiste quant aux effets de cette hausse, le président de la Chambre d'immeuble de Montréal se déclarait plus optimiste.

Selon M. Howard Stulberg, président de l'association ontarienne des courtiers en immeubles, cette situation risque de toucher gravement l'industrie de la construction à Toronto et de déprimer l'économie générale du pays. "Le marché de l'habitation est déjà déprimé depuis près d'un an, explique-t-il. Nous nous trouvons avec des logements invendus. Toute hausse du taux d'hypothèques va se répercuter. Le prix des habitations va monter et elles seront encore plus difficiles à vendre."

Président de la Chambre d'immeuble de Montréal, M. Quesnel ne s'attend pas à une hausse sans précédent du prix des maisons au cours des prochains mois. Il dit, toutefois, que malgré l'inflation, l'habitation demeure parmi les investissements encore les plus attrayants. Il a cependant remarqué que la hausse des taux hypothécaires avait d'ailleurs été prévue parce que leurs taux n'avaient même pas encore reflété les deux premières augmentations du taux de base qui se sont produites cette année.

Le président de la Chambre a déclaré que les consommateurs semblent beaucoup plus préoccupés par les versements mensuels auxquels ils doivent faire face pour rembourser leur hypothèque et par l'augmentation potentielle de la valeur de leur maison que par le taux hypothécaire.

Il semble justement que le nombre de Canadiens qui ne

peuvent payer leurs mensualités progresse au pays, comme en témoignent l'augmentation des saisies d'hypothèques et des recours à l'assurance.

La Société Centrale d'Hypothèque et de Logement a versé des indemnités d'assurance sur 1,051 unités d'habitation pendant les huit premiers mois de 1978 alors qu'elle n'en avait accordé que 405 pour toute l'année dernière. Plus du tiers de ces indemnités concernent des prêts consentis dans le cadre du Programme d'Aide à l'Accession à la Propriété (PAAP). Par ailleurs, selon le président du Canada Trust, les saisies d'hypothèques auraient augmenté de 20% cette année par rapport à 1977.

Enfin, dans la région de Montréal, le prix moyen des maisons a augmenté de 8.9% au cours du troisième trimestre de 1978, selon les statistiques de la Chambre d'immeuble.

Dans le secteur du West End, comprenant Cote-St-Luc, Montréal Ouest, Mont Royal, Hampstead, Outremont, Westmount, le prix moyen d'une propriété résidentielle a augmenté de \$67,989 au cours du troisième trimestre de 1977 à \$79,911 en 1978, soit une augmentation de 17.5%.

Dans le secteur du Lakeshore, le prix moyen a augmenté de 13.9%, passant de \$44,504 qu'il était en 1977 à \$50,705 au cours du troisième trimestre de 1978.

Dans la ville de Montréal elle-même, comprenant les régions de Notre-Dame-de-Grâce, Ahuntsic, centre Ouest, etc., le prix moyen augmentait de 12.1% passant de \$44,010 au cours du troisième trimestre de 1977 à \$49,436 au cours de la période correspondante cette année.

Dans l'est de la métropole, comprenant Montréal Nord, St-Léonard, Montréal est,

Pointe-Aux-Trembles, etc., l'augmentation a été de 12.5% passant de \$35,673 au cours du troisième trimestre de 1977 à \$40,120 cette année.

Dans Laval, on rapporte une augmentation de l'ordre de 10.2%, ce qui porte le prix moyen de \$35,906 en 1977 à \$39,576 au cours du troisième trimestre de 1978.

Sur la Rive Nord, l'augmentation a été de 9.4% au cours du troisième trimestre, soit de \$35,778 en 1977 à \$39,157 au cours de la même période en 1978. Sur la Rive Sud l'augmentation se chiffre à 8.5% passant de \$37,433 en 1977 à \$40,605 au cours du troisième trimestre de 1978.

SUCO

Le monde s'organise

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

### NOTRE RUBRIQUE

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.50 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication. Tout courrier devra être adressé comme suit:

### LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - H2Y 1X1  
Compétence:  
Micheline Turgeon,  
Rens.: 844-3361

### PROGRAMMES DE SCIENCE DE LA RELIGION

L'UQAM offre un ensemble intégré d'études de premier et de second cycles dans la perspective d'une science de la religion interdisciplinaire et transconfessionnelle.

A ce titre, elle offre des cours dans les domaines suivants:

- phénomènes parareligieux: ésotérisme, parapsychologie, croissance personnelle;
- la religion au Québec: Amérindiens, catholicisme, groupes nouveaux;
- les religions du monde: hindouisme, bouddhisme, islam, judaïsme, etc.;
- christianisme: nouveau testament et histoire de la culture chrétienne;
- éducation morale;
- l'intervention religieuse: enseignement, animation, information.

La formation religieuse prépare aux tâches de l'enseignement, de l'animation, de l'information et de la recherche.

### PROGRAMMES

Baccalauréat en sciences religieuses  
Baccalauréat d'enseignement en sciences religieuses  
Maîtrise en sciences religieuses

Date limite: pour soumettre une demande d'admission (session d'hiver 1979) le 1er novembre 1978.

Renseignements: pour plus de renseignements, s'adresser à 282-7054 pour les baccalauréats ou à 282-7051 pour la maîtrise.

### DEMANDE D'ADMISSION

Pour recevoir un formulaire de demande d'admission, téléphoner à 282-7161 ou s'adresser au:

Bureau du registraire, Service de l'admission  
Université du Québec à Montréal  
1187, rue de Bleury, local 2930  
Case postale 8888, Succursale "A"  
Montréal, Qué. H3P 3P8

Université du Québec à Montréal

### DIRECTEUR DE LABORATOIRE

Directeur demandé pour laboratoire médical.

#### Qualifications:

- B.Sc., avec expérience minimum de 5 ans dans un laboratoire médical.
- Préférence sera donnée aux candidats possédant aptitudes pour diriger.

Les candidatures seront envoyées au:

DOSSIER 3095  
Le Devoir  
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

### CENTRE HOSPITALIER DE SCHEFFERVILLE

#### Recherche LES SERVICES DE

- Un(e) technologiste médical(e) avec expérience minimum de 4 ans de préférence.
- Un(e) technologiste médical(e) avec ou sans expérience.
- Un dentiste pour desservir une population de 4,000 habitants, bureau et équipement disponible.
- Un(e) infirmier(ère)-chef avec expérience minimale de 3 ans en soins infirmiers et d'un an en administration des soins dans un centre hospitalier ou un secteur connexe.
- Plusieurs avantages sociaux.
- Prime d'éloignement
- Possibilité de logement à prix modique pour célibataire.

Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec:

Donald Cyr  
directeur général  
Centre hospitalier de Schefferville,  
Tél.: (418) 585-2645



### GÉOGRAPHE

#### Service de l'urbanisme

#### FONCTIONS:

Sous direction, effectuer un ensemble de travaux de recherche, d'analyse, de préparation de plans, cartes et rapports ayant trait à la planification urbaine, à l'aménagement du territoire et au zonage.

#### EXIGENCES:

Diplôme universitaire de premier cycle en géographie; quelques années d'expérience dans des travaux de recherche appliquée en aménagement et zonage urbains; aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

#### TRAITEMENT:

Le traitement sera établi selon les qualifications du candidat choisi.

#### INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 novembre 1978, au service du personnel, Hôtel de Ville, Québec, G1R 4S9.

MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS 410-12-78

### SPÉCIALISTE EN COMMUNICATIONS AVEC LE PERSONNEL

Sous la direction du Directeur Général des Communications, le responsable des Communications internes est chargé de la mise en application d'un programme complet de communications avec le personnel.

La compagnie, opérant surtout au Québec et en Ontario, est une des plus importantes dans le domaine, comptant dans ses rangs plus de 12,000 employés.

Le candidat ou la candidate idéal connaît bien les techniques modernes d'information du personnel. Il ou elle possède plusieurs années d'expérience et a déjà fait ses preuves. Bilingue, énergique et pouvant travailler avec des cadres de différents niveaux, il ou elle pourra rapidement mettre en œuvre un plan d'action novateur et son sens des relations humaines sera particulièrement développé. Le poste est au siège social à Montréal et la rémunération comprend un salaire intéressant et un programme complet d'avantages sociaux. Veuillez écrire en toute confiance à l'adresse suivante:

Ref. # 182  
620 ouest St-Jacques, suite 310  
Montréal, Québec  
H3C 1C7

Nos employés sont au courant de cette offre d'emploi

## ACTUAIRE

Nous sommes à la recherche d'un actuaire, Fellow de l'Institut Canadien des Actuaires, qui possède quelques années d'expérience dans le domaine de la pension et qui a acquis des connaissances solides de l'informatique.

Le titulaire aura à:

- prendre charge d'une unité actuarielle incluant l'acheminement et la qualité du travail,
- voir au développement professionnel des étudiants,
- apporter un soutien technique sur certains clients et,
- assumer la responsabilité principale sur d'autres clients.

Ce poste devrait satisfaire ceux qui sont intéressés non seulement à l'actariat mais aussi à se développer dans le domaine de la rémunération globale.

Faire parvenir un curriculum vitae ou téléphoner à:

Claude Bélanger - Vice-Président gestionnaire  
TOMENSON-ALEXANDER LIMITED  
Suite 1,000  
Les Terrasses  
Montréal, P.Q.  
Tél.: 845-2161

### Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un(e) Chef Physiothérapeute

#### Description de tâche:

Planifier, coordonner, contrôler les activités professionnelles et administratives relatives à la physiothérapie dans le but d'assurer aux bénéficiaires le meilleur traitement de réadaptation physique, le tout en collaboration avec les médecins qui réfèrent leurs patients au service de physiothérapie, ainsi qu'avec les professionnels de la santé.

#### Exigences du poste:

Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé avec spécialisation en physiothérapie. Cinq ans d'expérience comme physiothérapeute ou deux ans comme chef d'un service de physiothérapie. Membre de la Corporation des Physiothérapeutes.

#### Rémunération:

Selon les échelles de salaires publiées par le ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 novembre 1978 au:



Directeur du personnel

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

3001 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke requiert les services d'un

### Adjoint au directeur des services hospitaliers

#### Nature de la fonction:

Assister le directeur des services hospitaliers dans les opérations de planification, coordination et contrôle des activités relatives à la gestion des services hospitaliers dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement les services prévus.

#### Attributions-tâches:

Faire l'étude opérationnelle et/ou budgétaire de secteurs et/ou départements en vue d'en améliorer le fonctionnement et/ou d'adapter les budgets aux demandes de services.

#### Formation universitaire et expérience:

- Maîtrise en administration ou administration hospitalière.
- Trois (3) ans d'expérience à un poste similaire; une expérience en milieu hospitalier serait souhaitable.

#### Rémunération:

Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées et répondant à ces qualifications sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 novembre au:



Directeur du personnel

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

3001 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

## RECRUTEUR SENIOR CADRES TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Un géant dans son domaine, notre client recherche un spécialiste du recrutement pour son siège social à Montréal, pour s'occuper essentiellement de toutes les activités reliées au recrutement des cadres technique et administratif au sein de la société.

Son mandat porte sur tout ce qui a trait à l'entrevue professionnelle, l'évaluation rationnelle et l'embauche des cadres intermédiaires et senior, essentiel pour assurer le bon fonctionnement des différentes divisions de cette importante société, comportant un personnel de plus de 5000 personnes. Il devra également prendre en main et s'occuper activement du recrutement universitaire à l'échelle canadienne et à l'étranger, des mutations, promotions et transferts inter-divisions, de conseiller, le cas échéant les chefs de départements en matière de recrutement et s'intéresser de façon particulière à l'intégration des nouveaux employés-cadre au sein de la société.

Nous recherchons avant tout un candidat possédant plusieurs années d'expérience pratique au niveau du recrutement des cadres technique et administratif, y compris les différentes disciplines du génie, de la finance, du marketing, du personnel et de l'informatique. Il est bon bilingue, travailleur, énergique et a fait preuve de leadership dans ses mandats antérieurs. Il connaît bien les différents secteurs reliés aux sciences humaines et s'intéresse particulièrement à tout ce qui touche le domaine du recrutement professionnel.

Le salaire sera en fonction de l'expérience pratique des postulants. Si intéressé veuillez TÉLÉPHONER confidentiellement (514) 861-9457, à G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-521, ou passer à nos bureaux afin d'organiser une entrevue.



G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS

400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,  
Montréal, Québec, H2Z 1V5.  
Tél. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

# Alcatraz, proie d'Hollywood et des touristes

**SAN FRANCISCO (AFP)** — Désaffecté depuis 15 ans, Alcatraz, le sinistre pénitencier fédéral de la baie de San Francisco, n'a rien perdu de son pouvoir de fascination.

Surnommé "L'île du diable de l'Amérique" (The Devil's Island of America), le rocher d'Alcatraz inspire à nouveau le cinéma d'Hollywood. La Paramount vient d'y commencer le tournage des extérieurs de son nouveau film "Escape From Alcatraz", une histoire d'évasion spectaculaire dont Clint Eastwood est la vedette.

Depuis que la prison d'Alcatraz a été ouverte au public le 26 octobre 1973 pour une période d'essai de cinq ans après 118 ans d'histoire tragique, l'ancien pénitencier est devenu l'attraction touristique numéro un de la région de San

Francisco.

Gérée par les services des parcs nationaux, la célèbre prison accueille chaque année 500 000 touristes.

En période de vacances, les réservations pour la visite d'Alcatraz se font jusqu'à deux semaines à l'avance. Chaque jour, des centaines de personnes attendent patiemment leur tour de prendre le petit bateau, qui en vingt minutes, relie le continent aux cellules d'Al Capone, George Kelly dit "la mitrailleuse", et autres grands noms du crime américain.

"Cet endroit est l'enfer" avait murmuré le gangster Frank Weatherman qui vécut, avec 26 autres détenus, les derniers jours d'Alcatraz, avant d'être transféré dans une autre prison, le 21 mars

1963, date de la fermeture officielle du pénitencier de la baie de San Francisco.

En ordonnant la désaffectation de cette prison, Robert Kennedy, alors ministre de la Justice, fit entrer Alcatraz dans la légende.

Découvert en 1775 par la marine espagnole, le rocher d'Alcatraz doit son nom à l'officier de marine Don Juan Manuel de Ayala qui le baptisa "Isla de Los Alcatrazes" (Île des Pélicans).

Cédé en 1948 au gouvernement américain par la république de Mexico, Alcatraz fut fortifié et placé sous la responsabilité de l'armée qui y emprisonna des soldats de la guerre civile et, entre 1870 et 1890, des indiens dont le célèbre chef apache Geronimo. En août 1934, le rocher d'Al-

catraz fut transformé en pénitencier fédéral.

Transféré de la prison d'Atlanta où il essayait de rompre ses gardiens, Al Capone fut l'un des premiers pensionnaires d'Alcatraz. En 29 ans, environ 1500 criminels, considérés comme irrécupérables, passeront par ses cachots humides.

Les bruits d'appareils photos et les exclamations des touristes qui défilent aujourd'hui dans les allées centrales des blocs "B" et "D" à Alcatraz doivent paraître bien surprenants à ceux qui ont connu la règle du silence imposée par les gardiens.

Toute infraction au règlement était sévèrement punie. La terreur des détenus était d'être envoyé au "trou". Les touristes qui le désirent peu-

vent se laisser enfermer quelques minutes dans les six cellules du bloc "D" où les fortes têtes restaient plusieurs jours, nus et dans l'obscurité totale entre des murs glacés en acier.

Impossible de se réchauffer. Plusieurs détenus se suicidèrent ou devinrent fous après un passage au "trou".

A l'intention des candidats à l'évasion, les gardiens ont soigneusement entretenu la légende, selon laquelle il était impossible de nager les deux kilomètres qui séparent Alcatraz de San Francisco sans être dévoré par des requins.

Aucun requin n'a pourtant jamais attaqué l'homme dans la baie de San Francisco où l'obstacle le plus sérieux pour les nageurs est le froid. La température de l'eau dépasse

en effet rarement dix degrés et pour éviter toute accoutumance au froid, les détenus ne recevaient que des douches chaudes deux fois par semaine.

En 28 ans, 39 détenus ont pourtant tenté de s'évader. 26 furent capturés, 7 abattus et l'un s'est noyé. Personne n'a jamais su ce qu'il était advenu des cinq autres.

C'est la dernière évasion des frères John et Clarence Anglin et de Frank Morris le 12 juin 1962, portés disparus mais dont la mort n'a jamais pu être prouvée, qui inspire aujourd'hui le cinéma.

"Alcatraz n'a jamais fait de bien à personne", peut-on lire en graffiti sur le mur d'une cellule. Mais la prison exerce toujours son magnétisme.

## CHRONIQUE DES ONDES

# Une poire et deux racine(s)

par Gilles Constantineau

Il y a déjà plusieurs mois que l'on note, chez le chanteur en cause, des signes d'un irréductible vieillissement, moral avant tout, qui la saison dernière le portait déjà (mais la chose était-elle vraiment nouvelle?) à manger à tous les râteliers, notamment, dans l'espace d'une même semaine, ceux des fêtes tant de la Saint-Jean que du Canada; ce qu'on lui eût presque pardonné, s'il avait montré la même bouillante énergie qu'autrefois, où je soupçonne que logeait tout son talent; mais non, il s'abandonne à l'empêchement: que dis-je, au diable les euphémismes, il se gaspille, il s'épuise à faire de la supercherie; il continue de chanter un répertoire vieux de 10 ans, qui n'a même pas le charme fané des pièces rétro, auquel pourraient prétendre ses premières chansons; et ainsi placé entre deux chaises chronologiques, atteint croira-t-on d'une arthrite qu'à la rigueur expliquerait son âge, mais grave au point de déformer sa démarche et sa voix en même temps que ses traits, ce qui donne hélas à ceux-ci des airs simiesques, le malheur étant qu'il fait alors le singe de lui-même, ce qu'il n'a jamais cessé d'être, qu'il s'embrouille aujourd'hui, faute d'application, dans des vieilleries absolument caduques, comme ce poème de très basse cour intitulé *L'assassin mondain*, que naguère il récitait par cœur, quand il en avait encore beaucoup, et sur lequel il trébuche aujourd'hui.

J'imagine superflu de préciser que ce portrait est celui, à peine sarcastique, de Jean-Pierre Ferland. Que l'excès premier du show des *Beaux dimanches* intitulé *Faut voir ça* consistait sans doute à l'avoir placé là comme animateur, et qu'il se trouvait bien d'autres lacunes, tant de réalisation (excès de décor, excès d'accessoires, excès de fumée, excès de pianos, excès de guitares, excès de trucs électroniques écoulés et par surcroît malhabilement utilisés) que de technique (je crois n'avoir jamais entendu, même à l'époque des premiers microsillons et des cellules piezo-électriques, de bande sonore aussi distordue, aussi déséquilibrée, aussi gâtée; pour tout dire, une parfaite cochonnerie).

Ce qui me fait, une fois de plus, me demander si le service des émissions de variété de Radio-Canada prend le téléspectateur pour une poire privée de sens critique et de goût.

On ne saurait, par contre, assez chanter la louange de *Britannicus*, qui succédait à *Faut voir ça*, et dont Radio-Canada souhaitait qu'elle profitât ainsi de l'effet d'entraînement de l'émission précédente! Un chef-d'œuvre signé Paul Blouin, le seul des deux spectacles qui s'adressait à des humains civilisés. On se serait évidemment attendu que la pièce de showbiz emportât plus de faveur qu'un dramatique genre "classique"; la chose était partout entendue, et il y avait 15 ans qu'on n'avait pas joué Jean Racine à la télé de Radio-Canada. Cette forme d'audace a reçu tous les soins, c'est vrai, à tous les niveaux de compétence; mais n'y a-t-il pas une leçon à tirer?

Je n'ai entendu, dès dimanche soir, que des éloges à l'égard de cette dramatique à laquelle les préjugés québécois réservaient pourtant un accueil peu favorable. Non seulement *Britannicus* a-t-elle retenu pendant deux heures l'attention soutenue de gens défavorablement prévenus, et de bien des adolescents entre autres, pour qui le mot classique n'était encore qu'une notion abstraite; mais elle les a même étonnés, par l'extrême qualité de sa technique (éclairage et prise de son en tout état de cause impeccables), par la beauté rare de ses costumes et de ses décors ainsi que l'exceptionnelle harmonie de ses couleurs, par le soin donné à la mise en scène, par le classicisme même de la réalisation, dont l'opulence des détails rendait la sobriété chatoyante, et en fin de compte par le jeu resplendissant de la plupart des interprètes, celui notamment de Gérard Poirier, qui à lui seul rachetait presque la faiblesse de certains autres.

Voilà pour Racine, avant de dire un mot de *Racines*, version française de *Roots*, la suite qui a fait, dit-on, le tube de tous les temps à la télé américaine. C'est une épopée de la société américaine, mais revue dans une nouvelle perspective, celle de l'histoire d'une famille de Noirs. La série a le style *Aventures* de Walt Disney, mais l'heure passe sans qu'on s'en aperçoive; mieux, en tout cas, que le message, coulé de fil blanc (sans calembour), des fresques successives qui tentent de donner le change, d'un seul coup, à des siècles de racisme négrier. C'est un procédé qui n'a ni race ni couleur, et dont l'emploi est ici d'une naïveté pitoyable. L'amateur de "vécu" y trouvera toutefois son compte, abondamment. Des mercredi soir, à 20 h 30, aux antennes de Radio-Canada.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 septembre 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Trust of California Sports wear Ltd. négociant sous le nom SYLVAN a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 11ème jour d'octobre 1978, sous le numéro 2918442.

Le 13ème jour d'octobre 1978

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Prenez avis que Les Autos E. Ménard & Fils Inc. R.R. no 1 Clarendonville St-Mississipi, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, conformément à l'article 2.72.7 du règlement 2, en vue d'obtenir l'émission d'un permis de transport, saisonnier, de catégorie économique pour effectuer le transport des étudiants qui fréquentent le CEGEP à St-Jean, matin et soir, durant l'année scolaire 1978-1979, aux jours scolaires, à destination de leurs résidences situées à Venise-Québec, St-Sébastien, Henryville et Sabrevois, et retour. La requête demande que la décision devienne exécutoire dès qu'elle aura été rendue, conformément à l'article 2.58.1. Toutes personnes intéressées peuvent y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: 23 octobre 1978  
2ème parution: 24 octobre 1978  
3ème parution: 25 octobre 1978

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC. détenteur du permis numéro 5115-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:  
ROUTE RESTREINTE — CONTRAT  
De St-Jouis de France à Shawinigan, Grand-Mère, St-Laurent, Québec, La Malbaie, Rimouski, Montréal, St-Jean, St-Jérôme, Trois-Rivières, Drummondville.

Pour le transport de boîtes de bois, de boîtes de bois, de séparations en bois, de palettes et retour avec les matériaux nécessaires à la fabrication des boîtes de bois, pour le compte de St-Lawrence Plywood Boxes (1974) Limited.  
DROIT ADDITIONNEL: 85 ouest, rue de Marigny, St-Jérôme, Québec J7Y 3R8.

1. A l'occasion du service ci-haut mentionné, la requête pourra utiliser les semi-remorques de l'expédition.

2. Avec le droit d'utiliser des traversiers.  
Durée: 364 jours.  
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 5).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

SIGNE: Me Pierre DULUDE, procureur

PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & ASSOCIÉS  
200 St-Jacques, ouest, suite 900  
Montréal, Québec  
H2Y 1M1  
1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière

Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1978

SEBJ 78-2345

DEUX (2) GROUPES ELECTROGENES 125 KW

POUR NBR III. GARANTIE DE SOUMISSION: \$7,000.00

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$ 25.00

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James

Direction Approvisionnement 800 est, boul. de Maisonneuve 19e Etage

Montréal, (Québec) H2L 4M8.

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements, tél. 844-3741, poste 333

Directeur, approvisionnement

Bernard Corbail, Mascouche, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Normand Lacroix, Laval, Québec, le permis M-503164, qu'il défend pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours qui suivent la 3ème parution de cet avis. CHUNARD & ROY, 1259, rue Béri, St-Jérôme, Québec.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE REAL CYR, détenteur des permis M-507013 D-002, M-507013 D-001, M-507013 D-003, demande à la Commission des Transports du Québec l'émission des trois permis additionnels pour la région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1978-1979. Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

FORGET, ROCHON, PREVOST, AUCLAIR  
85 ouest, rue de Marigny, St-Jérôme, Québec J7Y 3R8.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE Laidlaw Transport Limited, 65, rue Gaius, Hamilton, Ontario, au Québec, 200, rue St-Jacques, ouest, suite 900, Montréal, Québec, détenteur du permis 21958-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander le permis spécial suivant pour 180 jours à compter du 1er novembre 1978.

Transport Restreint, Longue Distance, Route Restreinte, Contrat: De Montréal à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Pointe Fortin et Rivière Beaudette), corridor à travers l'Ontario à la frontière Ontario-Etats-Unis (tous ports de sortie) à Buffalo, N.Y. et sa zone commerciale et à Detroit, Michigan, et à sa zone commerciale, pour le transport d'acier et de produits d'acier, sur camions de type plateforme, pour le compte de Harbour Traffic Services Reg. d. et retour.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: 24 octobre 1978  
2ème publication: 25 octobre 1978  
3ème publication: 26 octobre 1978

SIGNE: Adrien R. Paquette, C.R. PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & ASSOCIÉS

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière

Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1978

SEBJ 78-2325

NOLISEMENT D'AERONEFS A VOILURE TOURNANTE

POUR L'ANNEE 1979.

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James

Direction Approvisionnement 800 est, boul. de Maisonneuve 19e Etage

Montréal, (Québec) H2L 4M8.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements, tél. 844-3741, poste 333

A. Rousseau, Directeur, Approvisionnement

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 15710 du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, d'ANUEBLEMENT D.C. TELEVISION INC., ayant sa principale place d'affaires à Ville St-Pierre, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 27 janvier 1976, a été enregistré à Montréal le 28 janvier 1976 sous le numéro 2664281. Banque Canadienne Nationale

Le 19 octobre 1978

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE les requérants Messieurs Donald Roy D-500911, Roland Jacques D-500910, Emmanuel Roy D-500862, Clément Roy D-500857, Raymond Veilleux D-5003792, s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial afin d'effectuer le transport de bois de pulpe dans la région 09, pour le compte de la compagnie Reed Paper Ltee à Forestville, et pour une durée de 120 jours.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

Le requérant-cédant, M. Roger Racine, domicilié au 873, boul. Rochette, Ste-Thérèse de Li-sieux, Côte Montmorency, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Laurier Biais, domicilié au 184, St-Olivier, Ste-Thérèse de Li-sieux, Côte Montmorency, l'attestation et/ou le permis portant le numéro: Q-500048 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

C.T.Q.  
PERMIS SPECIAL

La requête: Sprung's Transport & Movers Limited, R.R. #6, Owen Sound, Ontario, détenteur du permis no 20895-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —

De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière Beaudette et Hull) à Chicoutimi, Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Amos, Val d'Or et St-Hyacinthe, pour le transport de vases non emballés, transportés exclusivement dans des semi-remorques de type "A", frame, appartenant ou en possession légale de Canadian Pittsburgh Industries, pour le compte de Canadian Pittsburgh Industries, et retour avec marchandises diverses et/ou refusées.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

CORREIL, GROLEAU & DUFRESNE 465, rue St-Jean, Québec, Québec

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 5 octobre 1978 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à Aiden Media Inc. ont été vendues, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd. a été enregistré le 17 octobre 1978 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2919989.

Le 19 octobre 1978

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS QUE M. Gérard Bombardier, domicilié au 215, Principale, St-Eduard, Co. Napierville, dossier numéro 9547-V, permis numéro M-507027 D-002, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10 pour transporter la neige durant la période du 15 novembre au 30 mars.

1ère publication: 23 octobre 1978  
2ème publication: 24 octobre 1978  
3ème publication: 25 octobre 1978

Le requérant-cédant, M. Roger Racine, domicilié au 873, boul. Rochette, Ste-Thérèse de Li-sieux, Côte Montmorency, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. André Verret, domicilié au 476, Seigneurie Beauport, Côte Montmorency, l'attestation et/ou le permis portant le numéro: Q-500037 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

# Le Centre Paul-Sauvé rayonnera davantage sur la communauté environnante

par Richard Milo

La population de Montréal est invitée à venir visiter le nouveau Centre Paul-Sauvé, dimanche prochain, maintenant que le propriétaire de l'édifice, la Régie des installations olympiques, a terminé une bonne partie des rénovations.

La population y verra évidemment le nouveau visage de l'édifice, avec sa patinoire, sa salle de quilles, son casse-croute, sa salle omni-sport, son gymnase, son centre de physiothérapie ainsi que les salles de boxe et de balle au mur dont les travaux ne seront toutefois terminés qu'au début du mois prochain.

Mais il y a plus, beaucoup plus. Elle y rencontrera le nouveau directeur du centre sportif, M. Daniel Duclos, un jeune homme de 25 ans dont le dynamisme donnera un souffle nouveau à l'édifice qui a vu le jour il y a maintenant 18 ans.

Il fallait l'écouter, hier, parler avec l'enthousiasme d'un jeune du quartier où il est d'ailleurs né pour réaliser que la Régie des installations olympiques ne pouvait confier à un meilleur homme la tâche de diriger le Centre Paul-Sauvé.

Lieu de rendez-vous indispensable au développement des activités sportives et culturelles du quartier Rosemont, le Centre-Paul-Sauvé mettra en effet l'accent sur la satisfaction des besoins du milieu.

Des besoins formels ont déjà été identifiés lors de rencontres avec différentes associations de loisirs et du sport du Québec, assure, d'ailleurs M. Duclos, afin que les locaux et les équipements du centre puissent profiter à tous les membres de la collectivité du quartier.

Ce qui ne veut pas dire cependant que nous allons négier pour autant la clientèle du grand Montréal qui participe aux activités du centre depuis maintenant 18 ans, s'empresse-t-il de préciser. Les principales activités, soient le hockey et le bowling et le bongo, auront évidemment droit de cité.

En revanche, il n'est pas dit que nous ne ferons pas place à des activités nouvelles. Une clientèle plus vaste pourra en effet bénéficier de la salle de réception pour des banquets, des soirées dansantes, des spectacles, tandis que la salle de bongo pourra également servir de salle de réunion.

Depuis que la Régie des installations olympiques a pris en mains les destinées du Centre Paul-Sauvé, des consultations ont en effet eu lieu auprès des associations et organismes du secteur, tels Saint-Jean Vianney, Saint-Etienne, Saint-Ambroise, le comité de Jeunes de Rosemont.

La R.I.O. a ainsi clairement manifesté son intention de travailler en concertation avec les organismes qui avaient à cœur, il y a

quelques mois, la survie du centre sportif.

En annonçant officiellement la reprise des activités sportives, M. Claude Charron, ministre délégué au Haut-commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, a d'ailleurs tenu à préciser en début de conférence, que le gouvernement du Québec avait accepté l'offre de vente de \$1 que lui a faite, le 12 septembre dernier, l'Association athlétique nationale de la jeunesse, malgré le refus par la Ville de Montréal de prendre en charge le centre, quelques mois plus tôt, pour la même valeur nominale de \$1. A noter que le gouvernement s'engageait alors à liquider en totalité le déficit d'opération et l'emprunt contracté pour la construction de l'édifice. Cette décision était motivée par le fait que le gouvernement ne gère aucun établissement de cette nature au Québec, à l'exception du Parc olympique (loi 81 du 20 novembre 1975).

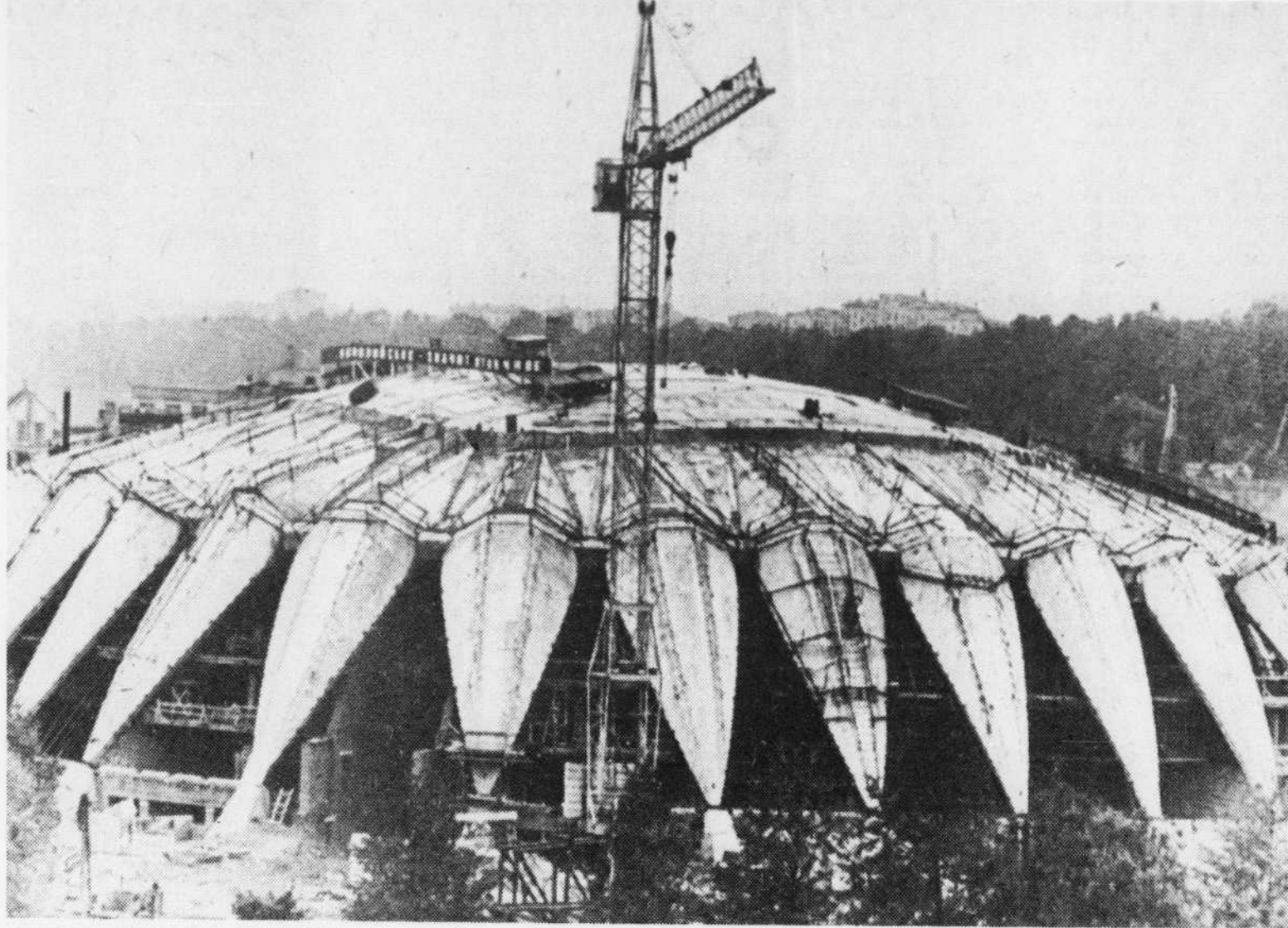
Suite à la demande de l'A.A.N.J., le Conseil des ministres a accepté le 20 septembre les recommandations de M. Charron en vertu desquelles le gouvernement se porterait acquiescent, par le biais du ministère des Travaux publics, du Centre Paul-Sauvé pour \$1, et que le ministère confierait la gestion quotidienne du centre sportif à la R.I.O., en raison de l'expérience acquise dans ce domaine.

Un bon coup du gouvernement (!), n'a d'ailleurs pu s'empêcher de lancer M. Maurice T. Cusseau, ex-politicien maintenant devenu éditeur, dont le dévouement à la cause des jeunes à Montréal lui avait valu d'être invité hier à la première visite officielle.

Rappelons que le Centre sportif Paul-Sauvé a vu le jour en 1960, à la suite d'une demande de l'Association athlétique nationale de la jeunesse, déjà propriétaire du Centre Chéri. Une souscription publique n'ayant pas réussi à amasser les fonds nécessaires, en 1959, ce n'est qu'en mars de l'année suivante que le gouvernement du Québec acceptait de contribuer au financement en garantissant un emprunt obligatoire de \$2.4 millions en plus de débours en totalité le capital et les intérêts de cet emprunt.

Au début de 1976, des réparations majeures ont occasionné un premier déficit d'opération, et en février 1978, les administrateurs de l'A.A.N.J. informaient le gouvernement d'un déficit de plus de \$900.000. Une subvention de \$300.000 permit alors de maintenir le centre ouvert pour la période la plus intense des activités.

Entre-temps, M. Claude Charron invitait la Ville de Montréal à prendre en charge le centre pour la valeur de \$1. Mais en août, la Ville de Montréal posait des conditions tellement exigeantes qu'elles équivalaient à un refus de sa part de prendre en charge le Centre Paul-Sauvé.



Les Moscovites, comme les Montréalais il y a trois ans, constatent quotidiennement les progrès réalisés dans la construction du complexe sportif Luzhniki où seront disputés plus de 30 pourcent des épreuves des Jeux olympiques de 1980. (Photolaser AP)

## Le Canada au 13e rang en gymnastique

# Les "vieux" du Japon se portent très bien

STRASBOURG (AFP) —

Les gymnastes japonais, qui l'on disait en perte de vitesse, sur le déclin, vieillissant et promis à une défaite quasi inévitable devant la jeune et talentueuse vague soviétique, ont vite remis les choses en place. Les "vieux" avec leur 28 ans de moyenne d'âge et trois champions de plus de 30 ans, ont en effet pris une sérieuse option sur le titre mondial par équipes qu'ils détiennent sans interruption depuis 1960 tant aux Jeux olympiques

qu'aux championnats du monde.

A l'issue des exercices imposés, qui ont ouvert hier à Strasbourg les 19èmes championnats du monde, ils totalisent 290 pts 15, soit 2,95 points d'avance sur la jeune formation soviétique (287,20). 21 ans de moyenne d'âge, conduite par son "vétéran" de 26 ans, le champion olympique Nikolai Andrianov.

Aux Jeux de Montréal où ils froient la défaite, les Nippons qui ont totalement modi-

fié leur gymnastique sans changer les hommes — c'est là leur tour de force — comptaient 50 100èmes de retard sur les Soviétiques après les imposés et ne l'emportèrent finalement que de 40/100èmes.

Il semble que mercredi dans les "libres", ils augmentent encore leur avantage, et si ce n'était le cas, leur marge de sécurité apparaît suffisante quoi qu'il arrive.

Les Japonais qui avaient déclaré: "D'après ce que nous

savons des Soviétiques nous devons conserver notre titre grâce aux imposés" ne se sont donc pas trompés. Ils avaient dit aussi: "Nous serons avantagés par notre ordre de passage, car nous commencerons après les Soviétiques". Ils ont tout de suite été fixés car, à la surprise générale, Andrianov et Vladimir Markelov, le numéro 2 d'U.R.S.S., devaient chuter sur le premier ager, le cheval d'acier.

Ce double "couac" de départ a sérieusement déstabilisé le terrain pour les "maîtres japo-

nais" qui occupent les trois premières places du classement provisoire individuel avec Shigeru Kasamatsu, tenant du titre, écarté des Jeux olympiques par une opération de l'appendicite quarante-huit heures avant la compétition (58 pts 50), et Eiso Kenmotsu, champion du monde 1970 (58 pts 40) et le nouveau venu Junichi Shimizu, (25 ans, 57 pts, 85).

Le premier Soviétique est Alexandre Ditiatin (4ème — 57 pts 75) devant Andrianov (57 pts 70). Un classement certes provisoire mais déjà les cartes sont bien distribuées.

Derrière les deux "super-grands", la RDA a conservé pour l'instant son troisième rang mondial mais la poussée des Etats-Unis en très net progrès se fait menaçante.

La meilleure note du jour (9,95) a été obtenue par le Hongrois Zoltan Magyar, champion du monde et olympique aux arçons.

Le Canada, qui vise une douzième place, occupe le 13ème rang avec 270 pts 80 à cinq centimes de l'Espagne.

Aujourd'hui, les féminines entreront en piste pour les imposés du tournoi par équipes avec déjà en toile de fond la première manche de la lutte Comaneci-URSS.

## HOCKEY

### Ligue Nationale

**Samedi**  
Pittsburgh 5, Washington 1  
Minnesota 4, Detroit 4  
Islanders NY 5, Rangers NY 3  
Toronto 3, Philadelphie 0  
Colorado 4, St-Louis 3

### Association Mondiale

**Samedi**  
Cincinnati 4, Edmonton 1  
N.-Angleterre 7, Québec 1  
**Dimanche**  
Birmingham 8, Québec 5  
Edmonton 6, Winnipeg 2  
N.-A. 6, Indianapolis 3  
**Ce soir**  
Philadelphie à Islanders NY  
Los Angeles à Atlanta  
Boston à St-Louis

### Les meneurs

|                 | b | p | pts |
|-----------------|---|---|-----|
| Sittler, Tor.   | 7 | 6 | 13  |
| Babych, St-L.   | 4 | 8 | 12  |
| Lysiak, Atl.    | 4 | 7 | 11  |
| Dionne, LA      | 3 | 8 | 11  |
| Sutter, St-L.   | 3 | 2 | 10  |
| McNab, Bos.     | 4 | 6 | 10  |
| McDonald, Tor.  | 2 | 7 | 9   |
| Martin, Van.    | 5 | 4 | 9   |
| Wersink, Bos.   | 7 | 1 | 8   |
| Gradin, Van.    | 5 | 3 | 8   |
| MacMillan, Atl. | 5 | 3 | 8   |
| Potvin, Isl.    | 4 | 4 | 8   |
| Bossy, Isl.     | 3 | 5 | 8   |
| Boldirev, Chi.  | 4 | 3 | 7   |
| Unger, St-L.    | 4 | 3 | 7   |

### LIGUE NATIONALE

#### Section James Norris

|             | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| MONTREAL    | 6  | 4 | 2 | 0 | 27 | 20 | 8   |
| DETROIT     | 6  | 1 | 2 | 3 | 17 | 19 | 5   |
| LOS ANGELES | 5  | 2 | 3 | 0 | 20 | 21 | 4   |
| WASHINGTON  | 6  | 1 | 4 | 1 | 17 | 26 | 3   |
| PITTSBURGH  | 6  | 1 | 4 | 1 | 13 | 20 | 3   |

#### Section Charles Adams

|           | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-----------|----|---|---|---|----|----|-----|
| BOSTON    | 6  | 4 | 1 | 1 | 29 | 17 | 9   |
| TORONTO   | 7  | 4 | 3 | 0 | 21 | 19 | 8   |
| BUFFALO   | 6  | 2 | 3 | 1 | 12 | 12 | 5   |
| MINNESOTA | 5  | 1 | 3 | 1 | 17 | 22 | 3   |

#### Section Lester Patrick

|              | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|--------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| ATLANTA      | 6  | 4 | 0 | 2 | 33 | 19 | 10  |
| RANGERS NY   | 6  | 2 | 1 | 3 | 20 | 16 | 7   |
| ISLANDERS NY | 5  | 3 | 1 | 1 | 22 | 19 | 7   |
| PHILADELPHIE | 6  | 2 | 3 | 1 | 17 | 22 | 5   |

#### Section Connie Smythe

|           | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-----------|----|---|---|---|----|----|-----|
| CHICAGO   | 5  | 3 | 0 | 2 | 23 | 16 | 8   |
| VANCOUVER | 7  | 3 | 3 | 1 | 31 | 31 | 7   |
| ST-LOUIS  | 6  | 2 | 3 | 1 | 27 | 33 | 5   |
| COLORADO  | 6  | 1 | 4 | 1 | 16 | 33 | 3   |

### ASSOCIATION MONDIALE

#### Section Lester Patrick

|               | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| N.-ANGLETERRE | 5  | 4 | 0 | 1 | 25 | 14 | 9   |
| CINCINNATI    | 5  | 3 | 1 | 1 | 20 | 16 | 7   |
| EDMONTON      | 5  | 3 | 2 | 0 | 17 | 13 | 6   |
| WINNIPEG      | 4  | 2 | 2 | 1 | 20 | 21 | 5   |
| BIRMINGHAM    | 4  | 2 | 2 | 0 | 23 | 18 | 4   |
| INDIANAPOLIS  | 5  | 1 | 4 | 0 | 16 | 25 | 2   |
| QUEBEC        | 5  | 0 | 4 | 1 | 16 | 30 | 1   |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

#### Section Lebel

|          | pj | g  | p  | n | pp | pc | pts |
|----------|----|----|----|---|----|----|-----|
| VERDUN   | 14 | 10 | 2  | 2 | 77 | 45 | 22  |
| MONTREAL | 13 | 8  | 3  | 2 | 76 | 45 | 18  |
| CORNWALL | 13 | 6  | 7  | 0 | 51 | 73 | 12  |
| LAVAL    | 13 | 5  | 8  | 0 | 59 | 72 | 10  |
| HULL     | 13 | 2  | 11 | 0 | 40 | 83 | 4   |

#### Section Dilio

|                 | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-----------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| QUEBEC          | 13 | 8 | 4 | 1 | 65 | 50 | 17  |
| TRIOIS-RIVIERES | 10 | 7 | 2 | 1 | 85 | 39 | 15  |
| SHERBROOKE      | 13 | 5 | 6 | 2 | 55 | 55 | 12  |
| CHICOUTIMI      | 13 | 5 | 8 | 0 | 60 | 71 | 10  |
| SHAWINIGAN      | 13 | 4 | 9 | 0 | 50 | 85 | 8   |

## Le GP du Brésil compromis

RIO DE JANEIRO (AFP) —

Les milieux de l'automobile brésilien se montrent assez réservés sur les chances d'organisation du grand prix du Brésil de "formule un" en 1979.

La puissante chaîne de télévision Globo qui distribue habituellement les droits de retransmission de l'épreuve et les espaces publicitaires du circuit, vient de renoncer à les acquiescer. La fédération automobile brésilienne doit donc dès maintenant trouver un ou plusieurs supports capables de réunir l'équivalent d'un million de dollars, montant total des dépenses d'organisation.

Le renoncement du Brésil serait d'autant plus regrettable qu'il entrainerait quasi-automatiquement l'annulation du grand prix d'Argentine. En effet le coût élevé du transport en Amérique du Sud des bolides, des pilotes, des techniciens et des mécaniciens est équitablement partagé depuis plusieurs années entre les deux pays qui ouvrent traditionnellement la saison des grands prix.

## FOOTBALL

### Ligue canadienne

#### Samedi

|                              | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|------------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Montréal 30, Toronto 7       |    |   |   |   |    |    |     |
| C.-Britannique 20, Ottawa 17 |    |   |   |   |    |    |     |

#### Dimanche

|                             | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-----------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Calgary 35, Hamilton 1      |    |   |   |   |    |    |     |
| Winnipeg 13, Saskatchewan 7 |    |   |   |   |    |    |     |

#### Samedi

|                          | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|--------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Hamilton à Ottawa        |    |   |   |   |    |    |     |
| C.-Britannique à Toronto |    |   |   |   |    |    |     |

#### Dimanche

|                         | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|-------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Calgary à Winnipeg      |    |   |   |   |    |    |     |
| Saskatchewan à Edmonton |    |   |   |   |    |    |     |

### Les pointeurs

#### Section Est

|               | t  | tr | pl | s  | pts |
|---------------|----|----|----|----|-----|
| Hay, O.       | 0  | 39 | 25 | 10 | 124 |
| Sweet, M.     | 0  | 29 | 26 | 2  | 109 |
| Sunter, T.    | 0  | 19 | 16 | 12 | 79  |
| Gabriel, O.   | 11 | 0  | 0  | 0  | 66  |
| Jambrosic, H. | 0  | 12 | 11 | 13 | 58  |

#### Section Ouest

|            | t | tr | pl | s  | pts |
|------------|---|----|----|----|-----|
| Cutler, E. | 0 | 41 | 34 | 12 | 155 |
| McCall, C. | 0 | 31 | 33 | 13 | 143 |
| Ruoff, W.  | 0 | 29 | 29 | 19 | 135 |

### Ligue Nationale

#### Samedi

|                          | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|--------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Tampa Bay 33, Chicago 19 |    |   |   |   |    |    |     |
| Buffalo 5, Cincinnati 0  |    |   |   |   |    |    |     |

#### Dimanche

|                            | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|----------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Jets NY 23, St-Louis 10    |    |   |   |   |    |    |     |
| Giants NY 17, Washington 6 |    |   |   |   |    |    |     |

#### Hier

|                           | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Dallas 14, Philadelphie 7 |    |   |   |   |    |    |     |
| Minnesota 21, Green Bay 7 |    |   |   |   |    |    |     |

#### Hier

|                              | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|------------------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Seattle 27, Oakland 6        |    |   |   |   |    |    |     |
| N.-Orléans 10, Los Angeles 3 |    |   |   |   |    |    |     |

#### Hier

|                      | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|----------------------|----|---|---|---|----|----|-----|
| Houston à Pittsburgh |    |   |   |   |    |    |     |

## L'équipe d'étoiles de la Ligue nationale

# Grimsley deuxième derrière Blue

NEW YORK (AP) —

Les Expos de Montréal ont connu une saison bien ordinaire. Une saison tellement ordinaire, en fait, que le meilleur joueur de l'équipe, le gaucher Ross Grimsley, a vu ses 20 victoires en 1978 être oubliées lors de la sélection de l'équipe d'étoiles de la Nationale par l'Associated Press.

On lui a en effet préféré Vida Blue, des Giants de San Francisco, auteur de 18 victoires, lequel a eu l'avantage de jouer cette saison avec une équipe qui s'est maintenue au sommet de la section ouest de la Nationale pendant plusieurs semaines.

En plus de Blue, les Giants ont aussi placé le voltigeur Jackie Clark (306, 98 points produits) sur l'équipe d'étoiles, pour ainsi imiter les Dodgers et les Reds qui ont également réussi à placer deux joueurs sur l'équipe de rêve.

Le premier-but Steve Garvey et le deuxième-but Dave Lopes, des champions Dodgers de Los Angeles, ont en effet été choisis pendant que leurs rivaux de toujours, les Reds, les imitaient grâce à Pete Rose, au troisième-but et George Foster comme voltigeur.

Larry Bowa, du Philadelphie, à l'inter, Ted Simmons, des Cards de Saint-Louis, comme receveur, Dave

Parker, des Pirates de Pittsburgh et le lanceur droitier Gaylord Perry, des Padres de San Diego, complètent la formation.

Parker, le champion frappeur du circuit, a recueilli le plus de votes, 339 sans doute en raison de sa moyenne offensive de 334. George Foster a fini deuxième au scrutin, avec 245 votes. Clark a terminé troisième chez les voltigeurs, avec 174 votes, 14 de plus que Reggie Smith, des Dodgers.

Dave Lopes a quant à lui devancé Bill Madlock, des Giants, Larry Bowa, Dave Concepcion, des Reds, Steve Garvey, Willie Stragell, des Pirates, Ted Simmons, Bob Boone, des Phillies et Pete Rose, Mike Schmidt, également des Phillies.

Chez les lanceurs droitiers

Gaylord Perry, qui est aussi un sérieux candidat au titre de meilleur lanceur dans la Nationale, a eu le meilleur sur Burt Hooton, des Dodgers.

Fait à noter, si Perry remporte le trophée Cy Young en 1978, il deviendra le premier joueur du baseball majeur à mériter un tel honneur dans la Nationale après en avoir fait autant dans l'Amérique avec les Indians de Cleveland, il y a quelques années.

Chef des lanceurs droitiers

## En raison de la chute du dollar canadien

# Les Expos haussent le prix des billets

Avis aux amateurs de baseball. Il en coûtera plus cher pour assister aux matchs des Expos de Montréal, dont l'ouverture de la saison 1979 aura lieu le samedi 14 avril contre les Cubs de Chicago. Le prix des sièges réservés accusent en effet une majoration de \$0.50, cependant que le prix de l'admission générale est maintenu à \$1.00. Les estrades populaires, qui comptent 3.130 sièges et situées au champ gauche, seront doublées par l'addition d'une section au champ droit de 3.130 sièges également.

L'échelle des prix est donc la suivante: niveau 200: \$7; niveau 500: \$7; niveau 300: \$6; niveau 400: \$5; niveaux 600 et 700: \$3.50; admission générale: 1.

Le vice-prés

# La Chine et le Japon tournent la page

TOKYO (Reuter) — En pré-  
sident à l'échange des instru-  
ments de ratification du traité  
de paix et d'amitié signé par  
leurs ministres des Affaires  
étrangères le 12 août à Pékin,  
MM. Teng Hsiao-Ping et Ta-  
keo Fukuda ont ouvert hier à  
Tokyo une page nouvelle dans

l'histoire des relations sino-  
japonaises.  
Le vice-président du conseil  
chinois et le premier ministre  
japonais ont déclaré que ce  
traité conclu pour 10 ans servi-  
rait la cause de la paix et de la  
stabilité en Asie et dans le  
monde.

"La conclusion du traité  
tourne une nouvelle page bril-  
lante de l'histoire des rela-  
tions sino-japonaises. (...) Le  
traité reflète le désir commun  
aux deux pays de contribuer à  
la paix et à la stabilité en Asie  
et dans le monde", a estimé  
M. Fukuda.

Son hôte a répondu: "Le  
traité contribuera à renforcer  
les bases pour des relations  
d'amitié et de bon voisinage et  
à promouvoir des échanges  
politiques, économiques, cul-  
turels, scientifiques et techno-  
logiques entre les deux pays  
(...) Le gouvernement chinois,

en coopération avec le gouver-  
nement japonais, respectera  
et mettra en oeuvre les clau-  
ses du traité".

A la demande de la Chine,  
l'ambassadeur d'Union sovié-  
tique au Japon, M. Dmitri Po-  
lianski, n'avait pas été invité à  
la cérémonie, a-t-on appris de  
source autorisée. Actuelle-  
ment dans son pays, M. Mike  
Mansfield, ambassadeur des  
Etats-Unis, était également  
absent.

MM. Fukuda et Teng et les  
ministres des Affaires étran-  
gères des deux pays, M. Sunad  
Sonoda et Huang-Hua, ont en-  
suite eu un entretien de deux  
heures dont a rendu compte à  
la presse M. Shintaro Abe,  
secrétaire général du gouver-  
nement nippon.

M. Fukuda a déclaré que le  
Japon ne redeviendrait jamais  
la puissance militaire qu'il  
était jusqu'à la dernière  
guerre mondiale et qu'il lui  
fallait, pour l'essentiel de sa  
défense, compter sur les  
Etats-Unis. M. Teng a  
exprimé le soutien de son pays  
au traité de sécurité mutuelle

américano-japonais et aux ef-  
forts du Japon pour défendre  
son indépendance.

Le vice-président du conseil  
chinois a déclaré que l'Union  
soviétique continuait de ren-  
forcer son arsenal d'armes  
nucléaires et classiques, que le  
danger d'une guerre existait et  
qu'il était nécessaire à la  
Chine de poursuivre ses pré-  
paratifs militaires. Il a ajouté  
que le Vietnam appuyait  
l'Union soviétique en partie  
en raison de l'aide considé-  
rable que lui a fournie Moscou  
pendant la guerre d'Indochine  
mais aussi parce que Hanoi  
voit dans la Chine un obstacle  
à son projet de fédération  
regroupant Vietnam, Laos et  
Cambodge.

Le mot "hégémonie" n'a  
pas été prononcé au cours des  
entretiens, déclare-t-on de  
source proche du ministère  
japonais des Affaires étran-  
gères. En revanche, M. Teng,  
sans citer nommément l'U-  
nion soviétique, a condamné  
l'hégémonisme lors d'un ban-  
quet offert dans la soirée par  
M. Fukuda.



M. Teng Hsiao-Ping, vice-président du conseil chinois (à gauche), et M. Takeo Fukuda, premier ministre du Japon, affichent des mines radieuses après la signature, hier matin, du traité d'amitié sino-japonais. (Photolaser AP)

# Essayez la nouvelle Peter Jackson Extra Douce

## Un soulèvement général a éclaté au Cambodge, selon Radio-Hanoï

HONG KONG (d'après AFP) — Les  
Cambodgiens ont engagé un soulèvement  
général pour renverser leur gouverne-  
ment, a annoncé hier Radio-Hanoï captée  
à Hong Kong.

Les soldats se seraient mutinés à l'aéro-  
port de Kompong Cham (le second aéro-  
port du pays, dans la province du même  
nom) à 75 km au nord-est de Phnom  
Penh. "Ayant pris possession de la tour  
de contrôle, précise la radio, ils ont été  
capables de coordonner l'action d'autres  
unités".

Selon Radio-Hanoï, les rebelles ont  
coupé l'approvisionnement de Phnom  
Penh en prenant le contrôle de toutes les  
routes, dans les provinces de Rattanakiri  
et Stung treng, au Nord-Est du pays.

"Les soldats mutinés et les forces in-  
surrectionnelles ont attaqué les villes de  
Kratie et de Kompong Thom au Nord du

pays, affirme Radio-Hanoï. "Les rebelles  
tuent les officiers cambodgiens dans la ré-  
gion militaire de l'ouest", ajoute la radio.

Dimanche, des spécialistes militaires à  
Bangkok avaient annoncé que le Vietnam  
avait lancé une "offensive finale" pour  
renverser le régime de Phnom Penh.

Les forces de "libération" khmères  
"ont pris le contrôle de la ville de Prey  
Veng (à mi-chemin entre Phnom Penh et  
la frontière vietnamienne) et des villages  
environnants", affirme par ailleurs un of-  
ficier cambodgien mutiné cité hier par le  
"Quan Doi Nhan Dan", quotidien de l'ar-  
mée vietnamienne.

L'officier, identifié par les seules initia-  
les "B. X.", ne précise pas la date de  
cette prise de contrôle ni si elle a été pas-  
sagère ou si elle se poursuit. Il ajoute que  
plusieurs "bases de libération" (zones de  
guérilla) ont été implantées dans le pays

pour tenter d'organiser un "dispositif  
d'attaque permanent" contre les troupes  
fidèles au régime. Il ne cache pas que  
cette entreprise se déroule dans des con-  
ditions difficiles, que le ravitaillement ali-  
mentaire est problématique et que les  
pertes sont nombreuses du côté des mu-  
tins. "Le peuple, explique-t-il, se bat à  
mains nues contre les bourreaux".

"Malgré ces difficultés, souligne l'offi-  
cier, nous avons pu créer de nouvelles  
unités car tous les jeunes gens veulent  
participer au soulèvement".

Un autre témoin, Mme Phuong So Mi,  
fille d'un haut cadre du P.C. Khmer dispa-  
ru depuis mai 1978, également citée par  
le "Quan Doi Nhan Dan", laisse cepen-  
dant entendre que les rebelles ne sont pas  
si "totalement désarmés et disposent no-  
tamment de "canons et de chars pris à  
l'ennemi".

Régulier et King size

Peter Jackson Extra Douce

25 Cigarettes King Size

La vraie douceur joue et gagne.